NOUVELLES RECHERCHES

SUR LES

Propriétés Physiques, Chimiques et Médicales

DES

EAUX DE CHATELDON,

Par E. T. DESBREST,

MÉDECIN INSPECTEUR DES EAUX DE CHATELDON, MEMBRE CORRESPONDANT DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

Quicumque artem medicam integrè absequi velit aquarum facultates cognoscere debet.

HIPPOC.

PRIX : 1 f.

En vente à Vichy chez tous les libraires.

—

1857.

CUSSET. — IMPRIMERIE DE Mme JOURDAIN.

NOUVELLES RECHERCHES

SUR LES

EAUX DE CHATELDON

NOUVELLES RECHERCHES

SUR LES

Propriétés Physiques, Chimiques et Minérales

DES

EAUX DE CHATELDON,

Par E. T. DESBREST,

MÉDECIN INSPECTEUR DES EAUX DE CHATELDON, MEMBRE CORRESPONDANT DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

Quicumque artem medicam integrè absequi velit aquarum facultates cognoscere debet.

HIPPOC.

PRIX : 1 f.

En vente à Vichy chez tous les libraires.

—

1857.

NOUVELLES RECHERCHES

SUR LES

EAUX DE CHATELDON.

AVANT-PROPOS.

Depuis un temps immémorial les eaux de Seltz, de Pyremont et de Spa jouissent en Europe d'une réputation méritée et attirent à leurs sources un grand concours de buveurs. Il existe au centre de la France, au fond d'une riante vallée, entre Vichy et Thiers, une petite ville fort ancienne qui porte le nom de Chateldon, et dont les Eaux minérales ne le cèdent en rien à ces Eaux étrangères que nous allons chercher au loin au prix de l'or.

Les Eaux de Chateldon ont été étudiées avec le plus

grand soin sous le rapport chimique et médical par feu le docteur Desbrest qui en était intendant en 1778 ; et c'est l'ouvrage qu'il publia à cette époque qui en fit la réputation (1). Ce fut lui qui les annonça à la commission royale chargée de l'examen des Eaux minérales de France, sur les conseils de Lassonne, l'un des chefs de cette commission et d'après l'ordre du gouvernement, une seconde analyse de ces eaux fut faite par Sage, démonstrateur de Chimie, sous les yeux de Raulin, inspecteur-général des Eaux du royaume.

Depuis la publication de ces anciens travaux, MM. Boulay et O. Henry en ont fait une nouvelle analyse. L'école des mines de Paris ainsi que M. Bouquet viennent de les soumettre à de nouveaux essais dont on pourra voir le résultat dans les tableaux ci-après. (2)

(1) Traité des Eaux de Chateldon, par le docteur Desbrest, conseiller du roi, ancien intendant de ces Eaux minérales.

(2) Histoire chimique des Eaux minérales et thermales de Vichy et ses environs, par M. Bouquet, anciennement attaché au bureau d'essai des substances minérales de l'école des mines. P. 115.

CHATELDON

ET SES ENVIRONS.

PREMIÈRE PARTIE.

Chateldon, chef-lieu de canton, est une petite ville du département du Puy-de-Dôme, arrondissement de Thiers; sa population est de 1,000 habitants. Elle est située au centre de la France, au sud sud-est de Paris, et à 37 myriamètres de cette capitale; à l'ouest de Lyon, dont elle est distante de 15 myriamètres; à l'est, nord-est de Clermont-Ferrand, et à 4 myriamètres de cette ville, à 8 myriamètres de Moulins et à 2 myriamètres environ de Vichy, si connu par ses eaux thermales.

Chateldon, par sa position géologique, termine à l'est nord-ouest, ce vaste bassin qu'on nomme la Limagne. Cette petite ville est bâtie au fond d'une riante vallée sur des sables granitiques : elle est dominée de toute part, excepté à l'ouest, par des collines sur lesquelles on a planté des vignes magnifiques qui

produisent de très bon vin. Le climat de Chateldon est doux et tempéré, et le printemps commence de très bonne heure.

La révolution de 1789 a détruit les documents historiques qui mentionnaient l'époque de la fondation du château et de la ville de Chateldon. La tradition fait remonter la construction du château au règne de Louis VI, dit le Gros, et nous apprend qu'après la mort de ce prince, le premier août 1137, cette demeure seigneuriale et ses dépendances passèrent à la maison de Dreux, entre les mains de Robert, son fils, qui fut la tige des comtes de ce nom et des comtes de Bretagne. Le château fut, dit-on, bâti avant la ville, qui dans le principe, ne s'étendait pas au-delà de la tour du Beffroi aujourd'hui l'horloge de la ville. La tradition rapporte que la maison Sergentale, voisine de l'horloge, et remarquable par son architecture gothique, fut une des premières constructions élevées au dehors des murs de la cour du château. Plus tard, lorsqu'autour de cette maison on eut élevé quelques cabanes, et quand les bourgeois et gentilshommes eurent fait bâtir leurs habitations avec pignons sur rue et flanquées de tours, on donna le nom de ville à Chateldon, comme on le voit dans l'acte de vente de Jehan de Dreux à Jehan Aycelin, abbé, puis évêque de Clermont, daté du mardi après la Saint-Hilaire, de l'an 1301, par lequel Jehan de Dreux, du consentement de Anne de Beaujeu, son épouse, vend à Jehan Aycelin, le château

et la ville de Chateldon *Castrum et Villam Castriondonis*, moyennant 4,000 livres. Quelquetemps après, le comte de Dreux, et Anne de Beaujeu sa femme, consentirent par lettre donnée le samedi après la Saint-Denis 1301, à Chateldon, à payer au Roy Philippe-le-Bel, 5,000 pièces tournois, somme dont ce monarque avait augmenté la vente de Chateldon et dépendances à son profit. Les lettres portent que ces 5,000 pièces tournois devaient être payées une fois tant seulement.

Les seigneurs firent élever de hautes et d'épaisses murailles autour de la ville naissante, afin de la préserver des attaques de leurs voisins. Les habitants ainsi protégés purent se livrer au commerce et à l'industrie, et tout fait supposer qu'au moyen-âge, leur ville avait la réputation d'être très commerçante. Les anciennes désignations de rues conservées, certains quartiers aujourd'hui déserts, et qui servaient d'emplacement à une industrie très florissante alors, prouvent que Chateldon se livrait sur une grande échelle au commerce de la coutellerie, de la quincaillerie ; que de nombreuses tanneries occupaient ses ouvriers et y entretenaient l'aisance et même la richesse; aussi ses habitants avaient inscrit sur leur banière cette divise :

CHASTEL-ONDON, PETITE VILLE A GRAND RENOM.

Une peste causée, dit-on, par les tanneries, produisit dans le pays une grande mortalité. La ville fut presque entièrement décimée ; mais je serais plus porté à croire que sa situation au pied des roches primitives taillées

à pic et qui l'entourent de toute part l'a exposée aux ravages de plusieurs torrents rapides qui, dans les grandes eaux et dans les temps d'inondation, a dû souvent lui faire changer de face.

Quoi qu'il en soit, les habitants qui échappèrent à ces fléaux se réfugièrent à Thiers et y portèrent l'industrie qui a enrichi depuis cette ville, la coutellerie. Ce ne fut que plusieurs années après ce désastre, que la ville déserte fût repeuplée par ses mêmes habitants ; mais le commerce détruit par la mort et la dispersion des personnes qui s'y livraient, avait reçu un coup mortel. Les Chateldonais s'adonnèrent à l'agriculture. A cette époque, au quatorzième siècle, Philippe-de-Vienne, seigneur de Chateldon et de Listenois homme vertueux et philantrope, fonda le couvent des Cordeliers, afin de répandre dans la ville et dans les villages circonvoisins les bienfaits de l'instruction, et d'améliorer la position intellectuelle de ses vasseaux. Aidé du concours pieux de Pétronille de Chazeron, sa mère, il fit construire dans l'année 1463 ledit couvent des Cordeliers, au nombre de douze, à la charge par lesdits religieux d'instruire par paroles et par exemple le peuple de Chateldon et des environs (*Voir l'inventaire des Titres, Rentes et Fondation des R. P. Cordeliers de Chateldon, par Jehan Antoine Huguet, sieur Ducher et de Montignel, bailli de Chateldon, chatelain de Puy-Guillaume et de Montpeyroux).*

Vers la même époque s'éleva, pour l'instruction des

enfants de l'autre sexe, le couvent des religieuses de Sainte-Clair. Catherine de Lespinasse, l'une des supérieures de la communauté, a laissé une mémoire irréprochable.

En 1746, une autre épidémie, assurent les mémoires du temps, vint affliger les habitants de Chateldon ; c'était une peste causée par les miasmes produits par les rizières que M. Hébert, seigneur du lieu, avait fait semer près de Puy-Guillaume.

La terre de Chateldon appartenait primitivement à la maison de Dreux. Jehan, comte de Dreux, la vendit en 1301, par acte passé le mardi après la Saint-Hilaire, à Jean Aycelin, abbé, puis évêque de Clermont, qui mourut la même année, le 15 juin 1301. Le roi Philippe-le-Bel lui avait donné, aussi par lettres patentes, la seigneurie de Puy-Guillaume.

Après sa mort, la seigneurie de Chateldon passa à Gille Aycelin, damoiseau, seigneur de Montaigut, président au parlement de Paris, qui eut de Blanche de Saligny, sa femme, entre autres enfants :

Gille II de nom, qui épousa Mascaresse de La Tour, fille de Bernard III de La Tour d'Auvergne, qui fut mandé par le roy l'an 1318, pour aller en chevaux et armes en guerre contre les Flamands ; à qui le roi adressa des lettres patentes, en 1319, pour demander un aide aux Etats d'Auvergne, et qui fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356.

La maison d'Aycelin-Montaigut s'éteignit dans la personne de Louis Aycelin, gouverneur du Nivernois, qui assista au mariage de Louis de Chalenzon avec Bertrande de La Tour-d'Auvergne, où il est dénommé messire Listenois, seigneur de Montaigut et de Chastelondon. De son mariage avec Marguerite de Beaujeu, il ne laissa qu'une fille nommée Jehanne, mariée en 1410 avec Jehan de Vienne, maréchal et sénéchal du Bourbonnais, et en secondes noces avec Charles de Mello de Saint-Brix, d'où naquit Guillaume de Mello, père de Charles, mort sans pospérité.

L'extinction de la maison d'Aycelin fit passer la terre de Chateldon, ainsi que celle de Montaigut, dans la maison de Vienne. Elle devint plus tard la propriété de la maison de La Fayette, par le mariage de Anne de Vienne avec Louis, seigneur de La Fayette et de Pontgibaud. Elle passa ensuite dans la maison de Daillon, par le mariage de Jacqueline de La Fayette, dame de Pontgibaut, fille et héritière de Louis dont nous avons parlé ci-dessus, avec Guy de Daillon, comte de Lude, en 1559. De cette alliance naquirent :

1° Diane, mariée à Jean de Lévy, comte de Chaslus.

2° Anne, femme de Jean de Bueil, grand échanson du roi Charles IX.

3° François de Daillon, comte de Lude.

4° Antoinette, mariée à Philibert de La Guiche, grand-maître de l'Artillerie de France, en 1578, qui lui porta en dot la terre de Chateldon.

Ils eurent deux filles :

1° Henriette, qui fut mariée premièrement à Pierre de Matignon, comte de Thorigny, et secondement à Louis Emmanuel de Valois, duc d'Angoulême, mort, le 13 novembre 1653, sans postérité (Il était fils de Charles de Valois, prieur d'Auvergne, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet). La duchesse d'Angoulême fut enterrée dans l'Eglise des Cordeliers, où on voyait encore son mausolée avant la révolution de 1789 ;

2. Anne de La Guiche, qui fut mariée en 1631, à Henri de Schomberg, comte de Nanteuil, maréchal de France, chevalier des Ordres du Roy, mort à Bordeaux, d'une attaque d'apoplexie, le 17 novembre 1632, âgé de 59 ans.

De cette union, naquit, le 5 mai 1633, une fille posthume, Jeanne-Armande de Schomberg, qui fut mariée à Charles de Rohan, duc de Mont-Bazon, prince de Guéménée, qui donna, en 1706, la terre de Chateldon à Madame Elisabeth de Rohan, épouse d'Alexandre, comte de Melun, qui la transmit à madame la vicomtesse de Melun, sa fille unique.

Les terres de Chateldon, de Charnat, du Chériol, (Comté de Ferrières), furent vendues à sire Jean Lefranc de Brunpré, écuyer, conseiller secrétaire du Roy, le 30 avril 1723, par Joachim de Rochepierre, chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, moyennant la somme de cinq cent quinze mille livres, par acte passé devant Sainfroy, notaire à Paris.

Cinq ans après, le sieur Lefranc revendit ladite terre à messire André Hébert, chevalier, gouverneur de Pondichéry, le 10 décembre 1728.

Le dernier propriétaire fut Claude Douet, baron de Chateldon, comte de Ferrières, écuyer, fermier général, qui fut exécuté en 1793.

M. Debrit en devint propriétaire après la mort de Claude Douet.

Le propriétaire actuel est M. Tapon, jurisconsulte, qui en a fait l'acquisition de M. Rulet de la Murette. M. Tapon a fait beaucoup de réparations à cet antique manoir, pour le rendre plus commode et plus approprié au goût du jour, et il se plaît à le laisser visiter par les étrangers qui se rendent à Chateldon pendant la saison des eaux.

(Extrait des registres de la généralité de Moulins).

DESCRIPTION DES CURIOSITÉS,

DES RUINES, DES SITES PITTORESQUES SITUÉS DANS LA VILLE DE CHATELDON OU DANS LES ENVIRONS.

Hommes remarquables qui y sont nés.

La petite ville de Chateldon est située dans le fond d'une vallée, sur des sables granitiques. Elle était autrefois flanquée de grosses tours dont on voit encore les ruines. La rivière du Vauziron, qui descend des montagnes voisines, vient baigner ses vieilles murailles formant l'enceinte de la ville et coule sur un lit rocailleux. Plusieurs petits ponts établissent des communications entre la campagne et les rues tortueuses et étroites. La

plupart des maisons sont en bois avec des étages qui avancent au-dessus de la rue. Les vides que laisse la charpente sont remplis par de la maçonnerie. Plusieurs d'entre elles, de structure gothique, offrent une certaine élégance. L'ensemble de la ville présente au visiteur l'aspect original d'une cité du moyen-âge. La tour de l'Horloge ou ancien beffroi, la maison Sergental, les ruines de l'habitation du bailli méritent d'être vues. L'ancien château de Chateldon, dont les principales fortifications furent démantelées vers l'an 1620, par ordre du cardinal de Richelieu, s'élève imposant au milieu de la ville. Les riches massifs qui l'entourent, ses vieux murs noircis par le temps, supportant de longues guirlandes de lierre, ses remparts qui dominent la vallée et d'où l'on découvre sous ses pieds de riches coteaux couverts de vignobles dont les vins sont réputés les les meilleurs de l'Auvergne, sont l'objet de l'étonnement et de l'admiration de l'étranger. M. Tapon, son propriétaire actuel, a su rendre attrayante la visite de son château. L'aspect gothique de cette demeure seigneuriale, ses galeries, où l'artiste remarque des meubles, moyen-âge savamment sculptés, les ruines d'une chapelle où on découvre quelques vestiges de peinture à fresque du XIIe siècle, captivent l'intérêt du visiteur.

L'église semble aussi fort ancienne, quoiqu'on y ait adapté un clocher neuf on y voit, dans le fond, une *descente de croix*, œuvre de M. Poyet, peintre de talent, qui en a fait don à l'église. On remarque dans le chœur

quatre grands tableaux représentant les *quatre Evangélistes,* bien plus grands que nature : ces peintures sont du commencement du siècle et ne manquent pas de mérite. Une chaire sculptée par M. Poyet, menuisier de Chateldon, est, aux yeux des connaisseurs, un objet d'art remarquable. Son auteur l'a faite d'inspiration, sans modèle et sans aucune notion de sculpture. On distingue sur l'une des portes de l'église un moine sculpté par les religieux du moyen-âge. Il est dommage qu'il ait été mutilé par la révolution.

Les visiteurs peuvent descendre en toute confiance à l'hôtel de la Couronne-Dorée, tenu par M. Servagnet-Costet, propriétaire en outre du clos du Puy-Chevalet, qui fournit d'excellent vin rouge pouvant rivaliser avec le meilleur Bourgogne.

L'hôtel Dassaud-Charnet offre également tout le confortable qu'on peut désirer.

Le touriste qui gravit le côteau de Gironde découvre devant lui un vaste horizon borné à l'est par les montagnes du Forez et du Velay, au midi par la chaîne du Mont-d'Or et le Puy-de-Dôme, à l'ouest par l'immense forêt de Randan avec son superbe château, les coteaux ravissants des environs de Vichy, l'antique manoir des comtes de Bourbon-Busset. Le cours sinueux de la Dore et de l'Allier, dont les eaux fertilisent le riche bassin circonscrit par ces montagnes, l'élégante architecture du Pont de ris jeté sur l'Allier, complètent ce magnifique panorama.

En remontant le cours de Vauziron, dont les eaux abondantes font mouvoir un moulin à tan, de nombreux moulins à blé et alimentent de belles prairies, on arrive au domaine de M. Barghon de Fort-Rion, propriétaire intelligent et habile agriculteur qui, par une exploitation consciencieuse, a su en quelques années augmenter d'une manière notable la valeur des terres et des bois formant sa propriété, qui n'est autre que l'ancien fief de Fort-Rion. L'ancien château, qui a été détruit et dont il ne reste plus qu'une poterne, fut construit au XIVe siècle par les moines de Ris, et fut revendu, vers le milieu du XVIIe, à Jacques de Chervier, écuyer, lieutenant de vaisseau, et passa successivement à son fils Etienne, officier de cavalerie, puis à MM. Huguet qui le revendirent après la révolution de 1789.

Le château actuel est situé sur les ruines de l'ancien, dans un site agreste. La chaîne de montagnes qui l'entoure, les belles forêts de chênes et de sapins qui l'avoisinent, les montagnes du Mont-Dore qu'on découvre au loin à l'horizon étonnent le regard du visiteur. A l'ouest du domaine de Fort-Rion, sur la limite des communes de Ris, Busset et Arronnes, on aperçoit au hameau dit les Murs, les ruines d'un couvent de Templiers, dont la destruction remonte apparemment au règne de Philippe-le-Bel, destructeur de l'ordre.

Près de Chateldon, au hameau de La Roussille, on remarque un amas de rochers qui offrent à leur surface des creux circulaires taillés dans le granit et qui ne sont

autre chose que des autels druidiques ou dolmin. Ces cavités recevaient le sang des victimes humaines que les prêtresses des anciens Celtes sacrifiaient à des époques solennelles, et c'est par l'inspection de ce sang humain qu'elles s'inspiraient et prétendaient découvrir la volonté de leurs dieux.

A l'est de Chateldon, sur la limite de cette commune et de celle de Puy-Guillaume au hameau de La Mothe, se trouve un château, œuvre élégante du XVIII[e] siècle, ancienne maison de plaisance des seigneurs de Chateldon (1).

(1) Cette ville est la patrie de Gaspard-Joseph-Amand Ducher, écuyer, avocat au parlement de Paris, qui était fils d'Antoine Huguet, sieur Ducher, écuyer et conseiller du roi, lieutenant de la ville de Chateldon, chatelain de Puy-Guillaume et de Montpeyroux. et de Marguerite de Fougerolles, fille de Pierre de Fougerolles, écuyer, seigneur de La Corre, ancien gendarme de la compagnie du roi, chevalier de Saint-Louis. Il naquit en 1738. Ses parents le destinèrent à l'état ecclésiastique; mais les heureuses qualités dont il était doué et la suppression de l'ordre des Jésuites en 1773 changèrent sa carrière. Il se lança dans le barreau et fut admis au parlement de Paris en qualité d'avocat. C'est alors qu'il publia un ouvrage intitulé « *Coutumes générales et locales du Bourbonnais.* » Homme d'intelligence, il ne tarda pas à fixer l'attention du gouvernement. Apres avoir obtenu une audience du roi Louis XVI, il fut envoyé en Amérique avec la mission de composer un travail sur les *Lois commerciales et constitutionnelles*, des treize Etats-Unis. Quelque temps après il fut nommé vice-consul à Portsmouth, dans l'Etat de New-Hampshire, et conserva cette charge jusqu'à la Révolution, époque à laquelle il donna sa démission. Il

PUY-GUILLAUME.

RUINES DE SON CHATEAU. — EAUX MINÉRALES. — ABBAYE DE MONTPEYROUX.

Puy-Guillaume, situé à 1 kilomètre de Chateldon, sur les confins de l'Auvergne et du Bourbonnais, avait jadis un château fort, situé près du château de la Batisse. Un mamelon couvert de broussailles et entouré d'un fossé circulaire plein d'eau, est tout ce qui reste de cet

revint à Paris et disparut au mois de septembre 1793. On ignore comment il finit ses jours. Fut-il mis à mort comme aristocrate ou fut-il massacré en voulant défendre M. de Montmorin, ministre du roi, son ami et son protecteur?

Les ouvrages qu'il a laissés sont : un *Traité des Lois commerciales et Tarifs* des Etats du New-Hampshire, de Massa-

ancien manoir. Sainte-Foix, dans ses *Essais sur Paris*, et Chabrol, dans ses *Coutumes d'Auvergne*, nous apprennent que c'est à l'attaque de cette forteresse qu'on se servit, pour la première fois, vers 1338, du canon et des armes à feu : « C'était uniquement, disent ces auteurs, pour détruire les donjons : les chevaliers français auraient regardé comme une lâcheté de s'en servir contre des hommes à découvert et rangés devant eux en bataille. »

Tout près de ces ruines, on voit les restes du vieux château de la Batisse, ancien apanage de la famille de Névrezé. L'illustration de cette famille remonte au temps d'Henri III, qui accorda à François de Névrezé, en considération des services qu'il lui avait rendus, la moitié de la justice de Puy-Guillaume, par lettres enregistrées le 6 juin 1586.

François de Névrezé, écuyer, seigneur de la Batisse, prit, en 1597, la qualité de seigneur de Veyres, homme d'armes de la compagnie de M. de La Guiche. Il était père de Bernard de Névrezé, ainsi que Clément de Névrezé, capitaine de cinquante arquebusiers. Catherine, leur sœur, épousa en premières noces Jérôme de La Volpilière,

chusetts, de New-York, de la Caroline du Nord ; une *Analyse des Lois commerciales avec le Tarif des droits de douane*, pour les treize Etats-Unis d'Amérique. La Convention nationale fit imprimer, le 2 frimaire an 11, un *Projet du Code des Douanes* fait par M. Ducher.

et ensuite François Duprat, écuyer, seigneur de Boude, de la famille du chancelier. Clément de Névrezé laissa un fils nommé Raymond, marié à Gilberte Rollet, d'où vint Alexandre, avocat, père de Jacques de Névrezé, doyen du présidial de Riom. Il y a encore en Auvergne des descendants de cette famille.

Les ruines de l'abbaye de Montpeyroux méritent également d'être vues. La révolution a détruit le monastère habité par les religieux, ainsi qu'une élégante chapelle attenante au couvent. Le château qui subsiste au milieu de ces ruines et que la révolution de 1793 ne permit pas d'achever, était destiné à loger le chef de la communauté et à recevoir les nombreux visiteurs de cette riche abbaye. Ce monastère, de l'ordre de Citeaux, fut fondé en 1150, par Foulques de Jaligny. Situé dans une vallée, sur les bords de la Credogne, cette abbaye devint insensiblement propriétaire des terres avoisinantes. La générosité des seigneurs du voisinage contribua puissamment à l'enrichir, si bien que ses richesses tentèrent l'envie des grands seigneurs de l'époque, peu soucieux du droit de propriété. Elle fut pillée en 1467, en 1590, incendiée en 1685. Tous ces désastres ne l'empêchèrent pas, toutefois, d'être rebâtie et de redevenir florissante jusqu'en 1793, époque de sa destruction et de la dispersion des religieux qui la peuplaient.

RIS.

Le village de Ris (ancienne ville de Rivis), n'offre rien d'assez curieux pour y attirer les promeneurs. Ris était autrefois un prieuré de l'ordre de Cluny, qui, selon Prohet, avait été fondé en 952 par Amblard de Thiers, archevêque de Lyon, et par Saint-Odile selon Piganiol. La justice appartenait au prieur et s'étendait sur la paroisse de La Chaux. En 1622, le roy accorda aux religieux le droit de foire et marché *(Chabrol, coutumes d'Auvergne)*.

Les coteaux qui avoisinent Ris sont plantés de vignes qui fournissent des vins partageant la renommée de ceux de Chateldon, et qui sont considérés comme les meilleurs d'Auvergne.

CHATEAU DE MAULMONT.

Passons l'Allier sur l'élégant pont suspendu qui fait communiquer Ris avec les communes du canton de Randan. A trois kilomètres des bords de l'Allier, se trouve le château ou rendez-vous de chasse de Maulmont, sur la lisière de la belle forêt de Randan : c'est une dépendance du château de ce nom, appartenant il y a quelques années, aux héritiers de Madame Adélaïde, duchesse d'Orléans, dont la mémoire est bénie par la population indigente de la contrée. C'est aujourd'hui la propriété du duc de Galiéra, prince napolitain.

La maison d'Orléans, après 1830, acheta de M. Raulat d'Aigueperse l'emplacement du château actuel et quelques terres attenantes. Maulmont était autrefois un couvent de Templiers. Les seuls restes du monastère sont une porte de chapelle surmontée d'armoiries représentant un casque portant un lion ailé avec langue de feu et une croix suspendue, qui étaient les armes des chevaliers du Temple. Le château actuel construit par les soins de la princesse a coûté 500,000 francs. Il est l'œuvre du célèbre Fontaine, architecte. Les sculptures sur bois qu'on y remarque à profusion, ont été exécutées

par un habile artiste de Paris, M. Jacob. L'écusson placé sur la porte cochère, représentant une armure de chevalier du temple, a été sculpté habilement par M. Deroddes, de Clermont-Ferrand. Les blasons placés symétriquement sur la façade du château sont également de lui.

Tous les appartements ont leurs murs couverts de boiseries sculptées avec goût. On remarque dans la salle à manger, qui est la principale pièce, des meubles renaissance, chefs-d'œuvre de sculpture, un fauteuil en cuir de Russie d'un grand prix, des meubles anciens bois représentant les quatre saisons, un buffet moderne richement sculpté, des porcelaines de Chine formant une belle collection, un casque et un hausse-col en acier du XVIe siècle. La porte de la salle à manger, qui ouvre sur la cour du château, est en pierre de Volvic, et n'est autre qu'un portique existant à un hospice de Clermont en 1566. Les fines sculptures qui l'enrichissent, les armes de sire Duprat, évêque de Clermont, avec sa devise *Bene vivere et lætari,* en font un objet d'art précieux.

Le château de Moulmont, construit dans le style d'architecture renaissance, avec ses appartements si habilement distribués, ses meubles d'un goût exquis, ses armoiries si bien sculptées, ses deux observatoires, d'où l'on domine une riche campagne et des sites pittoresques si variés, est une merveille qui n'a pas sa pareille en France.

DEUXIÈME PARTIE.

TOPOGRAPHIE.

§ 1er

TOPOGRAPHIE DE CHATELDON. — CONDITIONS HYGIÉNIQUES DE LA LOCALITÉ. — ORIGINE DES EAUX.

Chateldon est situé dans le 7me climat, vers le 1 degré, 12 minutes, 20 secondes de longitude orientale, et le 45 degrés 30 minutes 20 secondes, de latitude septentrionale.

Du climat et de la végétation.

Chateldon et ses environs offrent une magnifique végétation. Les montagnes voisines et surtout celles du

Montoncelle abondent en plantes vulnéraires qu'on ne retrouve que sur le sommet des Alpes et des Pyrennées. On voit dans les bois qui entourent Chateldon, croître en abondance le mirtille, la framboise et la fraise qui ont un goût parfumé et exquis.

Le froment, le seigle, l'avoine et l'orge sont les céréales que l'on cultive dans les environs.

Chateldon fournit des fruits en très grande abondance. la cerise, la pêche, le raisin et la châtaigne ont un goût délicieux.

Le climat est doux et tempéré et le printemps commence de bonne heure.

On voit rarement monter le baromètre à 760 milli. au-dessus de son niveau : quand le vent du *sud* souffle avec une certaine violence il descend souvent au-dessous de 730 milli. Ce n'est pas d'après les variations du baromètre qu'on peut prédire d'une manière sûre le beau et le mauvais temps. Ce sont presque toujours les vents qui décident de la sérénité du ciel. Dans toutes les soisons le vent du *nord* annonce le beau temps ; le vent d'*ouest*, chargé d'humidité, indique la pluie. De tous les vents, c'est celui d'*est* N-E qui fait éprouver les jours les plus agréables ; outre la sérénité du ciel que ce vent amène presque toujours, l'air est encore tempéré.

Le vent du *sud* est souvent orageux : il est souvent brûlant dans le mois d'août.

Pendant les grandes chaleurs, le thermomètre C^{ge}. est

ordinairement de + 25 à 30 au dessus de 0 ; et dans les grands froids de 6 à 12 = 0.

§ II.

CONSTITUTION MÉDICALE DU PAYS.

Lorsque l'été a été sec, que le vent du *nord* a dominé et que l'automne a été pluvieux par un vent du *sud* et du *sud-ouest*, on éprouve à Chateldon, pendant l'hiver et au commencement du printemps, quelques affections catarrhales, des angines, des pneumonies etc.

Si, pendant l'été et surtout à l'approche de l'automne, on ressent des chaleurs excessives dans la journée et des fraîcheurs le soir et le matin, les maladies de cette saison sont le plus ordinairement quelques fièvres rémittentes quotidiennes et des fièvres intermittentes tierces ou double tierces, dont les rémissions paraissent bien marquées durant les deux ou trois premiers jours. Ces fièvres cèdent facilement à l'emploi du sulfate de quinine après avoir purgé les malades avec un minoratif doux.

§ III.

MOEURS ET CARACTÈRE DES HABITANTS.

Les habitants de Chateldon ont des mœurs douces : ils accueillent bien les étrangers qui viennent boire les

eaux, et s'empressent de leur procurer toutes les ressources nécessaires à la vie. Ils ont rendu leurs maisons logeables et on y trouve maintenant des logements propres et commodes.

On mange à Chateldon de bonne viande de boucherie que l'on fait venir de Thiers ou de Vichy qui n'en sont éloignés que d'un myriamètre et demi. Le voisinage des rivières d'Allier et de Dore procure du poisson en abondance, et le ruisseau du Vauziron, qui passe devant l'établissement thermal, des truites excellentes. La campagne fournit du gibier de toute espèce, et les basse-cours y sont pourvues de très bonne volaille. Le beurre y est excellent ainsi que tous les fruits et les légumes.

Le gouvernement, qui, dans sa surveillance active, embrasse tous les intérêts publics, a nommé un médecin-inspecteur dont le zèle et les soins empressés ne manqueront pas aux malades qui viendront aux eaux de Chateldon pour suivre et diriger leur régime pendant la saison des eaux.

§ IV.

ORIGINE DES SOURCES.

L'origine des sources de Chateldon est la même que celle des eaux douces, et leur point d'infiltration pluviale dérive probablement des plateaux ou des montagnes de granit et de porphyre qui les avoisinent. Leur point de

départ parait être dans la direction du *nord-est* au *sud-ouest*. Le fait de la minéralisation de ces eaux tient évidemment à des conditions géologiques que l'eau rencontre en traversant les artères souterraines pour jaillir ensuite à la surface du sol. Les coteaux et les montagnes qui entourent ces sources et au pied desquelles elles sourdent naturellement, abondent en fer et en substances minérales, et ces eaux en filtrant et coulant dans des canaux remplis de gaz acide carbonique qu'elles dissolvent et de là sur différentes couches de *Calcium*, de *Sodium*, de *Magnésium*, s'imprègnent de ces substances.

C'est un fait que *Pline* avait déjà constaté ! *Tales sunt aquæ, qualis terra per quam fluunt :*

Les eaux de Chateldon naissent toutes dans le terrain primitif ou sur les limites de ce terrain et du terrain de transition. Elles ne paraissent pas émaner d'une grande profondeur puisqu'on les rencontre à un mètre seulement au-dessous du sol. Ces eaux jaillissent en bouillonnant à travers les fissures d'une roche granitique sous laquelle elles se trouvent emprisonnées, et tout porte à croire, d'après les travaux qui ont été faits en 1853 autour de ces sources pour en assurer et augmenter le débit qu'on obtiendrait une très grande quantité d'eau minérale si on faisait des fouilles plus profondes et plus étendues que celles qui ont été faites jusqu'à ce jour.

Comme, à leur sortie de la roche primitive, les eaux de Chateldon coulent dans la direction de l'*est* à l'*ouest*

et sont en amont de celles de Saint-Yorre, Hauterive, Vichy, Vesse, Cusset etc. dont elles ne sont pas très éloignées, ne seraient-elles pas l'origine de la grande nappe d'eau qui alimente ces dernières sources?

Les eaux de Chateldon, il est vrai, sont plus froides que celles de tout le bassin de Vichy, mais, en s'enfonçant dans les entrailles de la terre à des profondeurs différentes, leur chaleur, une fois arrivée à Vichy, Cusset, etc. qui se trouvent à environ 21 kilomètres de Chateldon, ne serait-elle pas due au phénomène général de la haute température de l'intérieur de la terre. Cette hypothèse paraît d'autant plus admissible, qu'on retrouve dans les eaux de Chateldon tous les principes qui entrent dans la composition de celles de Vichy, Cusset etc. Les différences qu'elles présentent entre elles, proviendraient seulement des modifications par perte ou augmentation de principes qu'elles auraient éprouvées tant pendant leur séjour dans les assises inférieures du terrain tertiare que dans le cours de leur trajet ascensionnel.

TROISIÈME PARTIE.

§ I.

ÉTABLISSEMENT THERMAL. — DÉNOMINATION ET SITUATION DES SOURCES. — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES DES EAUX.

L'établissement de Chateldon consiste en un bâtiment modeste, d'une structure moderne. Il se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. Les appartements sont propres, commodes et bien disposés. Une salle d'attente, située au rez-de-chaussée est destinée aux personnes qui viennent boire les eaux. A l'est de ce bâtiment, on a fait construire plusieurs cabinets de bains à l'usage des buveurs d'eau, et dont on se propose d'augmenter le nombre.

§ II.

LES SOURCES. — LEUR DÉBIT JOURNALIER.

Il y a à Chateldon trois sources d'eaux minérales, dont on fait usage et qu'on exporte au loin : ce sont *les Sources des Vignes* ou de *l'Établissement*. Ces trois sources, qui sont situées à 500 mètres environ de la ville, sont renfermées dans un rectangle dallé en pierres de volvic, et entouré d'une jolie grille de fer.

La plus ancienne des sources, celle qui a été découverte la première par feu le docteur Desbrest, mon grand-père, est contenue dans un bassin carré, et porte le nom de *Puits Carré*.

La seconde, qui vient s'ourdre à quelques mètres de la première, est renfermée dans un bassin de forme ronde, recouvert d'une petite grille de fer, c'est le *Petit Puits Rond*.

La troisième, qui n'a été découverte qu'au mois d'avril 1853, par le docteur Desbrest, en faisant faire des travaux de captage aux anciennes fontaines, a reçu le nom de *Source Sainte-Eugénie* ou *Nouvelle Source*. Elle jaillit dans un joli bassin de forme ronde, surmonté d'une margelle en pierre de volvic.

Le débit journalier de ces trois sources est d'environ 15,000 litres ou 15 mètres cube d'eau.

Celui de la première est de 4000 litres.

Celui de la seconde est de 5000

Et enfin celui de la troisième de 6000

Si on voulait faire de nouvelles fouilles, on trouverait, d'après des données certaines, en creusant seulement à un ou deux mètres de profondeur, une masse d'eau très considérable et dont le volume ne le céderait en rien à celui de nos plus riches établissements thermaux.

§ III.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES DES EAUX DE CHATELDON. — LEUR TEMPÉRATURE. — LEUR COMPOSITION CHIMIQUE.

Les eaux de Chateldon sont froides, limpides et gazeuses : elles ont une saveur aigrelette, agréable et ferrugineuse : elles sont pétillantes et mousseuses. Si on les mêle avec du vin et si on y ajoute un peu de sucre, on les voit fumer avec un léger bruit et fournir des bulles abondantes de gaz acide carbonique. L'eau observée dans les *sources des Vignes*, paraît être en ébullition continuelle. Ces bulles, qui sont produites par un dégagement considérable de gaz acide carbonique, viennent crever à la surface de l'eau et font entendre un bruissement incessant. Ce dégagement de gaz augmente par un temps sec et à l'approche des orages.

On voit au fond et sur les parois des bassins ainsi que dans les canaux qui servent à l'écoulement des

sources, un dépôt ocracé très abondant, formé par du *sous-carbonate de fer.*

La température des eaux de Chateldon est fixe et invariable pendant toutes les saisons :

Elle est pour le *puits Carré* de † 12 C^gd^
— pour le *petit Puits Rond* de † 11
— pour la *Source Nouvelle*
ou source *Ste-Eugénie* de † 11

§ IV.

EXAMEN CHIMIQUE DES EAUX DE CHATELDON. — EXPÉRIENCES FAITES SUR LES LIEUX MÊMES PAR M. DESBREST, MÉDECIN-INSPECTEUR DES EAUX MINÉRALES.

Effets produits sur les couleurs bleues végétales.

Les eaux de Chateldon verdissent le sirop de violettes et rougissent le papier de tournesol.

Effets produits par la noix de Galle et par le prussiate de potasse.

L'infusion de noix de Galle, versée dans l'eau de Chateldon y occasionne une teinte vinacée.

La dissolution de prussiate de potasse, versée dans l'eau de Chateldon décide sur le champ une teinte d'un beau bleu d'azur; et, au bout de quelque temps, cette teinte devient plus foncée.

Effets du prussiate de potasse et de la noix de Galle sur le dépôt ocracé qui se trouve au fond et sur les parois des fontaines.

Si, après avoir fait dissoudre ce dépôt ocracé dans l'acide nitrique, on le traite par la noix de Galle, on obtient une teinte d'un violet foncé ; le ferro-cyanate de potasse y occasionne sur le champ une couleur d'un beau bleu foncé.

Action des acides sur les eaux de Chateldon.

Les acides versés dans l'eau de Chateldon y font naître une vive effervescence.

Action des alcalis.

Les alcalis caustiques versés dans l'eau de Chateldon y occasionnent un précipité blanc, floconneux, très abondant.

Effet produit par le nitrate d'argent.

Le nitrate d'argent détermine un précipité assez abondant, insoluble dans l'eau et soluble en totalité dans l'acide nitrique pur. Ce précipité est, suivant M. Chevalier, un sous-carbonate d'argent.

Effet produit par l'hydro-chlorate de baryte.

L'hydro-chlorate de baryte versé dans l'eau de Chateldon ne donne aucun précipité sensible.

Effet produit par l'oxalate d'ammoniaque.

L'oxalate d'ammoniaque y forme un dépôt assez abondant, occasionné par la présence de la chaux.

Effet produit par le phosphate neutre de soude.

Le phosphate neutre de soude donne lieu à un précipité de chaux, et la liqueur filtrée additionnée d'ammoniaque, forme un nuage floconneux de phosphate ammoniaco-magnésien, dû à la présence de la magnésie dans l'eau de Chateldon.

Il résulte des épreuves par les réactifs que les eaux de Chateldon contiennent de l'acide carbonique libre qui fait virer la teinture de tournesol au rouge violet; une substance martiale, indiquée de la manière la plus évidente, par la noix de galle et le prussiate de potasse; des carbonates que les acides décomposent avec effervescence; de la chaux et de la magnésie, dissoutes par l'acide carbonique, que les alcalis caustiques précipitent à l'état de sous-carbonates.

L'eau de Chateldon, traitée par l'hydro-chlorate de baryte et le nitrate d'argent indique à peine quelques traces de sulfate et de chlorure, mais quand on agit sur le produit de la concentration, la présence de ces sels devient évidente.

§ V.

ANALYSE DES EAUX DE CHATELDON PAR DIFFÉRENTS CHIMISTES.

Comparaison des principes qui minéralisent les eaux de Spa et celles de Chateldon, par RAULIN. (1)

« L'eau de Spa donne par
» pinte, de principe volatil, le
» même que l'eau de Chateldon.

grains

» D'alcali minéral..... 4
» De terre calcaire.... 4
De sel marin....... 4
» De substance martiale 6

« L'eau de Chateldon donne
» par pinte, de principe volatil,
» le même que l'eau de Spa.

grains

» D'alcali minéral..... 4
» De terre calcaire.... 4
» De sel marin....... 4
» De substance martiale 2
» De terre absorbante.. 3

(1) Parallèle des Eaux minérales d'Allemagne et de France, par Raulin, ancien Inspecteur des Eaux minérales du royaume (page 74).

ÉCOLE DES MINES.

LABORATOIRE.

N° 1223.

ANALYSE DES EAUX MINÉRALES DE CHATELDON.

FAITE PAR L'ÉCOLE DES MINES DE PARIS, REMISE A M. LE Dr DESBREST PAR M. BEUDANT, INGÉNIEUR DES MINES, DIRECTEUR DU LABORATOIRE.
Extrait du registre du bureau d'essai pour les substances minérales. (1852.)

Eaux minérales de Chateldon et dépôt formé par ces Eaux remis par M. le docteur Desbrest.

L'EAU CONTIENT PAR LITRE.	SOURCES DES VIGNES. n°1 ancienn source des Vignes. PUITS CARRÉ	n° 2 nouv^e source des Vignes PUITS ROND	n° 3 dépôt formé autour des fontaines PAR LES EAUX MINÉRALES.		ANALYSE rétablie par le calcul sur ces données par le d^r DESBREST.	n 1 ancienn source des Vignes. PUITS CARRÉ	n. 2 nouv^e source des Vignes. PUITS ROND
Acide carbonique	gr. 2,349	gr. 3,021	Ce dépôt contient sur 1 gr.		Acide carbon. lib.	gr. 1,820	gr. 1,512
— sulfurique	0,020	0,020			Carbonates de soude...	0,357	2,182
— phosphor.	0,153	0,064	Acide phosphorique	0,019	magnésie	0,164	0,238
— arsénieux	traces	traces	— arsénieux...	0,002	potasse..	0,037	0.275
— chlorhydr	0,005	0,010	Silice	0,162	chaux ..	0,549	0,941
Silice.	0,062	0,100	Protoxide de fer...	0,344	ferreux..	0,020	0,030
Protoxide de fer.	0,012	0,017	Chaux	0,062	Sulfate de soude.	0,035	0,035
Chaux	0,355	0,555	Magnésie	0,018	Chlorhyd. de sou.	0,008	0,016
Magnésie.......	0,079	0,117	Alcalis	0,015	Silice	0,062	0.100
Potasse	0,025	0,192	Eau acide carboniq.	0,372	Phosphate de ch.	0,250	0,104
Soude..........	0,242	1,337			Arsén. de ch. et fer	traces	traces
Princ^es minéralis.	3,302	5,433		0,994		3,302	5,433

Composition chimique d'un litre de chacune des Eaux minérales de Chateldon par M. Bouquet.

SUBSTANCES CONTENUES DANS LES EAUX	CHATELDON	
	PUITS CARRÉ.	PUITS ROND (Source Ste-Eugénie)
Acide carbonique	gr. 3,327	gr. 3,863
— sulfurique	0,020	0,020
— phosphorique	0,153	0,064
— arsénique	traces	traces
— borique	?	?
— clorhydrique	0,005	0,010
Silice	0,062	0,100
Protoxide de fer	0,012	0,017
— de manganèse	?	?
Chaux	0,355	0,555
Strontiane	?	?
Magnésie	0,079	0,117
Potasse	0,025	0,048
Soude	0,242	0,334
Matière organique	traces	traces
	4,280	5,128
Poids des résidus	1,315	1,992
Poids des sels neutres calculés	1,392	2,036
Rapports centésimaux	106,31	102,20

Analyse des gaz des eaux de Chateldon, faite sur les lieux par M. Chevalier, *dans les premiers jours de septembre 1836.*

« La température de l'air étant de 15° centigrades,
» celle de l'eau des sources était à 10°. :

« Les gaz qui se dégageaient des sources étaient
» formés d'acide carbonique presque pur. En effet,
» essayés à plusieurs reprises, ils ont fourni pour
» 100 parties :

« Acide carbonique	99
« Résidu.	1

» Le résidu, examiné à son tour, a été reconnu être
» composé, pour 100 parties :

« D'azote.	65
« et d'oxygène.	35

CONCLUSION.

L'eau de Chateldon, comme il est facile de le voir, est une eau acidule, alcaline et ferrugineuse. Elle contient une assez grande quantité d'acide carbonique libre, qui, d'après M. Chevalier, est d'une grande pureté, et ne renferme que quelques traces d'azote. Par sa nature, elle se rapproche des eaux acidules gazeuses de Seltz, de Pyremont et de Spa à laquelle Raulin l'avait comparée.

Tout en rendant justice à l'esprit judicieux qui a guidé lès divers chimistes dans l'analyse qu'ils viennent de publier sur les eaux de Chateldon, je suis porté à croire, d'après des expériences que j'ai faites sur les lieux mêmes, que ces eaux contiennent une plus grande quantité de *fer* que celle annoncée par ces savants chimistes, et qu'elles ne sont nullement *incrustantes*, comme celles de Saint-Allyre, de Vichy, et d'autres localités de l'Auvergne.

QUATRIÈME PARTIE.

DES PROPRIÉTÉS MÉDICINALES DES EAUX DE CHATELDON.

§ 1er

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Si les eaux minérales jouissent, de nos jours, d'une plus grande vogue qu'autrefois, ce n'est pas seulement une affaire de mode, mais bien parce qu'elles ont des propriétés qu'on ne saurait révoquer en doute, et qu'elles sont très souvent un moyen assuré de rétablir la santé, lorsqu'on les administre avec sagesse, discernement et prudence.

C'est principalement dans les maladies chroniques qui exigent de la part du médecin beaucoup plus de sagacité et de lumières que les maladies aiguës, que l'on fait usage des eaux minérales. Les efforts de la nature dans ces maladies sont presque toujours insuffisants pour la faire sortir victorieuse du combat : elle a besoin de secours, mais ils doivent être proportionnés à la force du mal, à sa nature, à son opiniâtreté et à sa résistance.

On divise les eaux minérales en deux grandes classes; celles qui sont thermales ou chaudes et celles qui sont froides. Les premières, plus actives, plus pénétrantes. douées souvent d'une très grande chaleur, conviennent mieux dans les grandes maladies ; elles font des impressions plus vives ; elles remuent la machine plus puissamment que celles qui sont froides. Les effets qu'elles produisent sont plus ou moins prompts, plus ou moins actifs, relativement à la qualité et à la quantité de leurs principes minéraux et au degré de chaleur qui les accompagne.

Les eaux minérales froides ont des propriétés différentes, relatives aux substances minérales qui les caractérisent : elles sont salines, acidules, ferrugineuses, et leur activité dépend, ordinairement, du plus ou moins de substances qu'elles contiennent et de la façon dont elles y sont combinées.

En général, on les emploie dans tous les cas où les solides ont perdu leur ressort ordinaire ; elles favorisent

les sécrétions, donnent du ton à l'estomac, facilitent les digestions, rétablissent les mouvements désordonnés du système nerveux et en arrêtent les spasmes. Elles conviennent dans les maladies des reins et dans celles de la vessie : elles ne font pas des impressions si vives sur les solides, ni sur les fluides que les eaux thermales, et, c'est par cette raison qu'on les préfère souvent à ces dernières qu'on ne doit jamais prendre qu'avec les plus grandes précautions, et après un examen suivi et raisonné, tant sur les substances qui les constituent et qui les minéralisent, que sur leur façon d'agir qui mérite la plus grande attention de la part de ceux qui en font usage et de ceux qui les prescrivent.

Les eaux minérales n'agissent-elles qu'en vertu de la propriété qu'elles ont d'être excitantes, et ne doit-on attribuer les effets salutaires qu'elles produisent qu'à la puissance de la révulsion ? Dans l'état actuel de la science, regarder cette propriété des eaux minérales comme unique, c'est, suivant nous, vouloir renfermer leur action dans des bornes trop étroites.

En effet, les liquides étant doués de vitalité et susceptibles, par conséquent, d'éprouver des altérations primitives, les principes qui constituent les eaux minérales, ayant une action directe sur eux, peuvent donc, en les ramenant à leur état normal, être la cause de la guérison de beaucoup de maladies : vouloir nier l'influence de cette cause, ce serait se refuser à l'évidence.

§ II.

DES PROPRIÉTÉS MÉDECINALES DES EAUX DE CHATELDON.

Les eaux de Chateldon exercent une action stimulante sur tous nos organes, et leur effet immédiat est d'augmenter la rapidité et l'énergie de toutes les fonctions vitales. Elles excitent l'appétit, facilitent la digestion et calment les chaleurs d'entrailles. Elles conviennent dans les vomissements habituels, dans le dégoût, la tension de l'estomac, les flatuosités, et réussissent, en général, dans les affections chroniques du tube digestif, maladies si communes de nos jours, et dans lesquelles on emploie beaucoup d'eaux minérales qui sont plutôt nuisibles qu'utiles par la propriété qu'elles ont de constiper ou de relâcher trop fortement les malades, et d'irriter ainsi la membrane muqueuse des voies digestives.

On les emploie avec succès dans les maladies des solides et particulièrement des nerfs, dans celles qui dépendent de l'altération des fluides, et dans les indispositions qui sont une suite de l'erreur et de l'abus dans le choix des plaisirs.

Indépendamment de ces propriétés générales, elles en ont encore de particulières.

Comme ces eaux sont chargées d'une grande quantité de gaz acide carbonique, qu'elles contiennent des bicarbonates alcalins et qu'elles passent ordinairement par

la voie des urines, elles conviennent très bien dans les dysuries, la rétention d'urines, le catarrhe de la vessie, la néphrite calculeuse et la gravelle : elles favorisent la descente des petits graviers qui se trouvent engagés dans les urtères et la dissolution ou l'expulsion de ceux qui sont enfermés dans la vessie ou dans le canal de l'urètre.

« L'expérience a prouvé que les boissons alcalines,
» surtout l'eau acido carbonique et la magnésie pure
» étaient les remèdes les plus efficaces pour faire cesser
» la disposition calculeuse et rendre soluble le gravier
» qui aurait pu se former dans celle où il serait composé
» d'acide, (ce qui arrive le plus ordinairement.) Nous
» croyons que ces médicaments agissent à la fois en
» facilitant la dissolution des petites concrétions, et en
» modifiant les propriétés vitales des reins. (1)

On regarde les eaux de Chateldon comme un excellent tonique : c'est à la présence du fer, à sa grande divisibilité et à sa combinaison avec l'acide carbonique qu'elles doivent cette propriété ainsi que celle d'être un des plus doux et des plus sûrs apéritifs : aussi les ordonne-t-on avec le plus grand avantage, dans les pâles-couleurs, le dérangement des maladies périodiques des femmes, leur suppression, les pertes blanches pour lesquelles elles sont spécifiques ; dans le diabète et l'incontinence d'urines ; dans les maladies de l'estomac

(1) Elémens de chimie d'Orfila T. II p. 540 et 5.1.

et dans celles des autres viscères qui concourent à la digestion ; dans les diarrhées, les flux de ventre rebelles : on doit sentir que ces eaux étant martiales et toniques, peuvent, en rétablissant le ressort des intestins et en détruisant les embarras des glandes mésentériques, faire cesser ces déjections opiniâtres contre lesquelles on emploie souvent, sans succès, les remèdes qui paraissent le mieux indiqués.

L'académie royale de médecine, dans son rapport sur le choléra-morbus asiatique, publié et rédigé par ordre du gouvernement, a conseillé l'usage des eaux de Chateldon, comme un moyen préservatif dans le cours de cette épidémie. Pendant la convalescence de cette cruelle maladie, on mêlait les eaux de Chateldon avec des vins généreux, et les malades en éprouvaient un très grand bien.

Les eaux de Chateldon, appliquées extérieurement et prises à l'intérieur, conviennent aussi dans les maladies de la peau, particulièrement dans la couperose, les dartres vives et farineuses, les démangeaisons, à la fin des érésypèles et des maladies vénériennes.

Ces eaux ont encore une propriété particulière qui doit les rendre précieuses aux personnes du beau sexe : elles facilitent la conception, en remédiant aux dérangements qui surviennent dans les organes de la génération.

Cette vertu, je le sais, on l'attribue à toutes les eaux

minérales, mais aucune ne la possède à un plus haut degré que celles de Chateldon. Elle est du reste confirmée par un assez grand nombre d'expériences, pour qu'il puisse rester quelque incertitude à cet égard.

Les eaux de Chateldon sont si légères et si gazeuses ; elles pénètrent si aisément nos plus petits tubes capillaires, qu'on les administre, avec le plus grand succès, dans les maladies nerveuses, dans les affections hystériques et hypocondriaques ; dans les vapeurs qui dépendent surtout de la délicatesse, de la sensibilité et de la faiblesse des nerfs.

Pomme à qui la science est redevable d'un excellent traité sur les maladies vaporeuses, conseille, dans ces maladies, l'usage presque continuel des bains tièdes ou froids, les lavements, l'eau de veau, d'agneau, le petit lait, les bouillons de poulet, de tortues, de grenouilles et à la fin les eaux minérales froides et acidules. (1)

« Quoique la théorie de ce médecin soit très lumineuse, disait feu le docteur Desbrest, mon grand'père, je ne suis pas tout-à-fait de l'avis de Pomme sur le traitement des affections hystériques et hypocondriaques : ces maladies dépendent incontestablement de l'irritabilité du genre nerveux, de sa trop grande

(1) Pomme est d'accord, à l'égard de ce dernier précepte, avec tous les auteurs qui ont écrit sur ces maladies...... Voyez Hoffm, Baglivi, Lieutaud, Raulin, Tissot, etc.

sensibilité et de son extrême mobilité. Le régime délayant auquel Pomme assujettit ses malades, convient bien dans les paroxismes nerveux et dans le temps que les spasmes et les mouvements convulsifs se manifestent plus particulièrement ; mais les paroxismes étant une fois passés, on doit s'occuper du moyen d'en prévenir de nouveaux, ce qu'on ne saurait toujours espérer de sa méthode qui ne va pas à la cause du mal.

» Le racornissement que ce médecin suppose dans les nerfs et dans les parties membraneuses, n'est jamais qu'un état de spasme, d'irritation et de crispation qui cesse presque toujours avec l'accès vaporeux et souvent sans le secours des bains et des remèdes délayants.

» Les causes qui déterminent ces mouvements nerveux et spasmodiques sont si différentes, si variées et si multipliées qu'on chercherait inutilement dans nos pharmacopées les remèdes propres à les guérir. Les excès du plaisir et de la douleur, les peines de l'âme, les méditations profondes, la contention d'esprit, les délires de l'imagination, l'attente et la perte d'une grande fortune, une terreur subite, une dévotion outrée, la crainte de la mort, les veilles poussées trop loin, une application trop constante à l'étude, une vie oisive et sédentaire; une maladie longue traitée par de copieuses saignées ou de fréquentes purgations ; des hémorragies abondantes, des pertes blanches, la suppression ou le

dérangement du flux menstruel ; l'abus des plaisirs vénériens, une disposition héréditaire et une infinité d'autres causes peuvent toutes concourir à débiliter le genre nerveux au point de lui laisser une disposition à être mu vivement et violemment agité ; ainsi, voyons-nous presque toujours la santé des vaporeux des deux sexes dépendre de la constitution de l'atmosphère. Lorsque le ciel est clair et serein, que les vents d'Est, Nord-Est, ou de Sud-Est soufflent, que l'air n'est ni trop froid ni trop chaud, ces malades sont ordinairement dans une situation assez heureuse ; l'espérance renaît dans leur âme, la sérénité se montre sur leur visage, et leur satisfaction paraît dans leurs yeux : ils se plaisent, pendant cette heureuse constitution, dans la société de leurs amis ; ils se livrent aux plaisirs et ils en goûtent les douceurs ; mais les plaisirs mêmes, s'ils s'y abandonnent sans ménagements ; s'ils n'observent pas les règles de la modération, dans ceux de la table et de l'amour ; s'il leur survient quelque peine d'esprit, qu'ils soient témoins de quelque scène désagréable ; s'ils sont surpris par un évènement imprévu ; si leur imagination est troublée pas les soins domestiques ; si la constitution de l'air change tout d'un coup ; si le temps devient couvert, froid, pluvieux, nébuleux ; si les vents prennent une direction contraire à celle qu'ils avaient ; il se fait alors une révolution subite dans leur machine frêle et sensible ; la transpiration arrêtée ou supprimée les expose aux mêmes acci-

dents : ils deviennent chagrins, inquiets, mélancoliques; tout leur déplaît; leurs amis les ennuient, tout ce qui les entoure les fatigue; ils soupirent après la solitude, ils voudraient rester seuls et isolés et, si on les quitte, ils se plaignent qu'on les abandonne; ils courent après les remèdes, refusent souvent ceux qu'on leur donne; ils consultent leurs médecins, ne font presque jamais la moitié de ce qu'on leur prescrit; ils voudraient en changer chaque jour; ce sont des êtres malheureux pour eux-mêmes et fatigants pour les autres : la plupart de ces accidents dépendent surtout de l'hypocondrie, qui est plus longue, plus difficile et plus rebelle au traitement que l'hystérie, dont les accès se manifestent chez les femmes par quelques-uns des symptômes dont je viens de parler, et auxquels il s'en joint plusieurs autres qui ne sont pas aussi familiers aux hommes.

» Elles éprouvent des maux de tête plus ou moins profonds; quelquefois elles se plaignent d'une douleur aiguë semblable à celle que leur causerait un clou qu'on leur enfoncerait dans le crâne; c'est ce qu'on nomme *clou hystérique;* elles ont des sifflements et des bourdonnements d'oreilles, des vertiges, des tremblements, des palpitations, des lassitudes, des engourdissements; elles crient, chantent et pleurent sans sujet : l'estomac devient tendu et boursoufflé; elles rendent beaucoup de vents par la bouche; ce symptôme est aussi familier aux hommes hypocondriaques; quelques-uns sont exposés à des sensations passagères de froid et de chaud dans les

différentes parties du corps, et particulièrement à la tête et le long de l'épine du dos ; à des suffocations alarmantes ; d'autres éprouvent une toux sèche, convulsive, des crachottements incommodes, des douleurs de dents, des battements aux artères mésentériques, cœliaques, à l'aorte, aux carotides ; le pouls est petit, inégal, intermittent ; quelquefois même il se perd, les extrémités sont froides : dans les paroxismes les plus violents, les femmes éprouvent un étranglement à la gorge, (boule hystérique) des convulsions, des syncopes ; elles perdent la parole, le pouls paraît éteint, elles sont sans mouvement, et, si on ne s'était pas familiarisé avec ces accidents, quelquefois on les croirait mortes.

» Il résulte de tous ces phénomènes auxquels je pourrais en ajouter beaucoup d'autres communs aux deux sexes que, dans les affections vaporeuses, ce sont les nerfs qui jouent le principale rôle : on doit sentir que cette maladie qui a ses temps de rémissions, et dont les paroxismes sont plus ou moins fréquents, plus ou moins violents dans les divers sujets, ne peuvent pas dépendre du racornissement, de la crispation des nerfs, ainsi que le prétend Pomme, qui prend sans doute l'effet pour la cause ; aussi les bains, les pédiluves, l'eau de veau, de poulet, le petit lait et tous les autres délayants, dont on peut tirer le plus grand parti, durant les paroxismes, sont presque toujours insuffisants pour guérir ces maladies.

» On a dû observer que chez les hypocondriaques

ainsi que chez les femmes hystériques et vaporeuses, l'estomac est constamment lésé, qu'il ne fait jamais parfaitement ses fonctions : les preuves s'en tirent du désordre des digestions ; le plus souvent, les vaporeux ont un appétit désordonné, rien ne peut les satisfaire ; ils mangent avec une avidité incroyable ; à peine sont-ils sortis de table qu'ils s'y remettraient pour recommencer un nouveau repas : d'autres fois ils sont dégoutés ; rien ne les tente, ils ont une paresse pour manger, dont ils ignorent la cause, et, en général, toutes leurs digestions sont longues, lentes, pénibles, laborieuses et et fatigantes : ils sont tourmentés par des vents incommodes, des rapports acides, nidoreux, des aigreurs, des chaleurs âcres et cuisantes ; ils rendent par la bouche une pituite abondante, insipide, claire, ténue et quelquefois glaireuse : ils ont ordinairement le ventre serré, ils sont constipés, leurs garde-robes sont rares, difficiles, laborieuses, leurs excréments durs, noirs, séparés ; d'autrefois, les matières sont liées, liquides, le ventre est libre, les déjections sont glaireuses, bilieuses, etc. Ces différentes manières d'être dépendent toujours du degré de tension et de relâchement du système nerveux et membraneux ; et quoique les paroxismes vaporeux se manifestent quelquefois après des excrétions abondantes et d'une bonne consistance, les malades n'en font pas moins des vœux pour la facilité de leurs garde-robes ; ces sortes d'excrétions leur font éprouver un bien-être auquel ils ne sauraient assigner aucun prix. Lorsque le

ventre est le plus opiniâtrement constipé, les urines sont claires, limpides, fréquentes, abondantes ; dans cet état elles sont l'annonce d'un paroxisme prochain, et c'est alors le temps de faire usage de la méthode recommandée par Pomme : enfin tous les vaporeux éprouvent, dans des degrés différents, les accidents divers qui servent à caractériser les mauvaises digestions.

» Il ne suffit pas, dans le traitement des maladies vaporeuses, d'avoir égard aux solides, on doit encore considérer l'état des fluides. Comme les paroxismes hystériques et hypocondriaques sont toujours accompagnés de l'éréthisme et de la crispation des parties nerveuses, et particulièrement de celles de l'estomac et du canal intestinal, le mouvement des liquides et leur circulation doivent être singulièrement gênés pendant ces accès, qui sont souvent très longs, et dont les retours sont quelquefois fréquents : les tubes capillaires séreux, sanguins, lymphatiques, les vaisseaux chilifères, vasculeux, glanduleux ; enfin tous les petits vaisseaux de quelque nature qu'ils soient, et quelque forme qu'ils puissent avoir, doivent être nécessairement dans un état de gêne, de contrainte, de spasme, de crispation qui les force à refuser le passage aux fluides pour lesquels ils sont destinés ; d'où il résulte que se trouvant arrêtés dans leurs cours, ils doivent s'épaissir, se condenser et conséquemment fermer, boucher, engorger les tubes capillaires ; et c'est de la multiplication de ces petites concrétions, de ces oblitérations particulières que nais-

sent les grandes obstructions et ces altérations organiques qui nous étonnent quelquefois par leur volume, leurs formes, leur structure, leur situation et leur étendue. Le nombre des vaisseaux étant ainsi considérablement diminué, les fluides circulent avec d'autant plus de peine que les obstacles sont plus considérables et plus multipliés ; les humeurs doivent donc changer de nature et acquérir des qualités différentes de celles qui constituent la bonne santé. Ainsi, lorsque ces maladies sont anciennes et invétérées, les solides et les liquides sont également viciés ; et, dans le traitement, il faut avoir égard non-seulement aux divers degrés d'altération des fluides, mais encore à l'état des solides, d'où il résulte qu'on ne doit pas s'attacher uniquement à restituer aux solides la souplesse qu'ils ont perdue, à les relâcher, à les détendre, mais il faut encore ouvrir les vaisseaux fermés, oblitérés, obstrués ; détruire les concrétions lymphatiques, et rendre, en général, à toutes nos humeurs, autant au moins que la chose est possible, et que l'état des malades le comporte, la fluidité et la consistance qui leur sont naturelles.

» J'ai déjà fait observer que l'expérience nous avait appris que, dans les affections vaporeuses, l'estomac et les autres viscères, qui servent à la digestion, étaient toujours principalement et particulièrement affectés : on doit sentir que l'altération et la dégénération de nos humeurs dépendent primitivement du dérangement des organes digestifs ; car, si la digestion se fait mal, le

chyle qu'elle fournit manque des qualités requises pour former le sang, la lymphe, ainsi que les autres fluides, et les constituer tels qu'ils doivent être pour la conservation et l'entretien de la santé ; ainsi, il est essentiel de fixer principalement ses regards sur les vices digestifs, afin d'y remédier par les secours les plus sûrs et les moyens les plus puissants.

» Les organes digestifs étant une fois rétablis, les sucs nourriciers qu'ils fourniront deviendront propres à réparer les pertes que nous faisons continuellement par les voies ouvertes pour toutes les excrétions : alors les solides auront plus de consistance ; ils résisteront mieux aux impulsions étrangères ; l'air et les différentes modifications ne feront pas la même impressien sur le système nerveux ; il ne sera plus ni si sensible, ni si irritable ; il diminuera de mobilité ; les perceptions, il est vrai, en seront moins vives, les sensations agréables moins délicieuses ; mais les pertes que les malades feront de ce côté peuvent-elles entrer en considération avec les peines, les douleurs et les souffrances qu'ils éprouvent, lorsque des objets désagréables les affectent.

» Les eaux de Chateldon, en rétablissant les digestions, concourent donc d'une manière puissante à la guérison des maladies vaporeuses, et parmi les eaux acidules, ferrugineuses et alcalines, je n'en connais pas, j'ose le dire, dont les effets soient plus assurés et plus constants, pour opérer cette importante révolution, que celles de Chateldon. C'est à la présence de l'acide car-

bonique dont elles sont si abondamment pourvues ; c'est à son mélange avec un oxide de fer et aux sels alcalins qu'elles contiennent qu'on doit attribuer ces propriétés.

» Quoique les eaux de Chateldon soient un apéritif doux et fort actif, il peut pourtant arriver que ce remède soit insuffisant, pour enlever les embarras qui se sont formés dans les viscères du bas ventre, surtout si les engorgements ont une certaine étendue et qu'ils aient acquis beaucoup de consistance : on peut alors associer à ces eaux d'autres apéritifs, des fondants plus actifs : c'est à la prudence du médecin à en faire le choix, et à en diriger l'application : dans ces circonstances et dans plusieurs autres où je ne crois pas les eaux assez actives pour détruire les obstructions, enlever les engorgements, ouvrir les couloirs, et ramener la vie dans la partie malade, je leur associe des pilules savonneuses et fondantes, que je fais préparer avec l'extrait de quelques plantes mucilagineuses et apéritives qui, en se prêtant à l'action des eaux, en reçoivent elles-mêmes des secours pour agir avec plus d'efficacité sur les parties obstruées et engorgées ; mais de quelque espèce que soient les remèdes que l'on jugera à propos d'associer aux eaux, on doit avoir l'attention de n'en employer aucun qui puisse agacer et irriter le système nerveux qu'il ne faut jamais perdre de vue dans le traitement de ces maladies.

» Indépendamment de ces moyens curatifs, les malades ne sauraient apporter trop d'attention pour se garantir des dangers et des accidents auxquels les expo-

sent les changements subits de l'atmosphère ; ils doivent donc être suffisamment couverts afin d'entretenir la transpiration autant qu'ils le pourront dans la même égalité ; mais il ne faut pas, pour cela, qu'ils mènent une vie trop sédentaire ; au contraire, l'exercice leur est absolument indispensable ; celui du cheval leur convient le mieux ; les longues promenades à pied et par un temps doux et agréable leur seront aussi salutaires.

» Le régime de la table doit être encore d'une très grande considération pour ces malades : les hypocondriaques et les femmes hystériques doivent donc se nourrir d'aliments faciles à digérer ; ne jamais surcharger leur estomac, et attendre la fin d'une digestion, avant de commencer un nouveau repas.

» Il est inutile d'avertir que les vaporeux doivent se livrer à tous les genres de distractions qui leur sont agréables, pourvu cependant qu'ils ne commettent pas d'excès dans leurs plaisirs ; ils éviteront avec soin les spectacles douloureux, les assemblées tristes et chagrines, la compagnie des personnes qui leur déplaisent, la solitude, la contention d'esprit, les longues méditations, les craintes, la gêne, l'étiquette du grand monde ; enfin, ils doivent se conduire, à cet égard, comme des malades auxquels le régime de ceux qui se portent bien ne convient pas. »

Cette digression, extraite du traité des eaux de Chateldon, par le docteur Desbrest, mon grand'père, m'a entraîné, peut-être, un peu plus loin que je me l'étais

proposé d'abord, mais comme elle est toute à l'avantage des malades, j'ai cru qu'elle trouvait naturellement sa place dans un ouvrage destiné à faire connaître les vertus bienfaisantes de ces eaux minérales.

Au reproche qu'on pourrait m'adresser d'avoir beaucoup trop généralisé les propriétés des eaux de Chateldon, et de leur en donner même qui, en apparence, impliquent contradiction, telles que celles d'être toniques, apéritives et rafraîchissantes, je répondrai que cette objection, qui pourrait séduire, de prime-abord, quelques esprits peu attentifs, est sans fondement. Les médecins éclairés et observateurs, savent très bien que l'action des eaux minérales est relative à leurs principes constitutifs et à la disposition des organes sur lesquels ils agissent, et que le même breuvage pris dans des cas différents opère des effets différents. Je m'explique : un remède peut tendre les solides, les fortifier en donnant du ressort aux fibres qui le composent, et, dans une autre circonstance, ce même remède peut les détendre et les relâcher, en corrigeant les fluides qui tenaient les fibres dans un état de constriction, d'irritation et de spasme. C'est ainsi que les eaux de Chateldon agissent comme toniques, à raison du fer qu'elles contiennent, lorsqu'on les emploie dans des maladies qui dépendent de la faiblesse, du relâchement et de l'inertie des solides ; et dans des cas opposés, elles deviennent modératrices du cours du sang, si la rapidité en est excessive, à cause de leurs parties salines et du principe gazeux dont ces eaux sont pourvues.

§ IV.

DU MODE D'ADMINISTRATION DES EAUX DE CHATELDON.

C'est principalement à l'intérieur qu'on fait usage des eaux de Chateldon. La dose ordinaire est d'une à deux pintes par jour, prises le matin pures et à jeun, en mettant une demi heure d'intervalle entre chaque verre. On peut, sans inconvénient, en prendre une plus grande quantité ; ce sont, d'ailleurs, les circonstances et la nature de la maladie qui doivent en déterminer la dose.

L'eau de Chateldon, seule ou mêlée avec le vin, facilite singulièrement la digestion, et c'est surtout dans le cas de mauvaise digestion et des maladies de l'estomac que j'en conseille l'usage aux repas. Si, après avoir mangé, on ressent des aigreurs, des pesanteurs, des gonflements à l'estomac, un ou deux verres de ces eaux bues après le diner, font disparaître tous ces accidents.

Dans les phlegmasies cutanées et dans les maladies nerveuses, nous faisons prendre des bains tempérés, préparés avec de l'eau minérale de Chateldon, en y ajoutant, soit moitié, soit un tiers d'eau douce convenablement chauffée, et ces bains aident beaucoup l'action des eaux prises à l'intérieur. Ces bains, en général, doivent marquer de 25 à 28 degrés + 0 au ther. R^r., et leur durée est de trois quarts d'heure ou d'une heure.

Les eaux de Chateldon, auxquelles on découvre, tous les jours, de nouvelles propriétés, ne sont jamais nuisibles à la santé. On peut les prendre sans déranger son régime habituel et sans renoncer à l'usage des fruits et

des légumes. Elles s'allient très bien avec le ~~liquide,~~ lait lorsque la poitrine est faible et qu'il y a de la toux.

Quoiqu'il ne soit pas nécessaire de se purger avant de commencer les eaux de Chateldon, il peut pourtant y avoir telle circonstance qui exige l'emploi d'un léger *minoritif :* on doit toujours s'en rapporter à la prudence de son médecin. J'ai vu quelquefois ces eaux passer avec peine dans les premiers jours, couler ensuite avec la plus grande facilité après une légère purgation : ainsi, à cet égard, je ne saurais établir aucune règle générale; mais je crois devoir prévenir que, si l'on tourmente les malades par de fréquents purgatifs, tandis qu'ils boivent les eaux de Chateldon, on ne doit s'attendre à presqu'aucun des bons effets qu'elles ont coutume de produire, lorsqu'on les prend avec la sagesse et la prudence qu'il convient d'employer.

Les effets que produisent les eaux de Chateldon sont plus ou moins prompts, plus ou moins sensibles et dépendent de l'intensité de la maladie, de son ancienneté et de la constitution du malade. Dans les maladies de l'estomac, les pâles couleurs, les fleurs blanches, le dérangement des menstrues, etc., elles manifestent promptement leurs vertus bienfaisantes; et, si quelques malades n'en éprouvent pas des effets aussi prompts et aussi constants, c'est plutôt leur faute que celle du remède, car il y a telles maladies anciennes et opiniâtres pour lesquelles il convient d'en continuer l'usage pen-

dant six mois et même davantage, tandis qu'un mois ou six semaines peuvent suffire dans une circonstance différente.

Comme la petite ville de Chateldon est dominée par les montagnes du Forez et de l'Auvergne, on y éprouve, durant les équinoxes, des variations atmosphériques assez fréquentes. En général, pendant l'été, la température y est douce et constante : ainsi, le moment le plus favorable pour prendre les eaux de Chateldon est depuis le mois de mai jusqu'au commencement de septembre. La durée moyenne de la saison est d'un mois à six semaines.

§ IV.

DES EAUX DE CHATELDON TRANSPORTÉES, MANIÈRE DE LES PRENDRE, MOYENS DE SE LES PROCURER ET DE LES CONSERVER.

Les eaux de Chateldon, ainsi que toutes les eaux minérales, ont une plus grande énergie lorsqu'on les boit sur les lieux mêmes, *dulcius ex ipso fonte bibuntur aquæ.* Néanmoins ces eaux supportent très bien le transport et se conservent longtemps sans éprouver aucune décomposition qui en altère les propriétés médicinales, avantage que ne présentent pas ordinairement les eaux thermales, dont le gaz s'évapore beaucoup

plus facilement, et qui n'ont réellement de la vertu qu'à leurs sources. Je conserve des eaux de Chateldon depuis plusieurs années dans un endroit frais, et ces eaux ont encore toute leur saveur et tout leur montant.

On boit les eaux de Chateldon transportées dans tous les temps de l'année : il faut les boire froides ou légèrement dégourdies au bain marie. Froides, elles sont plus salutaires et conviennent mieux aux estomacs faibles et paresseux.

La dose ordinaire est d'une à deux pintes par jour, prises le matin pures et à jeun, et aux repas, mêlées avec le vin. Elles rendent le vin plus piquant et plus agréable.

Depuis que la chimie s'est enrichie de nouvelles découvertes et qu'on s'est assuré qu'il entrait dans la composition de beaucoup d'eaux minérales une plus ou moins grande quantité de gaz acide carbonique, on a cherché à imiter les eaux naturelles, pensant qu'on avait sous la main les moyens d'en préparer de semblables.

Tout en reconnaissant l'utilité de la chimie dans ce genre de recherches, les médecins observateurs savent très bien que les procédés dont l'art se sert en pareille circonstance, sont, quoi qu'on en puisse dire, fort inférieurs à ceux que la nature emploie dans ses opérations ; et, comme les eaux naturelles possèdent des propriétés occultes qui, comme le disait Bordeu, échappent à tous nos moyens vulgaires d'investigation, c'est

de leurs sources mêmes que nous devons les tirer, lorsque nous ne pouvons nous rendre sur les lieux pour les boire.

On est déjà si convaincu de l'efficacité des eaux de Chateldon pour conserver et rétablir la santé, qu'on en sert journellement sur les tables des personnes les plus distinguées.

Les gourmets les mêlent avec leur vin et les préfèrent aux eaux artificielles de Seltz.

La consommation des eaux de Chateldon est déjà si considérable qu'on cherche à les contrefaire, et qu'on vend, sous le nom d'eau de Chateldon, des eaux factices ou qui viennent d'une autre source, et auxquelles on ne trouve ni goût ni qualité. (1)

Pour éviter de semblables abus, chaque envoi doit être accompagné d'un certificat de puisement signé de M. Desbrest, et toutes les bouteilles doivent être coiffées d'une capsule portant l'empreinte du cachet de l'établissement avec une étiquette signée de M. Desbrest.

Pour conserver les eaux de Chateldon, on doit tenir les bouteilles à la cave ou dans un autre lieu frais, et ne les déboucher qu'au moment de les boire.

(1) Les eaux naturelles de Chateldon mêlées avec le vin, en changent un peu la couleur. Elles ont un goût si agréable et si particulier qu'il n'est pas possible, en leur en substituant d'autres, de tromper les personnes qui en ont déjà fait usage.

On les expédie en caisses de 54, 42, 32, 28, 24, 16 et 12 bouteilles.

Pour se procurer des eaux de Chateldon naturelles et très pures, il faut s'adresser à M. le docteur Desbrest de Lisle. C'est à Cusset, près Vichy, qu'on doit lui écrire en affranchissant les lettres.

CINQUIÈME PARTIE.

OBSERVATIONS SUR LES EFFETS PRODUITS PAR LES EAUX MINÉRALES DE CHATELDON.

Quoique les eaux de Chateldon ne soient pas aussi fréquentées ni aussi connues que celles de Vichy, elles n'en ont pas moins acquis depuis près d'un siècle une réputation justement méritée, et si je voulais rassembler toutes les observations qu'elles ont fournies à feu le docteur Desbrest, mon grand'père, ou que j'ai été à même de recueillir, j'en ferais un gros volume : mais, afin de ne pas fatiguer les lecteurs par des répétitions inutiles, j'ai préféré ne leur présenter que les plus intéressantes que j'ai choisies dans chaque genre de maladie les plus propres à faire connaître les véritables propriétés de ces eaux.

Ces observations pourront en quelque sorte, servir de pièces justificatives de ce qui a été dit dans les chapitres précédents.

1re OBSERVATION. — *Gastro-Entéralgie.*

M. D. âgé de 54 ans, d'une constitution nerveuse et délicate, était sujet, depuis son enfance, à des crampes d'estomac, et rendait assez souvent, après ses repas, de l'eau claire et quelques gorgées de salive. Malgré cette faiblesse héréditaire des voies digestives, M. D. avait conservé de l'embonpoint, de la fraîcheur et toutes les apparences d'une bonne santé, lorsqu'il y a environ huit ans, à la suite d'émotions morales très vives, de chagrins prolongés et d'une application soutenue à l'étude, il vit ses digestions devenir de plus en plus difficiles, et éprouva les symptômes suivants :

Pesanteur et tiraillement à l'épigastre, rapports, flatuosités ; langue épanouie, couverte les matins d'un enduit jaunâtre, n'offrant aucune rougeur à sa pointe ; salivation cinq ou six heures après le repas, suivie parfois de vomissements plutôt glaireux que composés de substances alimentaires, et cela lorsque la sensibilité de l'estomac était portée à un degré extrême ; appétit soutenu, quelquefois même très vif ; l'ingestion des aliments semblait calmer les souffrances, et, si les aliments réveillaient les douleurs d'estomac, ce n'était que longtemps après qu'ils avaient été pris. M. D. avait

des hémorrhoïdes internes qui fluaient rarement : il n'allait ordinairement à la garde-robe que par lavements, et rendait presque toujours des matières dures, noirâtres et séparées ; il était sans cesse tourmenté par des borborymes, des coliques flatulentes, des rapports ; ces rapports n'avaient ni mauvaise odeur, ni causticité ; et, après l'émission de quelques gaz par la bouche ou l'anus, soulagement très marqué : les urines étaient limpides et abondantes ; son sommeil, tantôt bon, tantôt agité, et quelquefois nul ; sa physionomie était inquiète, son teint assez naturel ; il y avait chez M. D. absence de fièvre, interruption de tous ces symptômes pendant quelque temps, mais rechutes très faciles. Les variations brusques de l'atmosphère, et particulièrement les temps orageux, toute émotion un peu vive de l'âme, des veilles prolongées, le plus léger écart de régime, l'abstinence, un exercice forcé du corps, suffisaient, le plus ordinairement, pour réveiller les douleurs d'estomac, et faire perdre à ce malade tout espoir de guérison.

Un régime assez sévère et suivi avec persévérance pendant plusieurs années ; quelques applications de sangsues à l'épigastre et à l'anus ; des remèdes pris tantôt dans la classe des tempérants et dans celle des amers ; de légers minoratifs pour faciliter les garde-robes ; les eaux de Vichy, prises en bains et en boisson, n'ayant produit aucune amélioration sensible dans son état, c'est dans une situation aussi fâcheuse que M. D.

vint me consulter. Il était alors très maigre et très faible, et paraissait éprouver un dégoût profond de la vie. Après avoir palpé, avec le plus grand soin, la région épigastrique, et m'être assuré qu'il n'y avait aucune altération organique des viscères abdominaux, je conseillai à ce malade l'usage des eaux de Chateldon, regardant ce remède comme très propre à le soulager.

Je prescrivis d'adord ces eaux à la dose de deux verres, prises le matin pure et à jeun, et, comme elles passaient très bien, j'en fis bientôt prendre deux pintes par jour.

Ce traitement, continué pendant six mois de suite, produisit une amélioration très marquée dans l'état de M. D. Les douleurs épigastriques, qui diminuaient d'intensité par intervalle, pour revenir avec toute leur force à des époques plus ou moins régulières, se calmèrent presque tout-à-fait ; les vomissements glaireux cessèrent au bout d'un certain temps, ainsi que les nausées et les rapports qui avaient ordinairement lieu après le repas, les selles devinrent plus faciles et plus naturelles ; les battements des artères du tronc cœliaque ne se firent plus sentir ; le sommeil fut meilleur ; l'appétit se régla ; les forces augmentèrent ainsi que l'embonpoint, et M. D. qui avait l'intime persuasion d'avoir une maladie mortelle, a vu sa santé se rétablir sous l'influence des eaux de Chateldon.

Il y a près de deux ans que M. D. fait usage des

eauxde Chateldon à ses repas, et, s'il continue cette boisson, c'est plutôt par goût que par besoin.

2e OBSERVATION. — *Maladie de l'estomac, Gastro-Entéralgie avec Emaciation générale et faiblesse extrême produite par une abstinence de six à sept ans.*

Madame Duscheneau, demeurant à Louhans, département de Saône-et-Loire, s'est rendue à Chateldon le 30 juin 1840 pour y boire les eaux, sur l'avis de MM. Tissot, Gilibert, et Brachet, médecins à Lyon.

Madame Duchesneau a 39 ans ; il y a huit ou neuf ans que ses règles sont supprimées ; on ne peut attribuer cette suppression qu'à deux grossesses et deux allaitements venus coup sur coup qui auraient probablement affaibli la malade et dérangé ainsi l'économie de ses fonctions. Quelques mois après cette suppression, les digestions devinrent longues, difficiles sans être douloureuses ; aucune médication ne fut tentée à cette époque, et le mal alla successivement en empirant, à ce point, que Mme Duschesneau dut renoncer à manger le plus léger fragment de viande et de pain, et se résoudre à vivre d'un peu de chocolat ; si pour étancher sa soif elle buvait de l'eau, elle digérait avec peine cette eau, et il fallait alors la priver de toute nourriture. La glace naturelle ou les glaces préparées au café, passaient

assez bien; mais, quand on les prenait, l'accès était fermé à tout autre aliment, aussi une émaciation générale, une faiblesse extrême ont suivi cette abstinence de six à sept ans.

Au premier médecin qui soigna Madame Duschesneau, en succéda un autre qui tenta quelques moyens, mais sans succès. Nous avons pensé en conférant ensemble par correspondance, que nous avions à faire à une des formes nombreuses que revêt la *gastralgie.* point de douleur dans le début, point de vomissements, langue normale ; aucune trace au palper d'affection organique. Absence du milieu de cette figure amaigrie, de ce teint jaune paille ou terreux qui appartient aux désorganisations. Ces circonstances réunies aux quelques symptômes précités, n'ont pu nous faire diagnostiquer une *gastrite.* Ce jugement a été confirmé dans une consultation réunie à Lyon pour Mme Duschesneau, à laquelle assistaient les docteurs Gilibert et Brachet; et pour vous dire toute la pensée des consultants, ils ont souscrit à la pensée que j'avais émise sur la possibilité d'une sorte d'atonie des nerfs de l'estomac. Des expériences électriques faites à Lyon sur notre malade ont étayé cette opinion; on a eu de la peine dans les premiers essais à soutirer des étincelles de la région de l'estomac ; elles étaient abondantes ailleurs. Sans entrer dans le récit de ce que j'ai fait il y a deux ans, et même cette année pour guérir cette affection vraiment curieuse, je vous dirai que les eaux de Chateldon, prises

depuis quelques jours, ont passé à merveille; et qu'elles ont donné un peu de jambes à notre malade; et qu'elles ont facilité la digestion du peu qu'elle prend. Cet essai montre la sagesse du conseil émis dans la consultation relatif aux eaux de Chateldon prises sur les lieux mêmes. En l'envoyant dans vos montagnes, nous voulions aussi lui donner ce bon air qu'elle n'a pas à Louhans, situé au milieu de la Bresse, et partant, sous l'influence insalubre des marais.

Si les eaux de Chateldon font manger notre intéressante malade comme tout le promet, je vous enverrai son observation détaillée pour en faire l'usage que vous croirez convenable etc., etc.

Votre tout dévoué confrère,

TISSOT

Docteur en Médecine.

Etat de cette malade à son arrivée aux eaux :

Maigreur extrême, forces abattues, rougeurs disséminées sur les deux pommettes; faiblesse portée au point que Mme Duscheneau avait la plus grande peine à faire quelques pas, soutenue par le bras de sa fille. Langue normale, aucune douleur à l'épigastre ; aucune trace au palper d'affection organique. La malade ne va que par lavement, et les matières qu'elle rend avec beaucoup de difficulté sont dures, séparées d'une couleur gris d'ardoise ; pouls faible et assez régulier.

60 à 65 pulsations par minute ; sommeil presque nul ; toux légère et sèche mais sans expectoration ; la poitrine examinée avec soin n'offrait encore aucune lésion organique apparente ; suppression des menstrues, quoique l'appétit chez cette malade fut assez vif, elle ne prenait, pour toute nourriture, qu'un peu de chocolat à l'eau le matin, et dans tout le cours de la journée, un léger potage au sagou ou au vermicelle ; cinq ou six heures après ces petits repas, les digestions étaient si difficiles et si laborieuses, que Mme Duscheneau redoutait le moment où il lui fallait prendre un peu de nourriture pour soutenir sa machine chancelante.

Le premier jour, je prescrivis les eaux de Chateldon à la dose de trois verres le matin à jeun, en mettant une demi-heure d'intervalle entre chaque verre.

Le deuxième jour, comme les eaux avaient été bien supportées la veille, j'engageai la malade à porter la dose à cinq ou six verres, ce qu'elle fit avec plaisir.

Le troisième jour, entre trois et quatre heures du matin, la malade se sentant faim, a pris une petite tasse de chocolat à l'eau sans pain et bu trois verres d'eau dans la matinée ; à midi, elle s'est rendue de son pied aux fontaines, distantes de la ville, où elle était logée, de plus de 500 mètres, soutenue seulement par le bras de sa fille. Arrivée là, elle a pris un bouillon gras préparé avec du riz et un quartier de poule, et bu, en faisant ce petit repas, deux verres d'eau de Chateldon.

A six heures du soir, sentant que ce qu'elle avait pris à midi ne lui pesait pas, elle a fait un second repas semblable au premier. La nuit a été assez bonne et la faim très vive.

Le quatrième jour, trois verres d'eau minérale bus le matin après avoir pris les deux tiers environ d'une tablette de chocolat. A midi, un potage au sagou, et par-dessus ce potage, trois verres d'eau de Chateldon; le soir, nouveau potage au sagou avec trois verres d'eau. Uue petite promenade à pied auprès des fontaines. La nuit, sommeil un peu agité; pouls 65 pulsations. La malade ne va toujours que par lavements ; ses urines sont très claires et abondantes.

Les cinquième, sixième et septième jours, même régime et même traitement.

Le huitième jour, une tasse de chocolat à l'eau prise de grand matin et par-dessus, trois verres d'eau minérale; à midi, Mme Duscheneau a mangé un peu de veau rôti avec un petit morceau de pain, et elle a bu trois verres d'eau en faisant ce petit repas. Promenade à pied d'un quart de lieue dans la journée. Potage au sagou le soir; Les forces ont augmenté d'une manière assez sensible. La nuit a été bonne et le sommeil tranquille.

Le neuvième jour, une tasse de chocolat le matin; trois verres d'eau minérale; à midi, potage au sagou, trois autres verres d'eau minérale après ce petit repas; à cinq heures du soir, la malade a mangé un morceau

de truite avec un peu de pain et bu quelques cuillérées de vin vieux coupé avec de l'eau minérale. La nuit a été bonne, et les aliments pris dans la journée ont bien passé.

Le dixième jour, une tasse de chocolat le matin, trois verres d'eau minérale ; à onze heures du matin, la chaleur étant excessive, je conseillai à la malade de prendre un bain d'une heure avec un tiers d'eau minérale et deux tiers d'eau douce. Un potage au lait pendant qu'elle était dans le bain. En sortant du bain, trois verres d'eau de demi-heure en demi-heure. Mme Duscheneau vient de son logement aux fontaines sans se reposer, ce qu'elle ne pouvait pas faire les premiers jours.

Les onzième, douzième, treizième et quatorzième jours, même régime et même traitement. Un bain d'une heure le 11 comme celui de la veille.

Le quinzième jour, une tasse de chocolat le matin, et deux heures après, un verre de lait de chèvre ; à midi, un potage au gras avec du vermicelle ; à cinq heures du soir, un morceau de poulet avec du pain, et pour boisson un verre de vin de Bordeaux mêlé avec de l'eau de Chateldon. Huit verres d'eau minérale dans le cours de la journée ; promenade d'une heure dans les environs de Chateldon.

Le seizième jour, nuit assez bonne, forces plus considérables ; deux selles naturelles dans la matinée sans lavement.

Le dix-septième jour, rien de particulier.

Le dix-huitième jour, voyage à Thiers, qui est à plus d'un myriamètre de Chateldon dans une voiture non suspendue. Allée et retour de Thiers le même jour sans beaucoup de fatigue.

Le dix-neuvième jour, rien de particulier ; même traitement, même régime que les jours précédents.

Le vingtième jour, voyage en voiture à Randan, qui est à un myriamètre de Chateldon, et retour le même jour ; promenades dans le parc, etc.

Le vingt-unième jour, un bain avec 1/2 d'eau minérale et 1/2 d'eau douce ; petite toux sèche en sortant du bain avec un peu d'expectoration mêlée de quelques stries de sang.

Le vingt-deuxième jour, cessation des bains à cause de la toux ; huit verres d'eau de Chateldon dans le cours de la journée ; appétit soutenu, digestions beaucoup plus faciles et moins longues qu'à son arrivée aux eaux.

Les vingt-troisième, vingt-quatrième, vingt-cinquième vingt-sixième, vingt-septième, vingt-huitième, vingt-neuvième, trentième et trente-unième jours ; les premiers, deuxième et troisième jours du mois d'août, la malade va bien ; plus de toux.

Le quatre août, Mme Duscheneau a quitté Chateldon allant beaucoup mieux, et faisant, avant son départ, plusieurs repas dans la journée sans en être incommo-

dée. Les forces avaient sensiblement augmenté ; son moral était excellent et son teint meilleur ; une selle naturelle chaque jour.

L'hiver suivant, j'ai reçu plusieurs lettres sur cette intéressante malade qui m'annonçaient qu'elle n'allait pas aussi bien que lorsqu'elle avait quitté Chateldon, et qu'aussitôt qu'elle cessait de faire usage de ces eaux transportées, qu'on avait cru devoir remplacer par les eaux du Mont-Dore, il lui était impossible de digérer les aliments les plus légers.

Nota. — J'ai su plus tard, que Mme Duscheneau avait succombé un an ou dix-huit mois après son voyage à Chateldon, à une maladie de poitrine qui a suivi une marche lente et irrégulière, et dont elle portait probablement le germe lorsqu'elle est venue boire les eaux de Chateldon, et que tous les secours de l'art n'ont pu guérir.

3e observation. — *Gastro.-Entérité chronique.*

Georges Chaput, demeurant à Cusset (Allier), âgé de 30 ans, marié et père de deux enfants, d'un tempérament lymphatique et sanguin ; d'une forte constitution, avait toujours joui d'une bonne santé, lorsqu'au mois de juin de l'année 1842 il fut atteint, pendant qu'il était aux eaux de Bourbon-Larchambault avec son maître, d'une congestion cérébrale qui nécessita plusieurs saignées. Peu de temps après il fut pris d'une fièvre

intermittente tierce, qui résista à l'administration du sulfate de quinine à des doses assez élevées. Cette fièvre, dont les types avaient souvent changé de forme, était devenue quotidienne, double tierce. Pendant le cours de cette fièvre il tomba dans l'anasarque, et, pour combattre cette complication fâcheuse, on lui fit prendre des amers, des diurétiques et des drastiques puissants et très énergiques. Ces remèdes eurent pour résultat de faire disparaître l'anasarque, mais la santé de cet homme, loin de se rétablir, devint chancelante, des sueurs nocturnes se manifestèrent, et tout le corps se couvrit, pendant plusieurs semaines, d'une éruption ayant la plus grande ressemblance avec la miliaire. A cet état de malaise se joignirent les symptômes suivants : air souffrant, face pâle, ridée et à longs traits ; peau sèche et collée sur les muscles et s'enfonçant dans leurs interstices ; maigreur et faiblesse très prononcées ; langue rétrécie, rouge sur les bords et à sa pointe recouverte, dans son milieu, d'une espèce d'encroutement muqueux et desséché en forme de fausse membrane ; appétit irrégulier, peu prononcé et quelquefois nul ; soif peu vive, douleurs abdominales, suivies de dévoiement ; cinq à six selles liquides et glaireuses dans les vingt-quatre heures ; pouls petit et fréquent pendant le travail de la digestion qui était toujours longue et laborieuse.

La diète, les lavements laudanisés, des boissons rafraîchissantes etc., et un régime convenable n'ayant

pas soulagé ce malade qui, après s'être adressé à plusieurs médecins, vint me consulter, je lui conseillai d'essayer les eaux de Chateldon, les regardant comme propres à la guérison de sa maladie. Georges Chaput commença à les boire transportées chez lui, à la dose de deux verres le matin et deux verres dans la soirée. Les cinq ou six premiers jours, éprouvant toujours des coliques, il vint de nouveau me consulter, afin de savoir s'il devait suspendre les eaux ou en continuer l'usage. Au bout d'une huitaine de jours, les eaux passant très bien et étant bues avec plaisir, je lui dis d'en prendre six verres par jour et d'en boire aussi à ses repas, coupées avec un peu de vin vieux et de bonne qualité.

Sous l'influence de cette seule médication aidée d'un bon régime, l'appétit devint plus vif, plus régulier; les digestions plus faciles, moins longues ; et le dévoiement cessa complètement au bout de quelque temps pour faire place à des selles plus liées et moins fréquentes. Après la cessation de la diarrhée, Georges Chaput vit ses forces revenir, et ayant repris peu à peu l'embonpoint qu'il avait avant d'être malade, sa santé se rétablit plutôt qu'il ne devait l'espérer, et aujourd'hui il se porte bien.

4e OBSERVATION. — *Gastrite.*

Jean Boulier, âgé de vingt-six ans, coutelier à Thiers (Puy-de-Dôme), est venu boire les eaux de Cha-

teldon le 28 juillet 1853, d'après l'avis du docteur Malmeneide, pour une irritation de l'estomac qui ne datait que de six semaines environ, et, au début de laquelle, on lui avait mis des sangsues derrière les oreilles pour combattre des douleurs de tête dont il se plaignait encore lorsqu'il est arrivé à Chateldon.

Etat de ce malade à son arrivée aux eaux :

Figure amaigrie, teint d'un jaune un peu terreux; langue rouge à sa pointe et sur les bords; soif assez vive, douleur et chaleur à l'épigastre; appétit presque nul, digestions difficiles et laborieuses, accompagnées de malaise pendant le travail de la digestion, nausées, rapports, flatuosités etc. Le malade vomit quelquefois les aliments qu'il a pris et qui se composent cependant de substances légères : les vomissements semblaient le soulager pour le moment; diminution des forces avec amaigrissement général de tout le corps; petite toux sèche; la poitrine, examinée avec soin, ne paraît pas malade; selles naturelles, sans constipation ni dévoiement. Pendant la digestion, le pouls s'élève et devient un peu fébrile, mais il se calme ensuite et reprend son état normal.

J'ai conseillé à ce malade de boire les eaux, les premiers jours, à des doses assez faibles, mais comme elles passaient bien et étaient bien supportées, il en a pris plus tard cinq ou six verres par jour pendant trois

semaines ; les eaux ont eu pour effet de calmer les douleurs d'estomac, de rendre l'appétit plus vif, les digestions meilleures, et d'arrêter les vomissements après les repas.

Le mieux s'est soutenu après son départ de Chateldon, mais, au bout de quelque temps, rechûte chez ce malade à la suite de plusieurs écarts de régime.

5e OBSERVATION. — *Gastro. — Entéralgie.*

M. Dancour, capitaine en retraite, âgé de 63 ans, d'un tempérament nerveux, d'une bonne constitution, demeurant à Montaigut-le-Belin (Allier), avait été atteint pendant qu'il était en Afrique, et à la suite de longues fatigues auxquelles sa profession l'exposait journellement à une irritation gastro-intestinale caractérisée par les symptômes suivants : Pesanteur et tiraillement à l'estomac, rapports, flatuosités, langue couverte d'un enduit jaunâtre, le matin à jeun ; envies de vomir cinq ou six heures après avoir pris ses repas ; le malade ne vomissait pas ses aliments et ne rendait qu'un peu d'eau claire ; appétit capricieux, souvent très vif et d'autrefois nul ; l'ingestion des aliments semblait calmer les douleurs d'estomac ; digestions longues et laborieuses, Borborymes, flatuosités, constipation opiniâtre, matières dures et séparées, sommeil tantôt bon et tantôt agité, physionomie inquiète, crainte de mourir, teint assez naturel.

M. D. ayant bu les eaux de Chateldon pour la première fois, il y a quatre ans, et s'en étant bien trouvé, il est revenu les boire dans le courant du mois de juillet 1853, allant beaucoup mieux, mais se ressentant encore de sa maladie qui datait de huit ou dix ans, surtout pendant les grandes chaleurs.

M. D. a bu les eaux, pendant trois semaines, à la dose de quatre à cinq verres le matin à jeun sans compter celles qu'il prenait à ses repas coupées avec du vin de bonne qualité, et, sous l'influence de cette seule médication, l'appétit a été très vif pendant tout le temps qu'il est resté à Chateldon; les digestions se faisaient bien et il allait à la garde-robe comme s'il se fut toujours bien porté. M. D. jouit aujourd'hui d'une très bonne santé.

6e OBSERVATION. — *Gastro-Entéralgie.*

Madame Chervet, âgée de 49 ans, demeurant à Saint-Etienne (Loire), d'un tempérament nerveux, d'une constitution délicate, est venue le 2 juillet 1853 boire les eaux de Chateldon pour une irritation des voies digestives dont elle se plaignait depuis sept ou huit ans, mais qui était devenue plus instense à la suite de violents chagrins causés par la perte de son mari. Il y a cinq ans, elle est venue boire les eaux de Chateldon pour ses maux d'estomac, et s'en est bien trouvée. L'année dernière, elle a pris les eaux de Saint-Alban sans succès bien marqué.

Etat de cette malade à son arrivée aux eaux :

Digestions longues et difficiles, tension et chaleur à l'estomac après le repas, ventre tendu et balloné, langue enduite le matin d'une couche épaisse et jaunâtre; pas de vomissements de matières alimentaires, mais seulement des éructations suivies d'eau claire, ce qui soulage la malade; selles rares, dures et séparées, appétit irrégulier, figure inquiète et un peu amaigrie; le plus léger changement de température augmente le malaise; moral inquiet, crainte de mourir etc.

Madame C. a bu les eaux pendant vingt jours à la dose de quatre ou cinq verres le matin et deux verres dans la soirée. Elle en prenait aussi à ses repas, coupées avec un peu de vin; douze bains entiers avec 1/3 d'eau minérale et 2/3 d'eau douce. A son départ des eaux, elle se trouvait mieux sous tous les rapports, mais j'ai su qu'elle n'était pas entièrement guérie, et qu'elle se promettait de revenir à Chateldon pour achever sa guérison.

7[e] OBSERVATION. — *Faiblesse générale. — Douleurs d'estomac.*

E. B., âgé de 23 ans, garçon, demeurant à Paslière, canton de Chateldon, d'un tempérament bilieux, d'une assez bonne constitution, profession de coutelier, est venu le 5 juillet 1853, boire les eaux de Chateldon

pour des douleurs à l'estomac survenues à la suite d'une suppression de la transpiration après avoir fait un exercice forcé par un temps très chaud. Ce jeune homme, à l'âge de 16 ans, s'est livré à l'ananisme, et n'a cessé cette habitude vicieuse que depuis peu de temps, et lorsqu'il eût bien compris les conséquences fâcheuses qu'elle pouvait avoir pour sa santé.

Figure pâle et un peu jaune, embonpoint assez bien conservé, langue un peu rouge à sa pointe et sur les bords, douleurs à la région épigastrique qui est sensible à la pression, ventre un peu tendu et ballóné par des gaz, pas de vomissements, deux ou trois selles chaque jour sans diarrhée : douleurs dans le dos et les membres, grande faiblesse à la suite de tout exercice, sommeil assez bon : l'appétit, chez ce malade, est vif et assez soutenu ; les digestions, quoique longues, se font assez bien.

E. B. a bu les eaux de Chateldon pendant trois semaines, à la dose de cinq ou six verres le matin à jeun et deux verres dans la soirée ; il en buvait également à ses repas coupées avec du vin : je lui ai conseillé de se nourrir le mieux qu'il pourrait, de manger de la viande à ses repas et de faire tous les jours un peu d'exercice en plein air, et surtout lorsque le temps serait beau. Lorsqu'il est parti de Chateldon, il était beaucoup mieux ; sa langue était moins rouge, les douleurs d'estomac avaient cessé, l'appétit était très bon, les selles moins fréquentes et plus naturelles ; les forces avaient

sensiblement augmentées et le teint était bien meilleur.

8e OBSERVATION. — *Gastro-Entéralgie.*

Louis Sanejou, âgé de 32 ans, demeurant à Thiers, (Puy-de-Dôme), coutelier, d'un tempérament nerveux, d'une constitution délicate, n'avait eu, avant de se marier, d'autre maladie qu'un érysypèle à la face, et se portait assez bien, sans être d'une santé robuste. Obligé par son travail de subvenir aux besoins de sa famille, et se nourrissant assez mal, ses forces étaient épuisées, et il se plaignait, depuis trois ans, de souffrir, de l'estomac. Doué d'une très grande susceptibilité, et craignant toujours de ne pouvoir, par son travail, nourrir sa famille, les émotions morales chez lui, étaient fréquentes, et tout le contrariait.

On lui avait conseillé d'aller à Vichy pour y boire les eaux, mais ses moyens ne lui ayant pas permis de s'y rendre, il est venu à Chateldon le 23 juillet 1853 pour tâcher de rétablir sa santé qui se trouvait gravement compromise par suite de ses souffrances.

Etat de ce malade à son arrivée aux eaux :

Figure amaigrie, langue un peu saburrale, mais sans rougeur prononcée; appétit tantôt soutenu et tantôt nul; pas d'aigreurs, pas de vomissements, digestions longues et difficiles, ventre tendu et balloné après ses repas, flatuosités, borborygmes, selles plutôt dures que

molles, douleurs de tête, vertiges, crainte de mourir. Le palper, chez ce malade, ne faisait reconnaître aucun engorgement et aucune affection organique des viscères abdominaux. Les variations brusques de l'atmosphère, surtout les temps orageux, les peines, les ennuis, le moindre écart de régime le rendaient plus souffrant et lui faisaient perdre tout espoir de guérir de sa maladie.

Louis Sanejou a bu les eaux pendant trois semaines environ, à la dose de trois verres le matin à jeun, et deux ou trois verres dans la soirée : il en buvait également à ses repas coupées avec un peu de vin, et se nourrissait le mieux qu'il pouvait. Sous l'influence de ce seul traitement, l'appétit, au bout de quelques jours, est devenu meilleur, plus vif, les digestions se faisaient mieux, et étaient moins longues; le ventre était moins tendu et moins balloné ; les selles plus naturelles et un peu plus fréquentes; et, à son départ des eaux, il y avait une amélioration très sensible dans son état; ses forces s'étaient sensiblement accrues et son moral était plus tranquille.

J'ai appris que le mieux s'était soutenu l'année suivante et que tout faisait espérer une guérison entière chez ce malade.

9e OBSERVATION. — *Irritation gastro-intestinale. — Age de retour.*

Claudine Barghon, âgée de 46 ans, demeurant à

Coudrieux, (département du Rhône), cuisinière, d'un tempérament sanguin, d'une bonne constitution, est venue boire les eaux de Chateldon, d'après l'avis du docteur Charin, médecin à Coudrieux, pour une irritation gastro-intestinale qui avait été combattue sans succès par les moyens ordinaires, et dont elle se plaignait depuis deux ans.

Les règles, chez cette malade avaient disparu depuis neuf mois, et, depuis cette époque, ses souffrances avaient augmenté.

Etat de Claudine Barghon à son arrivée aux eaux :

Langue rouge, bouche enflammée, éruption à la peau de petits boutons rouges et enflammés ; digestions longues et difficiles, suivies parfois de vomissements après ses repas, constipation, matières dures et séparées. La plupart des aliments étaient mal supportés ; le lait était rendu et aigrissait sur l'estomac ; le gras passait mal, et il n'y avait que les bouillons maigres qui étaient digérés. Avant de venir à Chateldon, la malade se plaignait d'avoir des palpitations qui ont cessé depuis qu'elle a fait usage des eaux à des doses assez fortes. Trois jours après son arrivée, les régles ont paru ; elles ont duré quatre jours, et, pendant ce temps, elle n'a pas cessé de boire ; elle a été réglée une seconde fois pendant son séjour aux eaux : les règles ont duré à peu près le même temps que la première fois, et, à la suite

de ces deux évacuations, elle s'est trouvée soulagée. Les trois premiers jours, Claudine Barghon, quin'allait à la selle que par lavements, a été purgée par le seul effet des eaux qu'elle prenait à la dose de huit ou dix verres dans la matinée, mais, au bout de ce temps, la diarrhée s'est arrêtée d'elle-méme, et les garde-robes sont devenues naturelles : les digestions se sont rétablies, et se faisaient comme si elle avait joui d'une santé parfaite, ce qui fit disparaître tous les accidents dont elle se plaignait avant de venir aux eaux.

A son départ de Chateldon, où cette malade est restée environ un mois, elle se trouvait parfaitement ; son teint, qui était jaune, avait repris sa fraîcheur et sa couleur naturelle ; l'appétit était vif, soutenu ; le sommeil tranquille, le moral était rassuré et les forces excellentes. Il n'y a pas eu de rechûte chez Claudine Barghon, et j'ai su qu'elle jouissait maintenant d'une très bonne santé.

10[e] OBSERVATION. — *Entérite chronique. — Lienterie. — Diarrhée.*

Madame de Saint-Joigny, née Chambriat, demeurant à Thiers, département du Puy-de-Dôme, fut atteinte, il y a environ cinq ans, au moment où elle cessa d'être réglée, d'une inflammation des gros intestins qui passa à l'état chronique, et jeta cette malade dans un état si grave, qu'elle avait renoncé à tout espoir de guérison. Elle avait perdu ses forces et son embonpoint, et les

aliments qu'elle prenait, elle les rendait souvent sans être digérés. Epuisée par des évacuations alvines excessives, et ayant fait beaucoup de remèdes sans succès, on lui conseilla de se rendre à Chateldon, au mois de septembre de l'année dernière pour y boire les eaux. La saison se trouvant déjà fort avancée, elle les prit pendant très peu de temps, et parut néanmoins éprouver un peu de soulagement. L'hiver suivant, elle se trouva mieux, mais la diarrhée n'ayant pas cessé, elle consulta M. le docteur Torrent qui lui conseilla de retourner à Chateldon, au mois de juin 1852, pour y boire les eaux, ce qu'elle fit avec empressement.

Les premiers jours, elle prit les eaux en boisson à la dose de trois verres le matin à jeun, et en buvait également à ses repas coupées avec un peu de vin vieux de bonne qualité.

Le neuvième jour, les selles qui étaient très fréquentes, puisqu'elle allait jusqu'à cinq ou six fois dans les vingt-quatre heures, se modèrent un peu, et il n'y eut plus que deux selles par jour. L'appétit, chez cette malade, étant très vif, je crus m'apercevoir qu'elle en abusait, et qu'elle mangeait de tout indistinctement. Je lui conseillai, à l'avenir, d'être plus réservée dans le choix de ses aliments, et de prendre de préférence ceux qui passaient le mieux, afin de ne point entretenir, par un mauvais régime un point d'irritation permanent sur le tube intestinal et plus particulièrement sur les *gros intestins*, siège de sa maladie.

Mes conseils ayant été suivis, la diarrhée cessa presque complètement, et quand elle quitta Chateldon, où elle est restée environ trois semaines, elle était beaucoup mieux.

REMARQUES :

Mme de Saint-Joigny a rechuté plusieurs fois, et sa diarrhée n'a été entièrement arrêtée qu'après avoir fait usage pendant plusieurs années de suite des eaux de Chateldon. Aujourd'hui, cette malade est complétement guérie d'une affection très grave, et qui donnait des craintes sérieuses sur sa terminaison.

11.e OBSERVATION. — *Gastro-Entérite chronique.*

M. Aufauvre, instituteur, demeurant à Escurolles, arrondissement de Gannat, département de l'Allier, âgé de 60 ans, d'une constitution assez robuste, d'un tempérament Bilioso-sanguin, ayant fait une partie des campagnes de l'empire pendant lesquelles il éprouva des fatigues et des privations de toute espèce. Il y a environ quinze ans, il fut atteint d'une inflammation aigüe des voies digestives qui passa à l'état chronique.

Tous les moyens que la médecine emploie en pareille circonstance ayant échoué chez ce malade, et le mal augmentant de jour en jour, on lui fit prendre chez lui, au printemps dernier, les eaux de Chateldon transportées, et comme ces eaux passaient bien, son médecin

lui conseilla d'aller les boire sur les lieux mêmes dans le courant du mois de juillet de l'année 1842.

Etat de ce malade à son arrivée aux eaux, le 15 juillet de la même année.

L'estomac, chez M. A., était habituellement tendu par des gaz ; ses digestions étaient longues et difficiles, et l'appétit peu prononcé ; la langue était un peu rouge à sa pointe et sur les bords. Aû dévoiement qui survenait de temps en temps, succédait une constipation assez opiniâtre ; les urines n'offraient rien de particulier. Le teint était jaune, l'amaigrissement assez considérable ; et ses forces avaient diminué d'une manière sensible. M. A. dormait mal et se plaignait d'éprouver des vertiges et des douleurs de tête assez vives ; son imagination était frappée, et la crainte de ne pouvoir se rétablir, était chez lui une idée dominante. Lorsque ce malade faisait le plus léger écart de régime, il avait des indigestions qui le faisaient rechûter et lui donnaient la diarrhée pendant plusieurs jours. Le laitage était mal supporté ainsi que les fruits.

Je prescrivis les eaux les premiers jours à de faibles doses, (deux verres le matin à jeun), afin de m'assurer si elles passeraient bien. Le quatrième jour, je lui conseillai d'en prendre trois verres le matin et deux verres dans la soirée ; il en prenait également à ses repas coupées avec un peu de vin vieux ; dix bains entiers pendant le cours du traitement.

Pour régime, de bons consommés, des viandes blanches, des mets sucrés et au jus etc. promenades en plein air sur les montagnes voisines, lorsque le temps était beau; douze ou quinze jours après l'arrivée de ce ce malade aux eaux, les selles devinrent plus régulières et l'appétit plus vif et plus soutenu. Il allait à la garde-robe une fois chaque jour.

A son départ de Chateldon, un mois après son arrivée dans cet établissement, il avait repris un peu plus de forces, et son teint était meilleur; son appétit était plus vif, plus soutenu; il éprouvait moins de gonflement à l'estomac et dans le ventre; son moral était meilleur, et il avait l'espoir de guérir d'une maladie qu'il regardait comme mortelle.

J'ai su depuis que ce malade s'était bien trouvé des eaux de Chateldon, qu'il a continué à boire chez lui, pendant plusieurs années de suite avec le plus grand succès.

12e OBSERVATION. — *Gastro-entérite chronique.*

Madame R. âgée de 31 ans, demeurant à Thiers, d'un tempérament nerveux, d'une constitution délicate, est venue boire les eaux de Chateldon dans le courant du mois de juin 1854 pour une inflammation gastro-intestinale qui datait déjà de plusieurs années.

Figure jaune et amaigrie, tristesse, langueur et faiblesse dans les mouvements; langue un peu rouge sur

les bords et à sa pointe, et saburrale dans le milieu ; douleur épigastrique, quelquefois continue, mais le plus ordinairement intermittente : cette douleur augmente après le repas, lorsqu'il a été un peu copieux, ou après l'ingestion de substances grasses ou irritantes ; chaleur morbide au moment de la digestion, lorsque la malade a un peu trop mangé. La présence des aliments calme sur le moment la douleur qu'elle ressent à l'estomac, mais cette douleur devient ordinairement plus vive pendant le travail de la digestion. Il y a quelquefois des vomissements de substances alimentaires quelques heures après le repas ; la soif est assez vive, et elle se plaint d'un goût aigre et salé ; éructation sans odeur et parfois acides et nidoreuses ; rumination faisant revenir à la bouche le goût des aliments qu'elle a pris, ou de l'eau claire. Il n'existe aucune tumeur appréciable au toucher dans le ventre. Il y a chez cette malade de la constipation alternant souvent avec un peu de diarrhée, avec des coliques et dégagements de gaz dans les intestins.

Cette maladie a été traitée à son début par les antiphlogistiques et une diète assez sévère. La malade a été purgée plusieurs fois, et les purgations, loin d'améliorer le mal, n'ont fait que l'augmenter.

Les eaux de Chateldon ont été prises les premiers jours, à la dose de deux ou trois verres le matin à jeun, mais comme elles passaient bien Mme R. en prenait jusqu'à six verres le matin ou dans la soirée ; elle en buvait aussi à ses repas coupées avec un peu de vin

vieux ; dix bains entiers pendant le cours du traitement avec 1/3 d'eau minérale et 2/3 d'eau douce.

A son départ des eaux, l'appétit était meilleur, plus soutenu, plus régulier ; la douleur épigastrique qu'elle ressentait avait cessé, et les digestions étaient plus faciles et moins longues ; les selles étaient meilleures, et Mme B. allait à la garde-robe presque tous les jours sans diarrhée ni coliques.

Les renseignements que j'ai eu sur cette malade m'ont appris que le mieux s'était soutenu après l'usage des eaux, mais qu'elle avait rechûté plus tard.

13[e] observation. — *Gastro-Entérite.*

Georges Gironde, âgé de 40 ans, cultivateur, d'un tempérament bileux, d'une assez bonne constitution, s'était toujours assez bien porté, lorsqu'à la suite d'une fièvre intermittente qui a duré près de deux ans, il a vu ses digestions devenir laborieuses et difficiles, et se plaignait de souffrir de l'estomac et des intestins depuis plusieurs années.

Etat de ce malade à son arrivée aux eaux au mois de juillet 1854 :

Figure un peu amaigrie, teint jaune, langue assez naturelle, coliques intestinales suivies de dévoiement qui revenait lorsque ce malade faisait le moindre écart de régime, et durait pendant plusieurs jours. Cet homme

se portait mieux l'hiver que dans les fortes chaleurs. Le lard, le lait, le vin étaient mal supportés; appétit assez soutenu, digesiions difficiles et quelquefois vomissement de ses aliments, lorsqu'il faisait un repas un peu copieux : il se plaignait de gonflement à l'estomac et d'avoir beaucoup de vents pendant et après le travail de la digestion ; le sommeil était bon ainsi que le moral. Les forces chez ce malade avaient beaucoup diminuées, et ne lui permettaient pas toujours de se livrer à ses occupations journalières qu'il était forcé d'interrompre lorsqu'il souffrait davantage. Il se plaignait de vertiges et de douleurs de tête ; il etait sujet à des *Epistaxis* qu'il n'a plus maintenant

Ce malade a été saigné, il y a trois ans pour la première fois, pour des maux de tête, et il a encore été saigné l'année dernière pour la même cause.

Georges Gironde est venu boire les eaux de Chateldon le 12 juillet 1854 sur l'avis de M. Roche, médecin à Puy-Guillaume.

Je lui ai conseillé d'en prendre en commençant, deux ou trois verres le matin à jeun et un verre ou deux dans la soirée ; les eaux passant avec la plus grande facilité par la voie des urines, et étant bien supportées, il en a pris plus tard jusqu'à six ou huit verres dans les vingt-quatre heures. Pendant son traitement aux eaux, il allait librement à la selle une ou deux fois par jour, et ses selles étaient naturelles. Au bout de trois semaines il se

trouvait mieux, son appétit était meilleur, plus soutenu, et ses digestions moins longues et plus faciles.

A son départ des eaux il avait le teint meilleur et se trouvait mieux sous tous les rapports.

Le mieux s'est soutenu pendant quelques mois, mais le malade se nourrissant mal, et étant obligé par nécessité de se livrer à un travail manuel et au-dessus de ses forces, a rechûté quelque temps après, et il est revenu, l'année suivante, boire les eaux de Chateldon dont il n'était pas très éloigné, à peu près dans le même état où il se trouvait lorsqu'il y était venu pour la première fois.

14[e] OBSERVATION. — *Dyspépesie.*

Elisabeth Durif, âgée de 25 ans, demeurant à Randan (Puy-de-Dôme,) d'un tempérament lymphatique, d'une constitution délicate, n'a été réglée que lorsqu'elle s'est mariée, et a eu les pâles couleurs avant son mariage; elle n'a qu'un seul enfant qui a 4 ans. Depuis sa jeunesse elle était sujette à des maux d'estomac et vomissait quelquefois ses aliments : lorsqu'elle était à jeun, elle rendait souvent des glaires ou un peu de salive ; appétit peu prononcé, dégoût pour les aliments gras ; expression de langueur dans l'attitude et la démarche de cette malade qui était très impressionnable et très sensible aux plus légères variations atmosphériques. Aucune tumeur appréciable au toucher à l'estomac et dans le ventre. Il y avait des temps ou E. D. allait

mieux, ne vomissait plus, et ne rendait ni glaire ni salive. Le mieux qu'elle éprouvait était souvent subordonné à la quantité et au choix des aliments qu'elle prenait, et des boissons dont elle faisait usage : elle se portait mieux l'hiver et au printemps que pendant les autres saisons de l'année.

Cette malade qui habitait la campagne, n'avait jamais suivi de régime pour ses maux d'estomac, ni suivi les lois de l'hygiène : aucun traitement rationnel n'avait jamais été tenté chez elle.

E. D., après avoir fait usage des eaux de Chateldon transportées, qui la soulageaient chaque fois qu'elle en prenait, est venue les boire sur les lieux mêmes le 20 juillet 1854 : elle a pris les eaux pendant environ trois semaines, à la dose de trois verres le matin et deux verres dans la soirée. Au bout de quelques jours, les vomissements ont entièrement cessé, et, quand elle est partie, elle allait beaucoup mieux ; L'appétit était vif et soutenu, et les digestions se faisaient bien.

15e OBSERVATION.—*Gastro-entéralgie-hypocondrie.*

M. P. D., âgé de 35 ans, d'un tempérament nerveux, d'une constitution délicate, négociant, demeurant à Lyon, est venu à Chateldon pour y boire les eaux, le 8 juillet 1854.

Etat de ce malade à son arrivée aux eaux :

Figure un peu amaigrie, traits légèrement altérés, langue un peu jaune et saburrale le matin à jeun, bouche pâteuse, appétit quelquefois assez vif et parfois nul ; lorsque M. D. souffrait davantage, il se plaignait d'avoir comme un barre à l'estomac qui était gonflé et ballonné ainsi que le ventre, quelques heures après avoir pris ses repas ; constipation habituelle, matières dures, séparées et couleur gris d'ardoise, ce qui le forçait à faire un usage fréquent de lavements ; digestions longues et difficiles, malaise général, chaleur à la peau avec élévation et fréquence du pouls pendant le travail de la digestion ; éructations sans odeur, émissions abondantes de gaz par la bouche et l'anus, ce qui le soulageait momentanément. Les mets épicés et salés, les corps gras, les fritures à l'huile, les farineux, la pâtisserie étaient mal supportés par l'estomac, ainsi que toute espèce de liqueurs spiritueuses et le vin pur ; le malade vomissait rarement, et les vomissements n'avaient lieu que lorsqu'il mangeait un peu trop ou lorsqu'il prenait des aliments indigestes. M. D. se plaignait de douleurs de tête et de vertiges, tant que ses digestions n'étaient pas faites, et se trouvait toujours mieux le matin que dans la soirée. Les urines étaient claires, limpides et abondantes. La sensibilité nerveuse chez ce malade était très développée, un rien l'irritait et

le contrariait; il était dégoûté de la vie, évitait les grandes réunions où il aurait pu éprouver de la gêne et de la contrainte; il était triste, et tout l'ennuyait; il dormait mal, et son sommeil était souvent interrompu par des rêves fatigants ou par la crainte de ne pas guérir de sa maladie. Quand il allait mieux, il était moins triste et son moral était plus tranquille. Le palper, chez ce malade, ne faisait découvrir aucune trace d'affection organique, il y avait seulement un peu de tension dans la région épigastrique et un peu de douleur à l'épigastre lorsqu'on appuyait fortement la main sur cette région.

M. D. était très impressionnable aux moindres changements de température; les temps orágeux le fatiguaient beaucoup; ses souffrances étaient plus vives pendant les grandes chaleurs de l'été et au commencement de l'automne.

L'état de ce malade était d'autant plus fâcheux que sa maladie était ancienne et que les différents remèdes qu'on avait employés avaient tous été sans succès : cependant, comme M. D. était jeune, et qu'il n'y avait chez lui aucune affection organique, je pensais que si les eaux de Chateldon ne le guérissaient pas entièrement, elles pourraient du moins le soulager.

Je prescrivis les eaux de Chateldon à la dose de deux verres le matin, coupées avec une infusion de feuilles d'oranger, mais comme ces eaux passaient bien, je lui conseillai ensuite de les prendre pures. Pendant le cours

de ce traitement, qui a duré un mois, il en buvait jusqu'à six verres par jour, sans compter celles qu'il prenait à ses repas coupées avec un peu de vin de bonne qualité : douze bains entiers avec 1/3 d'eau minérale et 2/3 d'eau douce. Cette médication, aidée d'un bon régime et de promenades faites en plein air, a eu pour résultat, de régler l'appétit, de le rendre plus vif et de faciliter les digestions. Le ventre, qui était habituellement tendu et ballonné par des gaz, est devenu plus souple, les selles plus régulières et plus faciles. Quand M. D. est parti de Chateldon, son moral était meilleur, ses émotions étaient moins vives, et il était plus rassuré sur son état. Depuis son départ des eaux je n'ai eu aucun renseignement sur le compte de ce malade, mais tout porte à croire qu'il s'est très bien trouvé de les avoir prises.

16e OBSERVATION. — *Dyspépesie compliquée de symptômes hystériques.*

Françoise Chaumette, femme d'Aussonne, âgée de 33 ans, demeurant à Thiers, d'un tempérament lymphathique, d'une constitution délicate, est venue boire les eaux de Chateldon le 23 août 1854, pour une maladie à l'estomac dont elle se plaignait depuis plusieurs années, et qui s'accompagnait d'une très grande susceptibilité nerveuse.

Cette malade a été réglée à 18 ans, et s'est mariée à 21 ans : elle a eu trois enfants dont deux sont vivants ;

ses couches ont été heureuses. Elle se plaignait d'avoir des digestions longues et pénibles, de gonflements à l'estomac et de constipation assez opiniâtre. Les aliments qu'elle prenait passaient lentement, mais ils n'étaient jamais vomis ; elle rendait parfois un peu d'eau claire dans la nuit ou le matin à jeun ; elle était tourmentée par des gaz qu'elle rendait en assez grande abondance, ce qui la soulageait un peu lorsqu'elle les avaient rendus.

Elle se plaignait de migraines, de maux de nerfs, et d'avoir des envies fréquentes de pleurer ; elle était triste, très irritable, et dormait mal : son sommeil était troublé par des rêves fatigants, pénibles, interrompus par des réveils en sursaut ; elle éprouvait des migraines, des serrements de gosier, des besoins de respirer qui nécessitaient plusieurs profondes inspirations de suite, et se terminaient quelquefois par de légères syncopes. Le flux menstruel, chez cette malade, était assez régulier et revenait presque toujours aux époques fixes, mais elle perdait un peu en blanc dans l'intervalle de ses règles.

F. C. a bu les eaux de Chateldon pendant trois semaines seulement, à la dose de cinq ou six verres par jour : elle a pris dix bains avec 1/3 d'eau minérale et 2/3 d'eau douce. Au bout de huit jours de leur usage, l'appétit était plus vif, plus soutenu ; les digestions se faisaient mieux et étaient moins longues. A son départ de Chateldon elle allait un peu plus facilement à la

garde-robe, et elle avait moins de vents : son moral était plus tranquille, ses nerfs moins tendus, et elle se plaignait moins de ses migraines.

Le mieux chez cette malade s'est soutenu après son départ des eaux, mais j'ai su qu'elle n'était pas entièrement guérie de ses maux de nerfs.

17e OBSERVATION. — *Gastro-entérite.* — *Lienterie.*

Le nommé Vignaud, âgé de 24 ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, d'une assez faible constitution, profession de tailleur, faisant partie de la réserve, est parti le 1er avril 1854 pour aller rejoindre son régiment qui était en garnison à Montbrison (Loire). Avant son départ, il travaillait comme garçon tailleur à Saint-Etienne. Comme il passait souvent des nuits entières à travailler, se nourrissant assez mal, sa santé s'était notablement altérée, et il se plaignait d'être très échauffé. A peine arrivé à son régiment, on lui faisait faire six heures d'exercice par jour avec de la gymnastique, ce qui le fatiguait beaucoup. Au bout de quinze jours, ce jeune homme fut pris de violentes douleurs d'estomac avec diarrhée, ce qui le força à entrer à l'hôpital pour recevoir tous les soins qui lui étaient nécessaires. Sa santé, loin de se rétablir, devint de plus en plus mauvaise. Le peu d'aliments qu'il prenait, il les rendait par les selles sans être digérés, et il était si faible et si maigre, que le chirurgien-major de son régiment jugea à propos de le renvoyer dans sa famille avec un congé de six mois.

Etat de ce malade à son arrivée chez lui :

Figure amaigrie avec altération des traits, maigreur et faiblesse extrêmes, langue un peu rouge à sa pointe et sur les bords, couverte d'un enduit jaunâtre dans le milieu ; perte presque complète d'appétit, douleur sourde dans le ventre, augmentant par une forte pression, coliques, diarrhée abondante dans laquelle on remarquait des aliments mal digérés ; soif assez prononcée, pouls petit et plus fréquent que dans l'état physiologique, surtout au moment de la digestion ; gargouillement dans le ventre, borborygmes, etc. chilification lente, laborieuse, accompagnée de malaise, d'agitation de pesanteur, de frissons qui alternaient avec la chaleur, etc.

J'ai conseillé à ce malade de boire régulièrement, pendant un mois ou six semaines, les eaux de Chateldon qu'il aimait beaucoup, les regardant comme très propres à rétablir sa santé gravement compromise, tous les autres moyens qu'il avait employés ayant été sans succès. Le nommé Vignaud en buvait jusqu'à dix verres par jour, et les eaux prises à cette dose, loin de le fatiguer, rétablirent peu à peu les désordres fonctionnels de l'estomac et des intestins. Cette seule médication, jointe à un régime approprié à son état, l'a complètement rétabli, et aujourd'hui ce jeune homme jouit d'une bonne santé.

18e OBSERVATION. — *Affaiblissement des facultés physiques et intellectuelles, suite de l'onanisme.*

Un jeune homme de 23 ans, doué d'une forte constitution, d'un tempérament lymphatique, élevé à la campagne, avait joui d'une bonne santé jusqu'à l'âge de 15 ans, époque à laquelle il commença à se livrer sans frein ni mesure à l'onanisme. Par suite de cette funeste habitude, il avait presque entièrement perdu le sens de la vue, et présentait les symptômes suivants lorsqu'il vint me consulter :

Affaiblissement général des facultés physiques et intellectuelles, inquiétude extrême, angoisses continuelles, agitation nerveuse avec perte de sommeil, faiblesse générale, douleurs de tête très vives avec vertiges, marche chancelante ; pupilles dilatées et insensibles à la lumière, vue très affaiblie, figure pâle et couverte de gros boutons ainsi que la poitrine ; fourmillement et douleur dans les membres ; ses jambes pliaient sous lui, et il avait de la peine à se tenir debout. Le malade qui était fort et robuste et n'avait jamais vu de femmes, conservait encore assez d'embonpoint, mangeait avec appétit, mais digérait mal les aliments qu'il prenait : il recherchait la solitude, fuyait la compagnie des jeunes gens de son âge, et n'avait d'autre penchant que celui de se livrer à sa honteuse et funeste passion : pas de pollutions nocturnes.

Avant de venir me consulter, il s'était adressé à plusieurs médecins, et il me dit que tous les remèdes qu'il avait faits jusqu'à ce jour avaient été sans résultat avantageux pour lui.

L'intérêt que ce malade m'inspira, en voyant les infirmités qui l'accablaient dans un âge où tout devait lui promettre force, santé et vigueur, me suggéra l'idée de lui faire boire les eaux de Chateldon, les regardant comme très propres à relever ses forces qu'il perdait de jour en jour. Je lui conseillai aussi de renoncer à sa funeste habitude s'il voulait guérir, et de suivre un bon régime.

Après six semaines de l'usage des eaux de Chateldon en bains et en boisson à la dose de dix à douze verres par jours sans compter celles qu'il buvait à ses repas, coupées avec du vin vieux et de bonne qualité, il commença à en ressentir de bons effets. Les fourmillements et les douleurs qu'il éprouvait dans les membres, diminuèrent, ses jambes prirent un peu plus de forces, et sa démarche était moins chancelante. Les boutons qu'il avait à la figure et sur la poitrine disparurent; ses digestions qui se faisaient lentement, devinrent meilleures; le sommeil, dont il était privé depuis longtemps, remplaça des nuits passées dans des angoisses continuelles. J'ai su, depuis le départ de ce malade des eaux, que le mieux s'était soutenu et faisaït espérer chez lui une entière guérison.

19ᵉ OBSERVATION. — *Gastro-Entéralgie.*

M. Fayol, négociant, demeurant à Saint-Etienne (Loire), âgée de 32 ans, d'un tempérament nerveux et sanguin, était atteint d'une irritation gastro-intestinale fort ancienne contre laquelle on avait employé sans succès tous les remèdes dont on fait usage en pareille circonstance. Les rechûtes, chez ce malade, avaient le plus ordinairement lieu l'hiver, et le forçaient à garder le lit ou la chambre pendant un mois ou six semaines. Les eaux de Chateldon qu'il avait prises chez lui dans le courant de l'année 1842, ayant paru le soulager, son médecin lui conseilla d'aller les prendre sur les lieux mêmes au mois de juin 1842.

Etat de ce malade à son arrivée aux eaux :

Absence de fièvre, teint assez naturel, embonpoint assez bien conservé, sommeil tantôt bon et tantôt agité, moral inquiet, crainte de mourir, gouflement à l'estomac après le plus léger repas ; digestions difficiles et laborieuses, pas de vomissements ; rapports, éructations, constipation opiniâtre, langue un peu rouge à sa pointe et sur les bords et saburrale dans le milieu ; appétit assez soutenu, mais irrégulier.

Le 25 juin, ce malade a commencé à boire les eaux à la dose de trois verres le matin à jeun, et à prendre des bains avec 1/3 d'eau minérale et 2/3 d'eau douce. Pour

régime, de bons consommés, des fruits fondants et cuits, des mets au jus, des viandes bouillies et rôties, exercice en plein air lorsque le temps était convenable, etc.

Au bout de huit jours, les eaux passant très bien chez ce malade, et étant bues avec plaisir, je lui permis d'en prendre dix ou douze verres dans la journée, sans compter celles qu'il buvait à ses repas avec un peu de vin vieux de bonne qualité. Sous l'influence de ce seul traitement, les selles qui auparavant, étaient rares et difficiles, devinrent plus naturelles.

Le 9 juillet, c'est-à-dire quinze jours après son arrivée aux eaux, M. Fayol prit la diarrhée, mais chaque fois qu'il allait, il se sentait soulagé. Le dévoiement s'arrêta de lui-même au bout de deux jours pour faire place à des selles régulières et bien liées, d'une couleur jaunâtre. Depuis ce moment, les digestions qui, auparavant étaient laborieuses, devinrent plus faciles et moins longues; les forces augmentèrent avec l'appétit, et, avec le sommeil, s'évanouirent les inquiétudes d'une mort prochaine dont il se croyait menacé.

Ce malade partit de Chateldon après un traitement de vingt-cinq jours dans un état si satisfaisant que les personnes qui buvaient les eaux en même temps que lui, avaient de la peine à croire au changement favorable qui s'était opéré dans sa santé.

20e OBSERVATION. — *Gastralgie.* — *Gravelle.* — *Coliques néphrétiques.*

Mme M... rentière, âgée de 55 ans, demeurant à Cusset (Allier), d'un tempérament nerveux, ayant cessé d'être réglée depuis plusieurs années, était sujette à des coliques d'estomac qui avaient une marche intermittente. A la suite de violents chagrins, les coliques d'estomac prirent une nouvelle intensité, et Mme M... éprouva pour la première fois, il y a environ trois ans, de la pesanteur et des douleurs déchirantes dans la région des reins et des uretères. Durant les accès, elle ressentait une cuisson assez vive dans le trajet du canal de l'urètre; les urines étaient rares et chariaient de temps en temps de petits graviers *d'acide urique.* Pour remédier à cette incommodité, Mme M... avait employé plusieurs années de suite les eaux de Vichy en bains et en boisson.

Cette malade m'ayant consulté, je l'engageai à prendre les eaux de Chateldon, et mes conseils ayant été suivis, elle vint les boire sur les lieux mêmes le 6 juin 1839.

Je prescrivis les eaux à la dose de trois verres le matin à jeun, et, dans la journée elle en prenait à ses repas coupées avec du vin de bonne qualité. La malade prenait tous les jours un bain avec 1/3 d'eau minérale et 2/3 d'eau douce.

Les premiers effets de cette boisson furent d'augmenter la sécrétion des urines, de les rendre plus abondantes,

et de faire cesser les douleurs qui avaient leur siége dans la région des reins et dans le trajet du canal de l'urètre. Depuis ce traitement, qui a duré environ trente jours, les urines avaient cessé de charier des graviers, et les douleurs d'estomac avaient complètement cessé. Mme M.. a joui depuis d'une bonne santé, et n'a plus éprouvé de rechûte.

21e OBSERVATION. — *Gravelle. — Coliques néprhétiques.*

M. G. de F...., demeurant près Bourgoin, âgé de 40 ans, d'un tempérament sanguin, doué d'une forte consitution, menant une vie active, est venu le 28 mai 1840 à Chateldon boire les eaux, d'après l'avis du docteur Trépied, pour des coliques néphrétiques et pour une couperose.

Les coliques néphrétiques chez ce malade avaient paru pour la première fois, il y a environ deux ans, d'une manière brusque et sans cause connue : elles avaient, depuis l'époque de la dernière crise, une marche intermittente, et se renouvelaient, à peu près tous les mois.

Pendant les premiers accès, douleur à l'épigastre, vomissements, angoisses très vives, forces abattue,s douleurs déchirantes dans le rein droit, le long des uretères et du cordon des vaisseaux spermatiques du côté droit avec rétractation du testicule ; besoin fréquent d'uriner sans pouvoir le satisfaire complètement ; soif

vive avec fièvre et privation de sommeil ; sédiment rougeâtre et très abondant d'acide urique dans les urines qui étaient rares, bien que le besoin d'uriner persistât souvent à la fin des accès, dont la durée était de huit ou dix jours.

Eaux minérales et autres moyens employés avant l'arrivée de M. de F.. à Chateldon.

Plusieurs applications de sangsues sur les parties qui étaient le siège de la douleur ; bains généraux, cataplasmes laudanisés, potions calmantes, eaux alcalines artificielles préparées avec 1 gramme 1/2 de bicarbonate de soude par litre. Ces moyens soulageaient le malade momentanément, mais ne le guérissaient pas.

Traitement suivi à Chateldon par les boissons et les bains.

M. de F. a commencé à boire les eaux de Chateldon le 20 mai 1840, et a continué d'en boire pendant deux mois sans interruption ; il en prenait cinq ou six verres le matin à jeun, pures, et aux repas, coupées avec de très bon vin du pays. Chaque jour il prenait un bain entier avec 1/3 d'eau minérale et 2/3 d'eau douce. (20 bains pendant son séjour aux eaux).

Pendant tout le temps que M. de F. a fait usage des eaux, ses urines ont été très abondantes, claires et limpides, et il n'a pas ressenti la plus légère atteinte de

coliques néphrétiques. Sous l'influence de cette seule médication, l'appétit a été vif, soutenu, les digestions parfaites. M. de F. a quitté Chateldon le 20 juillet dans un état de santé parfaite.

22e OBSERVATION. — *Dyspépesie. — Gastralgie. — Maux de nerfs.*

Madame de F. demeurant à Bourgoin, département de l'Isère, âgée de 30 ans, mariée depuis 10 ans, d'un tempérament nerveux, d'une constitution délicate, ayant eu cinq enfants de suite et étant enceinte du sixième, était sujette depuis plusieurs années à des douleurs d'estomac et à des maux de nerfs qui apparaissaient sous l'influence d'émotions morales, même les plus légères.

Cette jeune dame étant venue à Chateldon avec son mari, auquel les eaux de Chateldon avaient été prescrites, je lui conseillai d'en faire également usage pendant son séjour à Chateldon, pensant qu'elles lui seraient salutaires.

Etat de cette malade à son arrivée aux eaux :

La face était pâle et les traits abattus ; les digestions étaient longues et difficiles, et s'accompagnaient de constipation avec dégagement de gaz à la fin du travail de la digestion ; elle rendait parfois de l'eau claire après ses repas, mais sans vomissements de matières alimentaires ; elle dormait peu, et son sommeil était souvent

troublé par des rèves fatigants. Madame de F. était inquiète sur son état, et ses forces avaient sensiblement diminuées.

Les huit premiers jours se passèrent sans que la malade voulut boire des eaux minérales, pensant sans doute qu'elles seraient contraires à sa grossesse; mais cédant enfin à mes conseils, elle commença à les boire à la dose de 2 ou 3 verres le matin à jeun, et aux repas, mêlées avec un peu de vin vieux de bonne qualité. Au bout de quelques jours de leur usage, l'appétit devint plus vif, plus soutenu, les selles plus fréquentes et plus naturelles, et les digestions meilleures.

Pendant tout le temps que Madame de F. a bu les eaux, sa grossesse a suivi sa marche naturelle; et, à son départ, elle avait plus de forces, dormait mieux, son moral était plus tranquille et plus rassuré : j'ai su que cette malade était accouchée très-heureusement au bout du terme de sa grossesse, et qu'elle jouissait depuis d'une assez bonne santé.

23e OBSERVATION. — *Epuisement des forces. Palpitations. — OEdème.*

Madame Pélissier, demeurant à Maringues, département du Puy-de-Dôme, âgée de 40 ans, d'un tempérament lymphatique, mariée depuis trois ans seulement et mère de deux enfants, avait éprouvé une forte perte dans sa dernière couche. A la suite de cette perte, fai-

blesse extrême, face pâle et un peu bouffie, bourdonnements d'oreilles, palpitations, jambes engorgées, les soirs principalement : La malade se plaignait de ressentir un peu de fièvre la nuit et dormait mal : Le plus léger exercice l'essoufflait et la fatiguait. L'auscultation ne m'a fait reconnaître chez cette malade aucune affection organique du cœur. Madame Pélissier étant venue me consulter le 16 juillet 1840, je l'engageai à boire les eaux de Chateldon, qui lui avaient été aussi ordonnées par son médecin, pensant que ces eaux donneraient du ton et de l'énergie à des organes affaiblis par deux grossesses successives.

Le 17 juillet, Madame Pélissier a commencé à boire les eaux à la dose de trois verres le matin à jeun et aux repas mêlées avec un peu de vin vieux de bonne qualité. La dose des eaux a été portée pendant le cours du traitement, qui a duré environ trois semaines, jusqu'à 8 ou 10 verres dans les 24 heures. Pour nourriture, de bons potages au gras, des viandes bouillies et rôties, composées principalement de viandes noires, et le plus d'exercice possible, en plein air quand le temps était beau.

A son départ de Chateldon, Madame Pélissier allait beaucoup mieux : elle était moins pâle, avait beaucoup plus de forces, et les jambes n'étaient plus engorgées. Tout le temps qu'elle est restée aux eaux, l'appétit a été vif et soutenu, les digestions très-bonnes et très-faciles : les urines ont toujours été très-abondantes; et

chaque fois qu'elle avait pris un verre d'eau minérale elle ressentait le besoin d'uriner.

J'ai su depuis que cette malade était entièrement rétablie de son indisposition.

24e OBSERVATION. — *Gravelle.*

M. B. âgé de 56 ans, d'une constitution forte et robuste, d'un tempérament sanguin, d'un embonpoint assez considérable, menant une vie sédentaire et faisant habituellement bonne chère, était atteint, depuis longtemps, d'hémorroïdes internes qui fluaient rarement, et qui lui faisaient éprouver des démangeaisons très-vives, chaque fois qu'il allait à la garde-robe. Malgré cette légère incommodité, M. B. paraissait se bien porter, lorsqu'il éprouva, pour la première fois, il y a environ deux ans, de la pesanteur et des douleurs déchirantes dans la région des reins et des uretères : ces douleurs avaient une marche intermittente. Durant les accès, il survenait des phénomènes fébriles, accompagnés, de temps en temps, de nausées et de vomissements. Les urines étant devenues plus rares, bien que le besoin d'uriner persistât souvent, M. B. s'aperçut qu'elles laissaient déposer, au fond de son vase de nuit, un sédiment rougeâtre, formé par de petits graviers.

Tel était l'état de ce malade, quand il réclama mes soins : d'après les symptômes qu'il éprouvait et l'examen de ses urines, il me fut facile de reconnaître qu'il

était atteint de la gravelle, et que cette gravelle était presque entièrement formée par de l'acide urique. Ayant combattu d'abord les symptômes inflammatoires par les bains, la diète et le repos; j'engageai ensuite M. B. à faire usage des eaux de Chateldon, regardant ce remède comme très-propre à la guérison de sa maladie. Comme ces eaux étaient bues avec plaisir, et qu'elles passaient avec la plus grande facilité par la voie des urines, j'en portai la dose à quatre pintes par jour. Le premier effet de cette boisson fut d'augmenter considérablement la sécrétion des urines, de les rendre plus aqueuses et de faire cesser les douleurs qui avaient leur siége dans la région des reins et dans la direction des uretères. Depuis cette époque, les urines de M. B. ont cessé de charrier des graviers, et il n'a plus ressenti la moindre atteinte de gravelle, malgré qu'il n'ait pas renoncé à son régime animal que l'on regarde, à juste raison, comme très-propre à entretenir cette maladie, en favorisant une sécrétion trop abondante d'acide urique.

25e OBSERVATION. — *Leucorrhée.* (Pertes blanches.)

Madame T. âgée de 32 ans, d'une constitution assez délicate, douée d'un tempérament lymphatique et nerveux, était sujette, avant son mariage, à des pertes blanches et à un dérangement dans les phénomènes de la menstruation. Durant les premières années de son mariage, sa santé fut assez bonne; mais la leucorrhée,

qui paraissait guérie, ayant reparu, après un accouchement laborieux, jeta bientôt cette malade dans un état de langueur et de souffrance.

Un écoulement leucorrhoique, assez abondant, d'un blanc jaunâtre, avait lieu par les parties génitales, et cet écoulement était accompagné de démangeaisons assez vives dans le vagin, de pesanteurs à l'hypogastre et de douleurs de reins.

A ces symptômes locaux se joignait un dérangement marqué dans les fonctions digestives. La malade éprouvait des tiraillements habituels à l'épigastre; ses digestions étaient longues, pénibles, suivies par fois de vomissements; la face était pâle et bouffie; les extrémités abdominales légèrement œdématiées : Madame T. se plaignait d'une faiblesse extrême dans les membres; elle avait du dégoût pour les plaisirs, cherchait la solitude et une tristesse profonde était peinte sur ses traits : son sommeil était tantôt bon et tantôt agité.

Après avoir subi infructueusement plusieurs traitements, et avoir pris, plusieurs années de suite, les eaux de Vichy, Madame T. ne trouvant aucun soulagement à ses maux, essaya les eaux de Chateldon, dans le courant du mois d'août dernier.

A peine la malade eut-elle fait usage de ces eaux, que l'on vit diminuer les pertes blanches; les cuissons furent moins vives; les douleurs de reins disparurent; l'appétit se régla; les digestions cessèrent d'être aussi

laborieuses, et la nutrition se faisant d'une manière plus régulière, les forces se rétablirent ainsi que l'embonpoint. Madame T. jouit aujourd'hui d'une santé parfaite.

26e OBSERVATION. — *Chlorose.* (Pâles couleurs.)

Mademoiselle C. âgée de 19 ans, d'un tempérament lymphatique, d'une constitution assez forte, n'avait jamais été réglée; et ce retard dans les phénomènes de la menstruation, était accompagné de pâles couleurs. Depuis plus d'un an, cette jeune personne, qui était naturellement vive et enjouée, ne cherchait que le repos et la solitude; ses forces se perdaient de jour en jour; sa figure était pâle et parfois comme verdâtre; ses lèvres étaient décolorées, ses paupières livides et légèrement tuméfiées après le sommeil, son appétit était tantôt nul et tantôt dépravé; les digestions se faisaient mal; le ventre était dur et tendu. A peine Mademoiselle C. avait-elle pris quelque nourriture qu'elle sentait à la région de l'estomac un poids d'autant plus incommode que cette sensation douloureuse était toujours remplacée par le besoin de prendre de nouveaux aliments, et à peine ce besoin était-il satisfait qu'elle éprouvait la même incommodité.

A ces symptômes fâcheux, se joignaient une constipation opiniâtre et une mobilité extrême de tout le système nerveux.

Plusieurs traitements ayant été employés sans succès, je conseillai à cette malade l'usage des eaux de Chateldon : comme ces eaux passaient bien et qu'elles étaient bues avec plaisir, j'en portai la dose à deux pintes par jour, prises le matin pures et à jeun, et aux repas mêlées avec le vin. Au bout de six semaines, l'appétit se régla, et les digestions se rétablirent parfaitement. Après son départ de Chateldon, les règles ont paru; les pâles couleurs se sont entièrement dissipées; le teint s'est animé, les forces se sont rétablies, et j'ai su depuis que cette jeune personne jouissait de la meilleure santé.

27e OBSERVATION. — *Aménorrhée.* (Suppression des règles.)

Mme L., d'une constitution lymphatique et nerveuse, s'était toujours bien portée pendant les premières années de son mariages, et n'avait jamais cessé d'être convenablement réglée. Un jour qu'elle avait ses règles, elle fut se promener en voiture ; le cheval ayant pris le mors aux dents, la voiture versa, et cette jeune femme éprouva une si grande frayeur que ses menstrues se supprimèrent instantanément. Les premiers symptômes qui suivirent cette suppression furent un sentiment de chaleur dans la région hypogastrique, de douleur dans les lombes et de pesenteur dans le bassin ; des tranchées utérines se manifestèrent ensuite avec un léger gonflement du ventre, et Mme L. se plaignait aussi d'éprouver

des maux de tête très violents. Tous ces symptômes semblaient prendre une nouvelle intensité à l'approche des périodes menstruelles. On employa, d'abord, pour rappeler les règles, la saignée générale, des applications de sangsues à la vulve, à la partie supérieure des cuisses, des bains de pieds sinapisés, des bains de siége, des fumigations aqueuses dirigées vers les parties génitales, des frictions sèches, des boissons rafraîchissantes ; plus tard, les amers, les emménagogues et les toniques, et malgré ces divers remèdes, l'aménorrhée persista.

Lorsque cette malade vint me consulter, elle était pâle, maigre et très faible ; son regard était abattu, une tristesse profonde régnait sur son visage ; elle mangeait peu et digérait mal ; elle se plaignait de douleurs d'estomac et d'une insomnie continuelle ; les jambes étaient œdématiées, ce qui inquiétait beaucoup Mme L. et lui faisait craindre de tomber dans l'hydropisie ; les règles n'avaient pas reparu.

Cet état de mal-aise me paraissant dû à la suppression des règles, je conseillai à cette jeune femme de faire usage des eaux de Chateldon, pensant qu'elles lui seraient salutaires. Ces eaux furent prescrites pures, à la dose de trois verres chaque matin, et comme elles passaient bien, j'en ordonnai, bientôt après, deux pintes par jour.

Le premier effet de ces eaux fut de rendre l'appétit plus vif et de rétablir assez promptement les fonctions

digestives. Le vingt-quatrième jour, les règles commencèrent à couler. Mme L. jouit maintenant d'une santé florissante, et n'a pas éprouvé de rechute.

28e OBSERVATION. — *Métrorrhagie.*

« Une dame, âgée de trente-huit ans, qui n'avait point eu d'enfants depuis douze ans, mais qui s'était épuisée par les veilles, la dissipation, les plaisirs de la table et tous les amusements auxquels les femmes, qui aiment le monde se livrent avec tant d'ardeur, était exposée depuis six à sept ans à des pertes rouges très-fréquentes : ces pertes étaient remplacées par des pertes blanches ; elle se succédaient alternativement les unes aux autres. La malade était parvenue au dernier degré de maigreur; elle avait du dégoût pour les plaisirs qu'elle avait le plus aimés ; quoique naturellement gaie, causeuse et enjouée, cette dame était devenue triste, morne, silencieuse : c'était en vain qu'elle avait mis en usage les remèdes les mieux indiqués, qui lui avaient été prescrits par différents médecins, tant de la province que de la capitale. Les bains, les antispasmodiques, les toniques, les bouillons apéritifs, rafraîchissants, les incisifs, les incrassans, tous avaient été sans succès. »

« Je fus enfin consulté par cette dame à qui je prescrivis les eaux de Chateldon. A peine les eut-elles bues pendant trois semaines, qu'on vit l'appétit, la gaieté, l'enjouement et l'embonpoint succéder à la maigreur et

à la tristesse ; elle continua l'usage de ces eaux encore pendant six semaines. Dès qu'elle fut entièrement rétablie, elle devint enceinte ; ses couches ont été heureuses, et elle a toujours joui de la meilleure santé. »

29 OBSERVATION. — *Irrégularité des menstrues avec apparence d'un cancer à la matrice.*

Madame J. âgée de 42 ans, d'une constitution délicate, douée d'un tempérament sanguin et nerveux, d'une susceptibilité extrême, avait été menstruée de très bonne heure. Mariée fort jeune et mère de plusieurs enfants, cette dame éprouva, vers l'époque à peu près ordinaire de la cessation des règles, une perte très abondante qui fut suivie d'une irrégularité remarquable de la menstruation. Un liquide tantôt roussâtre et tantôt albumineux, s'écoulait presque continuellement par les parties génitales, et cet écoulement s'accompagnait de pesanteur dans les aines et surtout dans les lombes. Cet état dura cinq ou six mois, sans que la santé de Mme J. parut profondément altérée ; mais, au bout de ce temps, les pertes étant devenues plus abondantes et plus fréquentes, et un sentiment de pesanteur, fixé à l'utérus, s'étant joint à des douleurs lancinantes dans cette même partie, toute l'économie parut alors recevoir l'impression de l'organe malade. La face était légèrement bouffie et la peau d'un jaune paille ; madame J. était inquiète sur son sort, dormait mal et avait perdu l'appétit ; un mouvement

fébrile avait lieu tous les soirs ; l'amaigrissement était déjà considérable, et la faiblesse si grande, qu'elle était obligée de garder continuellement le lit.

La marche de cette maladie, ses symptômes, faisant soupçonner un cancer de l'utérus, plusieurs chirurgiens très-habiles proposèrent un traitement méthodique dans le but d'arrêter les progrès du mal. Sous l'influence de ce traitement, la maladie, loin de diminuer, allant toujours en augmentant, on lui conseilla les eaux de Chateldon, plutôt comme un remède prophylactique que comme un moyen assuré de guérison. Après avoir fait usage de ces eaux pendant six semaines consécutives, on vit survenir une amélioration notable dans l'état de la malade. Les pertes ayant diminué d'une manière sensible, devinrent plus régulières, cessèrent ensuite entièrement, et avec elles les douleurs lancinantes fixées au col de l'utérus ainsi que l'écoulement séropurulent qui se faisait par le vagin : l'appétit augmenta, la fièvre disparut ; les forces se rétablirent, et Madame J. jouit aujourd'hui d'une très-bonne santé.

30e OBSERVATION. — *Dyspépesie. — Maux de nerfs.*

Madame veuve D., demeurant à Thiers, âgée de 45 ans, d'un tempérament nerveux, d'une constitution délicate, est venue boire les eaux de Chateldon, le 18 août 1854, sur l'avis du docteur Bourgade, pour des

maux d'estomac qui étaient accompagnés de symptômes hystériques assez prononcés.

Cette dame, qui est encore réglée, a eu les pâles couleurs qui ont duré jusqu'à l'âge de 19 ans, époque où les règles ont paru pour la première fois : elle s'est mariée à 30 ans et a eu trois enfants dont deux sont vivants. Depuis plusieurs années, elle était sujette à de violentes migraines, se trouvait mal très facilement, se plaignait de palpitations, d'essoufflement, d'étourdissement, de bourdonnement d'oreilles, de langueur et de fatigue lorsqu'elle se livrait au plus léger exercice. Elle avait de l'inappétence avec du dégoût pour certains aliments ; les digestions étaient longues et difficiles ; les selles rares et séparées ; le ventre était gonflé et ballonné. Il n'y avait pas de vomissements de matières alimentaires, la malade rendait de temps en temps quelques gorgées d'eau claire, dans la nuit principalement, ou le matin à jeun ; elle se plaignait d'éprouver parfois des crampes d'estomac et des douleurs tantôt sur un point ou sur un autre et simulant une affection rhumatismale ; le pouls était petit, plutôt lent que vite. Cette malade craignait beaucoup le froid et était très sensible au moindre changement de température. Pendant le travail de la digestion, elle était tourmentée par des vents très incommodes qu'elle rendait plus tard en assez grande abondance, ce qui la soulageait momentanément. Un rien la contrariait, l'irritait et lui agaçait les nerfs, elle éprouvait parfois

de légères syncopes ou des tremblements nerveux bornés aux membres inférieurs et supérieurs, mais pas assez énergiques pour agiter tout le corps.

Trois ans avant de venir à Chateldon, madame D. était allée à Vichy pour y boire les eaux et prendre des bains, mais ces eaux n'avaient apporté aucun changement favorable dans son état.

Elle a pris, pendant un mois environ, les eaux de Chateldon à la dose de 3 ou 4 verres le matin à jeun, sans compter celles qu'elle buvait à ses repas coupées avec un peu de vin vieux et de bonne qualité. Tous les jours ou tous les deux jours, elle prenait un bain aussi froid qu'elle pouvait le supporter avec un tiers d'eau minérale et deux tiers d'eau douce. Peu de temps après son arrivée aux eaux, les règles ont paru et ont coulé pendant plusieurs jours comme d'habitude. Cette seule médication, aidée d'un bon régime et de promenades faites en plein air a parfaitement réussi chez cette malade : l'appétit était plus vif, les digestions plus faciles et les selles moins rares et moins dures. A son départ de Chateldon, elle était mieux sous tous les rapports, les nerfs étaient moins tendus et moins irrités. J'ai sù que l'année suivante, le mieux s'était soutenu, qu'elle se plaignait moins de ses maux de nerfs, ne tombait plus en syncope et que les tremblements nerveux, qui agitaient les membres, avait cessé complètement.

31ᵉ OBSERVATION. — *Scorbut. — Engorgement de la rate.*

André David, menuisier, demeurant à Cusset, département de l'Allier, d'un tempérament lymphatique, d'une assez bonne constitution, avait eu pendant sa jeunesse, une fièvre intermittente quarte qui avait duré pendant très longtemps et qui, abandonnée aux seuls efforts de la nature, avait laissé la rate très grosse et très dure.

A l'âge de 20 ans, il quitta la campagne où il avait commencé d'apprendre son état de menuisier pour aller faire ce que les ouvriers appellent vulgairement leur *tour de France*. Dans les différentes villes où il avait séjourné, travaillant avec assiduité, se nourrissant assez mal et couchant le plus ordinairement dans des chambres petites, humides, mal aérées, il revint, au bout de quelques années, se fixer à Cusset, ayant perdu sa fraîcheur, l'éclat de son teint et beaucoup plus faible qu'à son départ de la campagne. Au bout de quelque temps, ses gencives se gonflèrent, devinrent rougeâtres, douloureuses et des taches scorbutiques se montrèrent sur plusieurs points du corps. Les digestions continuaient néanmoins à se faire assez régulièrement, et l'appétit était toujours assez vif et soutenu. Ce jeune homme sentait néanmoins qu'il perdait ses forces de jour en jour, et son état de menuisier, auquel il était obligé de se li-

vrer pour vivre, le fatiguait beaucoup. Des hémorragies nasales très-abondantes et le sang qui s'échappait en gros caillots du gros intestin, l'avaient beaucoup affaibli. C'est dans ces fâcheuses conditions qu'il s'est marié. Plus tard, l'affaiblissement musculaire ayant encore augmenté il s'y joignit de l'oppression et de l'essoufflement : le teint était plombé, livide; la peau qui avait perdu de sa chaleur habituelle, était sèche, blafarde et couverte de tâches pourprées. Ce malade, après avoir consulté plusieurs médecins et employé tous les remèdes dont on fait usage en pareille circonstance, me fit appeler en consultation, et me demanda ce qu'il fallait faire pour arrêter les progrès du mal. Les extrémités inférieures étant infiltrées, ainsi que le ventre, je regardai son état comme des plus graves. Après un examen approfondi des désordres que je viens d'énumérer, il m'était impossible de ne pas les considérer comme l'effet d'une altération profonde dans la composition chimique du sang, car celui que ce malade perdait par les narines était fluide, dissous, et se prenait difficilement en caillot. Le pouls était petit, misérable, et faisait présager une mort certaine. Malgré la gravité des symptômes, je regardais cette maladie comme purement accidentelle, due en grande partie à l'action nuisible de l'air qu'il avait respiré pendant très-longtemps, à une mauvaise nourriture, et entretenue, plus tard, par des affections morales tristes, à l'abattement, et au chagrin auquel il lui était difficile de résister dans de pareilles circonstances. Je l'engageai

d'abord à aller passer quelque temps à la campagne afin de respirer un air plus pur, de se nourrir mieux qu'il ne l'avait fait jusqu'à ce jour, de renoncer à son travail, de boire à tous ses repas un peu de vin vieux de bonne qualité coupé avec de l'eau de Chateldon, et d'en continuer l'usage jusqu'à ce qu'il soit entièrement guéri.

Pour tâcher de dissiper l'engorgement énorme qu'il avait à la rate et qui, selon moi, était une complication fâcheuse à sa maladie, il a pris pendant deux saisons de suite les eaux de Vichy en bains et en douches et bu quelques verres d'eau de la Grande-Grille, mais sans renoncer de prendre à ses repas de l'eau de Chateldon coupée avec du vin de bonne qualité. Sous l'influence de cette médication, aidée d'un bon régime, l'enflure des extrémités et du ventre a disparu en très-peu de temps; le teint, qui était très-pâle et plombé, s'est animé peu à peu; l'engorgement de la rate a diminué d'une manière très-sensible; le sang noirâtre qu'il rendait par le gros intestin s'est arrêté, ainsi que les hémorragies nasales qui avaient nécessité plusieurs fois le temponnement et l'avaient conduit à la porte du tombeau. Les forces sont revenues insensiblement, et il a repris de la fraîcheur et plus d'embonpoint.

Aujourd'hui, ce jeune homme qui est allé habiter Vichy pour continuer son état de menuisier, jouit d'une assez bonne santé : il a repris ses occupations journalières qu'il avait été obligé de suspendre pendant qu'il était si

souffrant, et tout semble promettre qu'il n'y aura plus chez lui de rechute.

32e OBSERVATION.

Mme B.. , âgée de 35 ans, d'un tempérament lymphatique et nerveux, d'un embonpoint médiocre, d'une constitution assez faible, mariée, depuis plusieurs années, avec un homme jeune et robuste, attendait impatiemment les fruits ordinaires du mariage. Toujours trompée dans son attente, cette dame commençait à renoncer au bonheur de devenir mère. Comme elle était sujette à des fleurs blanches, et que cet écoulement leucorrhoique pouvait être une cause de stérilité, elle se décida à faire usage des eaux de Chateldon, dans le but de combattre cette disposition fâcheuse des organes de la génération. Ces eaux furent bues à la dose de deux pintes par jour, pures et à jeun, et aux repas mêlées avec le vin. L'essai en fut si heureux qu'au bout de trois mois, les fleurs blanches ayant entièrement cessé, Mme B... devint enceinte et accoucha d'une petite fille qui fait aujourd'hui ses délices.

33e OBSERVATION.

Mme P.., jeune et jolie femme, âgée de 25 ans, d'un tempérament sanguin, d'une forte constitution, ayant toutes les apparences d'une bonne santé, avait tellement épaissie depuis son mariage, qu'elle renonçait à l'espoir

d'avoir des enfants. Comme elle était sujette à des tiraillements d'estomac, occasionnés par un écoulement leucorrhoique assez abondant, et que la menstruation se faisait difficilement, je l'engageai à prendre les eaux de Chateldon, regardant ces eaux comme très-propres à remédier aux accidents qu'elle éprouvait. Je les prescrivis à cette jeune dame, dans le courant du mois de juillet dernier, à la dose de trois verres chaque matin, pures et à jeun, et aux repas mêlées avec le vin. Après trois semaines de leur usage, Mme P... est devenue enceinte : sa grossesse suit une marche régulière et tout porte à croire que son issue sera des plus heureuses.

34e OBSERVATION. — *Couperose* (acné).

Mlle R.., âgée de 22 ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution vive et délicate, n'ayant jamais été bien réglée, fut envoyée à Chateldon pour une maladie de la peau, survenue à l'époque de la puberté. La figure de cette jeune personne était couverte de pustules à l'état de suppuration, d'un rouge livide, et la difformité de ses traits était telle que l'aspect de cette malade était vraiment repoussant. Cette phlegmasie cutanée paraissait d'autant plus grave qu'elle avait résisté jusque là à un traitement méthodique, et qu'elle se trouvait liée à une affection chronique des voies digestives.

Les eaux de Chateldon, prises en bains et en boisson, produisirent une si grande amélioration dans l'état de

Mlle R.., que les personnes qui l'avaient vue venir aux eaux, avaient de la peine à croire à la métamorphose qui s'était opérée chez elle. Les pustules qui reposaient sur une base solide, après avoir cessé de fournir du pus, se desséchèrent et tombèrent comme un masque : à leur chute, la peau de son visage ressemblait à celui d'une personne qui a eu tout récemment la petite vérole ; les digestions, auparavant si lentes et si pénibles, se rétablirent très-promptement ; l'appétit devint plus vif et les règles, qui coulaient à peine, furent plus abondantes. J'ai su, depuis, que l'amélioration obtenue dans la santé de Mlle R..., avait été suivie d'une guérison complète, et cela au grand étonnement de la malade et de tous ceux qui en ont été témoins.

OBSERVATIONS

SUR LES EFFETS PRODUITS PAR LES EAUX MINÉRALES DE CHATELDON,

Par feu le Dr Desbrest, ancien intendant de ces Eaux minérales.

Ornari res ipsa negat, contenta doceri.... Manil.

1re OBSERVATION. — *Vomissements, — Coliques, etc.*

Madame Pelvey, de Caën, âgée d'environ quarante ans, était sujette, depuis plusieurs années, à des vomissements habituels : aliments solides ou liquides, elle rendait tout, presqu'aussitôt après l'avoir pris; elle avait des coliques violentes et des maux de nerfs conti-

nuels : maigre, sans forces et sans appétit, rien n'avait pu la soulager. Les eaux de Chateldon, qu'elle but pendant les mois de mai et juin 1782, firent cesser les vomissements et les autres accidents dont elle se plaignait.

2e OBSERVATION. — *Vomissements — Dartre.*

Mademoiselle du Ponchet, demeurant chez Madame de Chamilly, aux grandes écuries du Roi, âgée d'environ quarante ans, éprouvait, depuis plusieurs années, des vomissements qui revenaient chaque jour ; une dartre couperosée couvrait une partie du visage et particulièrement le menton, et ajoutait encore au désagrément de sa situation ; elle paraissait dépendre de la même cause que les vomissements, je veux dire que cette dernière maladie était le produit des sucs mal préparés par les organes de la digestion.

Les eaux de Chateldon, que l'on conseilla à cette malade, arrêtèrent, dès les premiers jours, les vomissements qui la fatiguaient : les digestions se firent mieux, l'appétit revint, et j'ai lieu de présumer que Mademoiselle du Ponchet est entièrement rétablie, ne l'ayant plus vue depuis le 17 août 1781, temps auquel elle me fit part elle-même du soulagement que lui avaient procuré les eaux.

3e OBSERVATION. — *Coliques — Constipation.*

Une femme de Madame de Caze, âgée de trente-huit ans, était sujette, depuis très-longtemps, à des coliques violentes, qui lui causaient des tiraillements, des constrictions à la région de l'estomac; elle manquait d'appétit, le ventre était si paresseux, qu'elle restait ordinairement quinze jours, et même plus, sans aller à la garde-robe; d'ailleurs elle était fort maigre : Madame de Caze lui fit boire les eaux de Chateldon en 1781, qui la rétablirent dans l'espace de trois ou quatre mois; lorsque je la vis, l'année dernière, elle jouissait de la meilleure santé.

4e OBSERVATION. — *Vomissements — Dérangement du flux menstruel.*

Madame Mermillod, femme d'un horloger, rue Saint-Louis, près le Palais, éprouvait des vomissements habituels, qui avaient amené le dégoût, la maigreur, la perte des forces et le dérangement du flux périodique; cette malade était dans un état de langueur et de souffrance fort inquiétant : les eaux de Chateldon, qu'elle but l'année dernière à Paris, lui rendirent bientôt la santé.

5e OBSERVATION. — *Pertes rouges — Digestions dérangées.*

Madame la comtesse de Chateauchinon a souvent éprouvé des pertes rouges, qui ont mis, quelquefois, sa vie en danger; des maladies de langueur et le dérangement des organes digestifs en ont été les suites ordinaires. (1) La santé de cette dame n'a commencé à être plus ferme et moins chancelante, que depuis qu'elle fait usage des eaux de Chateldon, qui sont actuellement sa principale boisson.

C'est à l'usage du même remède que M. le comte de Chateauchinon, son époux, attribue son rétablissement d'une maladie assez grave, et dont la convalescence traînait en longueur.

6e OBSERVATION. — *Diarrhée chronique.*

Madame la comtesse de la Noue, d'un tempérament bilieux, avait l'estomac dérangé depuis bien des années,

(1) Ce qui m'étonne toujours, c'est qu'il y ait encore des médecins qui ont recours à la saignée, pour remédier à cet état de faiblesse et de relâchement, du système vusculaire de la matrice; cependant l'expérience et l'observation auraient pu leur faire connaître que la saignée, loin d'arrêter l'hémorragie, ne faisait au contraire que la prolonger ou en augmenter l'intensité; et en supposant même que ces pertes puissent dépendre de la dissolution des humeurs, de leur ténuité, de leur

son sommeil était interrompu, agité, fatigant, elle passait peu de bonnes nuits; toutes ses digestions étaient pénibles et laborieuses, un dévoiement habituel la tourmentait et elle manquait d'appétit; quoique son médecin n'eût pas jugé à propos de lui laisser prendre les eaux de Chateldon, dans le temps où elle se proposait d'en faire usage, sans doute, parce qu'il ne les connaissait pas encore assez, cette dame ne laissa pas de les essayer, et elle s'en trouva d'abord si bien, que, de son propre motif, elle se détermina à les continuer; le succès a parfaitement répondu à son attente : les voies digestives se sont rétablies, le dévoiement a cessé, l'appétit est revenu, et maintenant cette dame paraît se bien porter.

7e OBSERVATION. — *Fièvre tierce — Engorgement des viscères abdominaux.*

Le cuisinier des religieux de Montpéroux, âgé d'en-

acrimonie, de la désunion des globules rouges d'avec la partie séreuse et mucilagineuse, qui sert à les unir et à donner du corps au sang, la saignée, dans l'une et l'autre suppositions, n'est-elle pas constamment un remède plutôt nuisible qu'avantageux? Tels sont les abus que les raisonnements mal dirigés perpétuent, pour le malheur de l'espèce humaine; on ne voit pas que ces pertes abondantes de sang ne sont presque jamais le produit de la pléthore, mais bien celui de la faiblesse des solides ou de la dépravation des fluides, que les évacuations sanguines ne peuvent qu'augmenter.

viron trente-cinq ans, était attaqué depuis deux ans, d'une fièvre intermittente dont les types avaient souvent changé de forme : elle avait été tierce, quotidienne, double-tierce. Les viscères du bas ventre, le foie, la rate, les glandes mesentériques étaient obstruées : il était épuisé, sans forces, le teint hâve et livide, se soutenant avec peine. Il aurait pu passer pour un cadavre ambulant : le chirurgien de sa maison lui conseilla les eaux de Chateldon, comme la dernière ressource qui lui fut offerte : il alla s'établir chez les Pères Cordeliers de cette ville, où il but les eaux pendant six semaines avec un succès dont il n'aurait pas du se flatter. La fièvre lente qui le consumait se dissipa au bout de quinze jours; l'appétit, les forces et l'embonpoint revenaient à vue d'œil; les viscères du bas ventre reprirent leur souplesse ordinaire; les obstructions disparurent : il jouit actuellement de la plus parfaite santé.

8e OBSERVATION. — *Dyspepsie.*

Monsieur Delongeville, habitant de la ville de Ris éprouvait depuis longtemps des maux d'estomac habituels; ses digestions étaient aussi difficiles que longues, pénibles et laborieuses : il mangeait sans goût et sans appétit, on néglige souvent ses propres richesses pour courir à de l'or étranger. Monsieur Delongeville, ennuyé de tous les remèdes dont on l'avait accablé, n'avait jamais pensé aux eaux de Chateldon qui sont à sa por-

te. Un de ses amis qui les avaient prises avec succès, dans un cas différent, l'invita à les essayer : il se rendit sur les lieux dans le mois de juillet dernier pour les prendre à la source même ; il y a trouvé le remède qui lui convenait.

9e OBSERVATION. — *Leucorrhée.* (Pertes blanches.) — *Dyspepsie.* — *Vapeurs.*

Une dame de trente-cinq ans, qui avait fait beaucoup d'enfants, avait depuis deux ans, époque de sa dernière couche, des pertes blanches continuelles et abondantes; elle était si faible et si maigre qu'elle marchait avec peine; cette dame était dégoutée et éprouvait par intervalles, des suffocations qui faisaient craindre pour ses jours. Après avoir inutilement tenté différents remèdes, je lui conseillai les eaux de Chateldon qu'elle prit pendant deux mois consécutifs. A peine en eût-elle commencé l'usage que les pertes disparurent : l'appétit, les forces et l'embonpoint revinrent presqu'aussitôt. Six mois après elle redevint enceinte et ses couches furent suivies des mêmes pertes; elle eût recours de nouveau aux eaux de Chateldon; quinze jours de leur usage suffirent pour la guérir. Cette dame a continué à jouir depuis cette époque, d'une bonne santé; elle a même fait un enfant sans éprouver les accidents de ses couches précédentes.

10e OBSERVATION. — *Chlorose.* (Pâles couleurs.)

Une fille de vingt-quatre ans, bien constituée, avait eu du chagrin et de l'ennui; elle fut prise de pâles couleurs, précédées d'une suppression. Elle devint languissante; ses forces se perdirent avec son appétit. Elle avait du dégoût pour les aliments, et on la voyait insensiblement dépérir. Les apéritifs, les emménagogues, les amers, les eaux de Vichy, etc. tout avait été sans succès. Je lui conseillai les eaux de Chateldon; elle les continua plus de deux mois. Pendant leur usage, on voyait revenir les forces et l'appétit, et les couleurs renaître : les évacuations périodiques se sont rétablies, et elles continuent à couler régulièrement.

11e OBSERVATION. — *Age de retour.* (Suppression des règles.)

Une femme, âgée de quarante ans, qui avait fait dix enfants, n'avait rien eu depuis deux ans, époque de sa dernière grossesse; elle éprouvait un malaise, du dégoût, une pesanteur à la région de l'estomac, des flatuosités, des rots, etc. Elle devint pâle et languissante; ses jambes et ses cuisses s'engorgèrent; elles devinrent œdemateuses. Comme ces divers accidents me parurent être une suite de la suppression des menstrues, je lui ordonnai les eaux de Chateldon; après trois semaines de

leur usage, les règles coulèrent de nouveau; l'enflure des cuisses et des jambes disparut, et la santé se rétablit.

12e observation. — *Dysménorrhée.*

Une fille de trente-six ans éprouvait, depuis plusieurs années, quelques jours avant l'éruption de ses règles, des vapeurs qui s'annonçaient par un tournoiement de tête et des suffocations; le visage devenait rouge, les yeux étincelaient; elle poussait de profonds soupirs, qui étaient suivis d'une abondante éruption de larmes; quelquefois les membres se roidissaient; elle perdait la connaissance et l'usage de la parole; la saignée et les bains contribuaient à la tranquilliser, mais ils ne prévenaient pas les attaques, qui se renouvelaient avec plus ou moins d'intensité presque tous les mois. Je lui ordonnai les eaux de Chateldon, qu'elle prit avec le plus grand succès pendant trois mois. Elle jouit actuellement de la meilleure santé, et elle n'éprouve plus aucun des accidents qui annonçaient ses maladies périodiques.

13e observation. — *Vapeurs.*

Madame Mendouze, demeurant à Paris, était exposée depuis longtemps à des attaques convulsives, qui revenaient souvent, et qui faisaient craindre pour ses jours; les forces étaient épuisées, l'estomac ne faisait plus de fonctions, l'appétit était perdu et on voyait cette jeune

femme dépérir insensiblement. La plus terrible de ses attaques avait été suivie d'une affection léthargique qui avait duré près de trois jours. Echappée de cet accident terrible par les secours que l'on sut employer à propos, on chercha les moyens d'en prévenir de semblables ; toutes les tentatives qui furent faites dans cette vue ne donnèrent pas de grandes espérances ; les attaques convulsives étaient moins violentes que la dernière, mais elles se répétaient souvent. Les eaux de Chateldon précédées de quelques bains, l'ont si bien rétablie qu'elle a toujours continué à jouir de la meilleure santé.

14e OBSERVATION. — *Dysménorrhée.*

Une paysanne de la paroisse de La Chapelle, à deux lieues de Cusset, âgée de quarante-deux ans et mariée depuis dix-huit, qui n'avait jamais eu d'enfants, était sujette depuis six ans à une colique d'estomac dont elle souffrait cruellement ; cette colique se faisait sentir assez régulièrement à peu près vers le temps où ses règles devaient couler ; jamais elle n'avait été bien réglée.

Lorsque je fus consulté par cette femme, mes indications se réduisirent à la délivrer de cette colique, et à rétablir l'ordre de ses évacuations périodiques, que j'en regardai comme la source. Les remèdes les plus simples et les moins coûteux sont toujours ceux qui conviennent le mieux au peuple. Je lui prescrivis donc les eaux de Chateldon que l'on regarde aujourd'hui comme

spécifiques pour remédier à ces dérangements. Mon frère, à qui cette femme est attachée, les lui fit porter à la campagne où elle demeure; au bout de cinq semaines de leur usage, les maladies périodiques se rétablirent; les pertes coulèrent plus abondamment qu'elles n'avaient jamais fait; elles ne furent précédées d'aucune douleur, et ce qui étonna cette femme, peut-être encore plus que moi, c'est qu'elle devint enceinte presque aussitôt. Elle et son enfant jouissent de la meilleure santé.

15e OBSERVATION. — *Pertes rouges. — Suppressions. — Irrégularité du flux menstruel.*

Françoise Sechaud, de la paroisse de Saint-Clément, en Bourbonnais, était déjà mère de sept enfants, lorsqu'elle eut, à l'âge de trente-trois ans, une perte rouge qui dura huit jours et pour laquelle elle fut saignée sans nécessité; quinze jours après, le flux menstruel parut et se régla pendant cinq mois, temps où cette femme devint enceinte pour la huitième fois; cette grossesse fut assez fâcheuse, ainsi que les deux années qui lui succédèrent; les règles, pendant cet intervalle, coulèrent irrégulièrement; il y avait quelquefois quinze jours, trois semaines de distance entre les deux époques, et d'autrefois six semaines.

Françoise Sechaud devint encore enceinte; la fin de cette neuvième grossesse fut pénible et fatigante; cependant la mère allaita son enfant; elle le nourrit pen-

dant vingt mois; après neuf mois de nourriture, le flux menstruel parut, il coula sans régularité, fut supprimé pendant sept semaines; cette suppression se termina par une perte qui dura un mois. Depuis cette époque, la malade voyait tous les quinze jours ; mais cette révolution, qui était fort abondante, ne durait que vingt-quatre heures; tantôt le sang était chaud et brûlant; il causait des cuissons; d'autres fois il était froid et faisait une impression semblable à celle qu'opère la glace appliquée sur le corps.

Tel est le détail que me fit de sa maladie Françoise Sechaud, lorsqu'elle vint me consulter, au commencement de septembre 1778; elle était alors âgée de trente-sept ans, et elle continuait à perdre tous les quinze jours, pendant vingt-quatre heures seulement, comme je l'ai déjà dit, un sang tantôt brûlant, tantôt glacé; les pertes étaient toujours précédées par des maux de cœur; le teint était pâle et plombé; il n'y avait plus d'appétit, mais une langueur extrême; le pouls était un peu fiévreux; cette situation, qui était une suite des grossesses nombreuses et des pertes fréquentes auxquelles la malade avait été exposée, indiquait également la faiblesse du systême vasculeux, la débilité des nerfs et la dépravation des fluides, et particulièrement celle du sang.

Les eaux de Chateldon me parurent propres à rétablir l'ordre dans les mouvements de la nature; leurs

principes salins, ferrugineux et gazeux pouvaient remplir les diverses indications qui se présentaient; aussi, par leur usage, que Françoise Sechaud commença à Chateldon, le 18 septembre, et qu'elle continua pendant tout le mois d'octobre, les solides reprirent-ils le *ton* dont ils étaient privés depuis longtemps, et qui est si nécessaire au libre exercice de leurs fonctions, et les fluides acquirent la consistance dont ils ont besoin pour suivre le cours auquel ils sont destinés, qui, lorsqu'il s'exécute bien, constitue la bonne santé. A cette époque, les évacuations périodiques se rétablirent parfaitement, la couleur tannée du teint fit place au coloris de la nature; l'appétit revint, il ramena les forces et la santé dont cette femme a continué de jouir.

16e OBSERVATION. — *Suppression du flux menstruel.* — *Fièvre.*

Gilberte Fradele, de la paroisse du Mayet, âgée de quarante-cinq ans, vint à Chateldon au mois de juin 1781 : cette femme, d'un tempérament bilieux, éprouvait, depuis dix mois, des chaleurs si prodigieuses, à la région dorsale, qu'elle en comparait l'effet à l'impression qu'aurait pu lui faire un tison ardent, qu'elle aurait eû dans les entrailles; la chaleur du lit aggravait ses souffrances, et depuis longtemps elle était obligée de coucher sur la paille; ses règles étaient supprimées, et c'est vraisemblablement à cette suppression qu'on doit

rapporter la cause de ses maux ; la malade, qui avait une grande douleur de tête, manquait d'appétit; une fièvre quarte vint calmer un peu ces accidents, sans en détruire la cause; plusieurs remèdes furent employés sans succès; la malade les vomissait presque tous, ainsi que les aliments qu'on lui donnait.

Je la mis aussitôt à l'usage des Eaux : au bout de huit jours la fièvre cessa; l'appétit se rétablit, la douleur de tête disparut, et les chaleurs ardentes commencèrent à se calmer; quinze jours après, les règles coulèrent et mirent fin à la maladie; cette femme se rendit chez elle en bonne santé, après avoir passé un mois à Chateldon, où elle était venue par les conseils de M. Picaut, chirurgien à Ferrières.

17e OBSERVATION. — *Etouffements. — Vomissements. — Vapeurs.*

Une fille, âgée de soixante-douze ans, qui avait toujours vécu à l'Abbaye royale de Cusset, éprouvait, après ses repas, des gonflements considérables à l'estomac : prête à étouffer, il fallait, pour la secourir, lâcher ses vêtements; l'orage se terminait par le vomissement de ce qu'elle avait pris; il y avait longtemps que cette malade faisait des remèdes sans aucun succès; les eaux de Chateldon, qu'elle but, pendant l'été de 1779, rendirent bientôt à son estomac le libre exercice de ses fonc-

tions, et elle n'éprouva plus les symptômes auxquels elle était exposée avant la découverte de ce remède.

18e OBSERVATION. — *Pertes blanches. — Vapeurs. — Maigreur.*

Madame B........, âgée de trente ans, grande, bien faite et d'une belle stature, mais d'une sensibilité extrême, avait eu deux enfants, qu'elle avait nourris elle-même. Le plus jeune mourut, pendant qu'elle l'allaitait encore. Cette dame fut si sensible à cette perte, qu'elle fut prise de convulsions, jointes à la perte de la connaissance; le lait se supprima, les digestions furent dérangées, l'appétit se perdit, des pertes blanches presque continuelles vinrent aggraver ses maux. On recourut aux médecins, dont la capitale abonde, et on en changea souvent; les saignées furent prodiguées, on n'épargna pas les remèdes de différents genres; mais le mal, loin de diminuer, ne faisait que s'accroître chaque jour; les eaux minérales eurent aussi leur tour; on en prescrivait de diverses espèces; cependant la malade dépérissait à vue d'œil; elle était déjà parvenue au dernier degré de maigreur; une douleur aiguë à la partie postérieure de la poitrine, une toux sèche et convulsive, de la chaleur à la paume des mains, des rougeurs passagères aux pommettes, un malaise universel, des spasmes fréquents, une constipation opiniâtre, etc. Tous ces accidents réunis avaient alarmé cette jeune dame; elle se croyait pulmonique; continuellement tourmentée

de l'idée de la mort, elle la désirait, dans le temps même qu'elle ne négligeait aucun des moyens qu'elle croyait propres à l'éloigner. On lui parla des eaux de Chateldon : elle s'y rendit au mois de juillet 1781, moins, disait-elle, dans l'espérance d'y trouver sa guérison, que la fin de ses souffrances.

La façon honnête avec laquelle cette dame s'annonça à son arrivée, était bien faite pour lui mériter les soins les plus assidus du médecin auquel elle confia sa santé; il craignit d'abord que la poitrine ne fût véritablement affectée; cependant, après un examen réfléchi, il se convainquit que les accidents les plus graves n'étaient que le produit d'un spasme presque continuel.

La malade était alors au régime végétal; on lui permettait quelquefois un peu de volaille froide, et elle n'avait que de l'eau pour boisson; elle prenait si peu de nourriture, qu'il n'était pas étonnant qu'elle eût si prodigieusement maigri; on peut dire, sans exagération, qu'elle n'avait que la peau collée sur les os. D'abord on lui prescrivit quelques verres d'eau de Chateldon à ses repas; on en augmenta ensuite la dose, et elle finit par en faire sa boisson ordinaire; bientôt on lui permit d'y mêler du vin, puis elle vécut comme tout le monde; elle reprit l'usage du café, auquel elle avait renoncé depuis plusieurs années.

Le changement qui se fit, pendant l'espace de deux mois, dans l'état de la malade, était si sensible, qu'elle

se flattait alors d'un parfait rétablissement; l'appétit était très-bon, les digestions se faisaient bien, les pertes blanches avaient beaucoup diminué, les forces revenaient chaque jour, les chairs et la graisse recouvraient déjà les os, la crainte de la mort s'était enfuie, la gaîté et le désir de vivre en avaient pris la place; mais dans ce monde, souvent le bonheur n'est pas de durée. Madame B.... avait amené avec elle son fils unique à Chateldon; il faisait ses délices; les dispositions naturelles de cet enfant annonçaient déjà qu'il aurait beaucoup d'esprit et des passions qu'on aurait de la peine à contenir; il fut pris d'une petite vérole, du plus mauvais caractère, qui l'emporta, après quarante jours des plus cruelles souffrances; cet accident, que la prudence humaine ne pouvait ni prévoir ni éviter, fut un coup terrible pour la mère. Tous les maux, auxquels elle avait été exposée, vinrent l'assaillir de nouveau : spasmes, convulsions, désespoir, chagrin, perte d'appétit, suppression du flux menstruel, augmentation de pertes blanches, tout se réunit pour rappeller les maux passés, et pour les aggraver en quelque façon. Cette dame partit donc de Chateldon, sans être guérie.

On lui fit encore de nouveaux remèdes à Paris, mais ils avaient peu de succès; elle n'avait cependant pas abandonné les Eaux; après bien des souffrances, on lui conseilla de changer d'air; elle alla à la campagne, elle y a langui longtemps, mais elle vient de me marquer, qu'après avoir éprouvé des douleurs atroces dans les

entrailles, elle avait rendu, par les selles, une quantité prodigieuse de matière laiteuse, grumelée, semblable à du lait caillé, et que depuis cette époque elle se portait infiniment mieux, et que les fleurs blanches avaient cessé. Si cette matière est ainsi que cette dame le prétend, le lait même qu'on soupçonnait de s'être épanché depuis sa dernière couche, ne faut-il pas convenir, comme je l'ai déjà remarqué, que la nature a des ressources dont il nous est impossible de déterminer la cause?

19e OBSERVATION. — *Pertes blanches et rouges.*

Madame de F....., de la paroisse de Saint-Félix, en Bourbonnais, âgée de trente-deux ans, était, depuis plusieurs années, dans un état très-fâcheux. Elle avait la tête lourde, pesante et douloureuse, et sentait un bourdonnement continuel dans les oreilles; ses yeux larmoyants, chargés d'humeurs âcres et séreuses, étaient sujets à de fréquentes ophtalmies; elle supportait avec peine la clarté du jour; l'estomac faisait mal ses fonctions; les entrailles étaient tendues, sensibles et douloureuses; des pertes blanches et rouges, qui l'avaient beaucoup maigrie, ajoutaient encore au désagrément de sa situation. On attribuait à un lait épanché, à la suite de l'une des couches de cette dame, les accidents auxquels elle était exposée. Les purgatifs, les altérants, les apéritifs, un cautère, des vésicatoires, des eaux thermales, etc. Tout avait été sans succès. Au mois de

juillet 1779, Madame de F..... eut recours aux eaux de Chateldon; après douze jours de leur usage, le corps entier fut couvert de gros boutons, semblables à ceux d'une petite vérole discrète; ils étaient entremêlés de grandes plaques croûteuses, qui tombèrent bientôt par écailles; les parties extérieures des oreilles fournirent une suppuration abondante; il semblait que l'humeur laiteuse se fût emparée de toute la masse des liquides; la dépuration fut complète, bientôt cette jeune dame se vit délivrée des accidents auxquels elle était exposée depuis plus de neuf ans; elle devint enceinte, après l'usage des Eaux, et elle continue à jouir d'une bonne santé.

20e OBSERVATION. — *Vapeurs.*

Mademoiselle ......, âgée de trente-six ans, éprouvait, depuis plusieurs années, quelques jours avant l'éruption de ses règles, des vapeurs qui s'annonçaient par un tournoiement de tête et des suffocations; le visage devenait rouge; les yeux étincelaient; elle poussait de profonds soupirs, ils étaient suivis d'une abondante éruption de larmes; quelquefois les membres se roidissaient; elle perdait la connaissance et l'usage de la parole. La saignée et les bains contribuaient à la tranquilliser; mais ils ne prévenaient pas les attaques qui se renouvelaient, avec plus ou moins d'intensité, presque tous les mois. Je lui conseillai les eaux de Chateldon, qu'elle prit, pendant trois mois, avec le plus grand suc-

cès. Elle jouit toujours de la meilleure santé, et elle n'éprouve plus aucun des accidents qui précédaient ses maladies périodiques.

21e OBSERVATION. — *Pertes blanches supprimées. — Complication.*

Nòta. Cette observation est extraite de la *Gazette de Santé*, année 1779, n° 28.

Madame Beaumenu, âgée de quarante-huit ans, avait, depuis cinq ans, une perte blanche, presque continuelle, qui avait succédé immédiatement à l'écoulement périodique; cette perte fut supprimée au commencement de décembre 1778; peu de jours après, cette dame fut attaquée d'une fièvre putride vermineuse, qui mit sa vie en danger; après un traitement méthodique, les accidents se dissipèrent, et la malade semblait toucher au moment d'une heureuse convalescence; mais alors elle fût prise d'un ptyalisme (salivation) continuel; sa salive était si infecte et si brûlante, qu'elle craignait de l'avaler; elle lui faisait éprouver, lorsqu'elle était parvenue à l'estomac, un sentiment si douloureux, qu'elle le comparait à un brasier qui lui brûlait les entrailles; elle avait des mouvements spasmodiques, et faisait des efforts pour vomir, qui continuaient jusqu'à ce qu'elle eût rejeté la salive qu'elle avait avalée; le gosier était d'une si grande sécheresse, qu'elle avait toujours entre les mains un pot d'eau, dont elle s'humectait la bou-

che ; de sorte que nuit et jour, elle ne faisait autre chose que cracher et se laver la bouche.

Différents remèdes avaient été employés sans succès pour tarir la source de ce flux de salive, qui, dans l'espace de douze jours, avait si fort épuisé et maigri la malade, qu'il ne paraissait pas qu'on dût conserver l'espoir de la sauver.

Dans ces circonstances, on conseilla les eaux de Chateldon; c'était pendant le froid le plus rigoureux de l'hiver, et les glaces ne permettaient pas d'approcher des fontaines, dont la malade était éloignée de quatre ou cinq lieues; on fut d'abord forcé de lui donner de l'eau de Chateldon, qui était en bouteilles depuis trois mois; au bout de quelques jours, on vit diminuer l'écoulement de la salive; le gosier parut se détendre et perdre de sa raideur; alors la malade put avaler sa salive, sans éprouver d'ardeurs brûlantes; la tention spasmodique et les vomissements cessèrent; enfin, en cinq ou six semaines, ces Eaux la rétablirent parfaitement; elle reprit de la fraîcheur et un embonpoint, qui ne lui étaient pas ordinaires.

L'auteur de cette observation croit y reconnaître une métastase de l'humeur de fleurs blanches sur les glandes salivaires et à l'œsophage, à raison de la correspondance qui est établie par la nature entre ces parties et les organes de la génération.

22e OBSERVATION. — *Pâles couleurs.*

Mademoiselle Mandon n'était pas bien réglée à dix-sept ans; une fièvre lente et les pâles couleurs la consumaient insensiblement; elle n'avait point d'appétit; ses forces se perdaient; les digestions se faisaient mal; elle avait à peine pris quelque nourriture, qu'elle sentait, à la région de l'estomac, un poids d'autant plus incommode, que cette sensation douloureuse était toujours remplacée par le besoin de prendre de nouveaux aliments, pour lesquels elle n'avait pourtant aucun goût; à peine ce besoin était-il satisfait, qu'elle éprouvait la même incommodité; je conseillai les eaux de Chateldon; cette jeune malade les prit à leurs sources; bientôt les digestions se rétablirent, l'appétit revint, le teint s'anima; les évacuations périodiques se réglèrent, la fièvre et les pâles couleurs ne tardèrent pas à se dissiper, et elle a continué depuis à jouir de la meilleure santé.

23e OBSERVATION.

Madame de S...., âgée de cinquante-deux ans, avait eu des pertes blanches qui avaient coulé longtemps; depuis deux ans, elle ne voyait plus en rouge; des chagrins domestiques, causés par un dérangement considérable dans sa fortune, firent une impression si vive sur son âme sensible, que tout le système nerveux en

fut singulièrement affecté; delà, divers accidents qui en imposèrent aux médecins.

Il y avait spasme et constriction dans tous les vaisseaux sanguins; le pouls était convulsif, intermittent, concentré; il battait avec tant de célérité, qu'il était très-difficile de distinguer les pulsations les unes des autres; la malade était fort oppressée; elle éprouvait une toux fréquente et convulsive; ses crachats étaient sanguinolents, purulents, terreux; il y avait insomnie, douleur de tête, vomissements, enflure aux extrêmités, épanchement dans le bas ventre; faiblesse, défaillances; le teint était jaune, on soupçonnait des obstructions au foie; les urines coulaient difficilement et avec douleur; on regardait enfin cette malade comme étant absolument incurable, et c'est peut-être par cette raison que je fus consulté; car elle avait la plus grande confiance en son médecin, qui la méritait à toutes sortes d'égards.

La famille de cette dame désirait ardemment qu'on lui fit essayer les eaux de Chateldon, et c'était mon avis que l'on voulait avoir, avant de se déterminer; on doit sentir, d'après l'exposé que je viens de faire, que mon pronostic ne pouvait pas être consolant; je me contentai de dire que l'état de la malade me paraissait si déplorable, que je doutais que la médecine pût lui offrir des secours propres à la guérir; j'assurai seulement que les eaux de Chateldon n'aggraveraient pas la somme de ses maux, pourvu qu'on les lui fit prendre à petites doses et avec précaution. On en fit donc l'essai, et ce que j'ai

encore peine à concevoir, c'est qu'après trois jours de l'usage de ce remède, on vit disparaître la plupart des accidents; la toux cessa presqu'entièrement; le pouls se développa, ses pulsations devinrent distinctes, régulières et assez élevées; le sommeil se rétablit; les urines coulèrent abondamment; les crachats reprirent leur consistance ordinaire; l'appétit revint, et au bout de huit jours cette dame parut entrer en convalescence; je compris alors que cet état, qui avait paru si effrayant, était le produit d'un spasme universel.

C'est M. Dartis, procureur au Parlement, et ami de Madame de S.... qui détermina la famille à tenter la fortune des Eaux.

24e OBSERVATION. — *Hémorroïdes.*

Un homme de quarante ans, qui s'était surtout livré aux plaisirs de la bonne chère et du vin, avait, depuis quelques années, des hémorroïdes qui fluaient rarement; il ne rendait même que quelques gouttes de sang; mais il souffrait des douleurs cruelles toutes les fois qu'il allait à la garde-robe; les bains domestiques et un régime adoucissant, continués longtemps, n'avaient opéré presqu'aucun changement dans son état; deux mois d'usage des eaux de Chateldon l'ont radicalement guéri.

25e OBSERVATION. — *Incontinence d'urine.*

Un jeune homme qui avait vécu dans les plaisirs, et

qui s'y était livré sans précaution, éprouvait, depuis longtemps, une incontinence d'urine, contre laquelle on avait employé inutilement les astringents, les toniques, les bains, etc. Les eaux de Chateldon, qu'il prit pendant sept semaines, le guérirent parfaitement.

26e OBSERVATION. — *Dartres vives.*

M......, d'une constitution vive et ardente, avait eu plusieurs de ces maladies auxquelles on est exposé, lorsqu'on aime trop les femmes, et qu'on s'y livre sans précaution et sans ménagement; il portait depuis longtemps sur le visage une dartre rebelle; il en avait quelques autres, d'une qualité encore plus mauvaise, à différentes parties du corps; on lui avait prescrit divers remèdes, presque tous tirés de la classe des mercuriaux, parce qu'on les croyait dépendantes d'un virus qui cède à l'usage de ces remèdes; mais ils ne produisirent aucun effet avantageux. Ce malade n'a été guéri que par les bains, le petit-lait et l'usage des eaux de Chateldon, continué longtemps.

27e OBSERVATION. — *Dartres.* — *Furoncles.*

M. Roux, cuisinier de M. le comte de Bourbon-Busset, âgé de quarante-sept ans, avait le visage couvert de dartres vives; ses yeux étaient rouges, enflammés, larmoyants; une humeur âcre et ichoreuse suintait du milieu de plusieurs furoncles répandus sur l'habitude du

corps ; il sentait dans les entrailles une chaleur insupportable et des démangeaisons à la peau.

Il est aisé de voir, par le simple exposé de cette maladie et par l'état du malade, qui en est le sujet, que le sang desséché par la chaleur des fournaux, au lieu de fournir une lymphe douce et onctueuse, ne laissait plus échapper qu'une sérosité âcre et corrosive, dont la nature cherchait à se débarrasser par les émunctoires de la peau ; que cette humeur cautérisait, en quelque façon, les houppes nerveuses qui sont répandues sur le tissu réticulaire, et qu'elle y causait des inflammations locales qui constituaient les furoncles.

Les eaux de Chateldon, qui sont fondantes, rafraîchissantes et délayantes, que le malade prit à Busset en 1779, lui rendirent bientôt sa première santé.

28e OBSERVATION. — *Eruption vésiculaire.*

Une paysanne de Chateldon, âgée de soixante-dix ans, était couverte de gros boutons rouges, qui fournissaient une sérosité âcre et mordicante ; ils étaient entre-mêlés, depuis environ dix mois, de grosses vessies, pleines d'eau rousseâtre, qui se succédaient les unes aux autres, et qui, en se desséchant, laissaient sur la peau des taches rouges, semblables à celles d'une brûlure. La malade éprouvait, après la dessication des premières vessies, une chaleur brûlante dans les entrailles ; ce sentiment douloureux subsistait jusqu'à ce qu'il se fût

fait une nouvelle éruption de vésicules; c'était alors une démangeaison prodigieuse à la peau.

Le caractère et la nature de cette maladie annoncent assez le degré d'acrimonie, auquel les humeurs étaient parvenues; cependant deux mois d'usage des eaux de Chateldon rendirent à cette femme une santé dont elle ne devait guère se flatter à son âge.

29e OBSERVATION. — *Scorbut.*

Une fille de Thiers, Marie Lacroix, âgée de trente-quatre ans, éprouvait, depuis douze ou quinze mois, des douleurs atroces dans les machoires; ces douleurs se propageaient jusqu'au fond du conduit auditif et de l'orbite de l'œil du côté droit; quelquefois la douleur était si vive à l'œil, qu'il se formait à son angle interne une tumeur érésipélateuse, qui se dissipait avec la rémission de la douleur; les dents étaient vacillantes; les gencives gorgées, violettes, saigneuses; l'haleine puante; la poitrine, les bras, les cuisses et les jambes étaient couvertes de grandes taches rougeâtres, violettes; l'estomac était boursoufflé, tendu et douloureux, les digestions difficiles et fatigantes; la malade manquait d'appétit, ses forces se perdaient, son sommeil était inquiet et interrompu par les douleurs qui augmentaient pendant la nuit, etc.

Il n'était pas possible de méconnaître, à la vue des

différents symptômes dont je viens de faire l'énumération, une affection scorbutique; aussi avait-on prescrit à la malade des bouillons, des apozèmes, des tisanes anti-scorbutiques qui n'avaient eu aucun succès.

M. Geneti, médecin, qui jouit à Thiers d'une réputation qui lui est justement acquise, connaissait les propriétés qu'ont les eaux de Chateldon, pour corriger la disposition acrimonieuse des humeurs, dépouiller le sang des molécules âcres qui altèrent sa constitution, rétablir les forces digestives, et pour calmer les spasmes et les irritations nerveuses, qui, dans le cas présent, étaient le produit de la dissolution de la partie rouge du sang et de la décomposition de la lymphe; ce médecin, dis-je, envoya Marie Lacroix à Chateldon, et il l'assura qu'elle y trouverait sa guérison.

C'est au commencement du mois d'août 1782 que cette malade se rendit à ces sources; les Eaux passèrent d'abord difficilement, elles pesaient sur l'estomac qui ne se détendait pas; la constipation était opiniâtre, les urines coulaient avec peine; cette fille voulait quitter l'usage d'un remède qu'on lui avait assuré devoir opérer sa guérison, parce que ses premiers effets ne répondaient pas à son attente; cependant je l'encourageai et je la déterminai à persévérer dans ses premiers projets; je lui prescrivis un minoratif, dont la base était une forte décoction de tamarin; cette purgation procura une évacuation bilieuse assez abondante; alors les Eaux passèrent beaucoup mieux; chaque jour on en augmen-

tait la dose; on la porta à quatre bouteilles, prises le matin ou aux repas; bientôt la malade s'aperçut des changements qui se faisaient dans son état; les taches de la peau, la puanteur de la bouche, la couleur des gencives, la vacillation des dents, les douleurs dans les membres, la tension de l'estomac, etc.; tous ces accidents disparurent successivement, et au bout de six semaines Marie Lacroix partit de Chateldon parfaitement rétablie.

Cette observation ne semble-t-elle pas indiquer les secours que l'on pourra tirer des eaux de Chateldon, pour la guérison des maladies scorbutiques, et même pour en préserver? Ne suffit-il pas de considérer les principes constitutifs de ces Eaux, pour se convaincre qu'elles doivent être un excellent remède contre le scorbut? L'acide gazeux qu'elles contiennent en si grande abondance, ne doit-il pas être le meilleur et le plus puissant des anti-sceptiques? Intimément mêlé avec l'eau et avec le fer, qu'il tient en dissolution, il pénètre à travers les solides auxquels il donne du ressort; et en rétablissant leurs forces vibratiles, il leur facilite les moyens d'expulser les molécules âcres et putrides qui infectent la masse des fluides, et qui produisent les taches, les ulcères, l'excoriation des gencives, l'ébranlement des dents, les douleurs et les différents symptômes qui caractérisent cette maladie.

Je ne sais s'il n'y a pas beaucoup d'analogie entre les causes du scorbut et celles qui produisent la *miliaire*,

la *suette* et plusieurs autres maladies, qui sont presque toujours une suite de la décomposition des humeurs.

Ces causes, productrices du scorbut, agissent plus lentement que celles auxquelles on attribue la miliaire et la suette ; c'est surtout la partie rouge du sang qu'elles altèrent dans le scorbut, tandis que c'est d'abord la lymphe et l'humeur séreuse qu'elles décomposent dans la miliaire et dans la suette ; et dans tous ces cas, il paraît que les eaux de Chateldon doivent être un préservatif assuré contre ces germes destructeurs, si répandus dans les provinces maritimes du Royaume. (1)

30e OBSERVATION. — *Maladie lépreuse.*

Jean Bléteri, de la paroisse de Saint-Clément, âgé de quarante ans, et l'un des métayers de M. le marquis d'Evry, portait, depuis près de quatre ans, la figure la plus affreuse ; pour en donner une idée, je ne saurais mieux la comparer qu'à un guêpier ou au visage d'un homme attaqué d'une petite vérole, du plus mauvais

(1) La nature de cet ouvrage ne me permet pas d'entrer dans de longues discussions, pour établir une théorie dont les praticiens peuvent sentir la vérité ; d'ailleurs, je l'ai déjà dit, en médecine, il est plus avantageux de savoir bien observer que de chercher les causes de tous les effets, sur lesquelles il est si aisé de se méprendre, tandis que l'expérience et l'observation n'induisent en erreur que les esprits préoccupés de systêmes auxquels ils veulent tout rapporter. La nature a ses moyens et sa manière d'agir, qui éludent quelquefois nos recherches les plus assidues et les plus lumineuses.

caractère, et dans le moment de la plus forte suppuration. On ne pouvait envisager ce malheureux sans horreur; tout son corps était couvert d'une dartre lépreuse; un feu dévorant lui brûlait les entrailles : il n'avait ni sommeil ni repos : lorsqu'il se présenta à Chateldon, personne ne voulait l'y recevoir ni lui fournir de logement : enfin à force de supplications, il obtint d'une pauvre femme qu'elle le laisserait coucher dans une étable, à côté d'une vache.

Les étrangers qui étaient aux Eaux, réunirent leurs charités pour fournir des secours à ce misérable, dont la situation était horrible et pitoyable.

Bléteri commença les Eaux vers le 15 juin 1781 ; mais comme il importait qu'il en fit usage, tant à l'extérieur qu'intérieurement, et que d'ailleurs il n'était pas possible que les malades qui buvaient les Eaux, pussent en souffrir la présence à la fontaine des vignes où ils se rassemblaient, je l'envoyai dans la montagne, où, seul, et sans craindre de fatiguer personne par la difformité de sa figure, il pouvait y boire et s'y laver tout à son aise.

Après quelques jours d'usage de ce remède, dont le malade porta la dose jusqu'à douze pintes par jour, en y comprenant l'Eau qu'il emportait pour boire dans son étable, Jean Bléteri n'était plus reconnaissable : le masque avait disparu; son visage s'était nettoyé, il ressemblait alors à celui d'un homme qui a eu tout récemment la petite vérole : les croûtes lépreuses qui couvraient le reste du corps, résistèrent plus longtemps à l'activité du

remède, par la raison peut-être que le malade ne se lavait ni si souvent ni si abondamment le corps que le visage.

Cette guérison, beaucoup plus prompte que je n'aurais dû l'espérer, et sur laquelle, il faut en convenir, je ne comptais guère, fut complétée dans le courant du mois d'août, et elle m'étonna peut-être encore plus que ceux qui en furent témoins : pendant le traitement, Jean Bléteri fut purgé cinq ou six fois.

31e OBSERVATION. — *Virus découvert.*

M......, âgé de trente-huit ans, d'un tempérament phlegmatique et sanguin, eut, à l'âge de vingt-un ans, quelques jours après un commerce impur, une légère inflammation au prépuce et sur le gland : les urines, en coulant, lui faisaient éprouver un sentiment douloureux : le chirurgien, auquel il eut recours, après l'avoir saigné et purgé, lui fit prendre des bols qui dissipèrent l'inflammation.

Environ dix-huit mois après, ce malade, sans avoir vu d'autres femmes, sentit de légères douleurs dans le canal de l'urètre, il en éprouvait aussi quelquefois au bas des lombes, et on voyait de petits boutons rouges sur le gland. On lui fit boire de la tisane, il fut purgé et il prit douze ou quinze grains de sublimé dissout dans une pinte de liqueur ; on toucha les boutons du gland avec la pierre de vitriol, et il usa, pendant quelque

temps, des bougies de M. Daran. Ce traitement laissa subsister le sentiment douloureux dans un point du canal de l'urètre, ainsi que la douleur des lombes.

Depuis l'époque de l'inflammation au gland et du traitement, fait par le chirurgien, la sécrétion de l'humeur séminale diminua très-sensiblement de quantité; elle devint plus épaisse, et elle ne fit plus éprouver la sensation qu'elle a coutume de procurer.

M...... se maria en 1770 : les cinq premières années du mariage furent stériles : il eut ensuite deux enfants : depuis la dernière couche de la femme, qui datait de trois ans, le mari s'aperçut d'un écoulement d'humeur mucilagineuse et blanchâtre, qui tachait son linge, et d'une rougeur sur le gland, qui augmentait, lorsqu'il faisait quelques excès, et surtout quand il buvait des liqueurs.

Ces accidents, auxquels le malade était habitué, ne l'inquiétaient plus, parceque sa femme ne s'était jamais plainte de rien.

Cette dame, qui est vive, sanguine, haute en couleurs, grasse et replète, avait éprouvé, pendant les grandes chaleurs des étés, lorsqu'elle faisait de longues promenades à pied, un sentiment de chaleur aux grandes lèvres, accompagné d'ardeurs d'urine; mais le repos et une onction faite avec l'huile d'olives, dissipaient ces symptômes.

Il y avait quelque temps que cette dame buvait les

eaux de Chateldon, qu'elle reprenait, pour la troisième fois, dans l'intention de se rafraîchir, et à chaque fois, après vingt ou vingt-cinq jours de leur usage, elle s'était aperçue d'un écoulement qu'elle avait pris pour des fleurs blanches; cependant, comme ses urines étaient cuisantes, et que les parties extérieures de la génération étaient douloureuses, surtout lorsqu'elle marchait, elle avait quitté l'usage de ce remède, auquel elle attribuait son indisposition; et en cessant les Eaux, ces accidents disparaissaient.

On conseilla l'usage des mêmes Eaux à M...... dont l'état était tel qu'on l'a vu ci-dessus : bientôt l'écoulement, l'ardeur des urines et l'inflammation du gland augmentèrent, et ce fut alors qu'on conjectura avec raison que les deux époux étaient atteints du virus vénérien, et qu'il convenait de les traiter méthodiquement, ainsi que leurs enfants, qui ne jouissaient pas d'une bonne santé. On leur fit des remèdes qui ont rendu la santé à toute cette famille : les deux époux et leurs enfants ont ensuite bu les eaux de Chateldon à diverses reprises, sans avoir éprouvé aucun symptôme vérolique.

Nota. Cette observation est extraite d'un mémoire à consulter, inséré dans la *Gazette de Santé,* année 1780, n° 35. Je crois devoir ajouter que je connais les personnes qui font le sujet de cette observation intéressante, et que j'ai dirigé le traitement qui les a délivrées d'un virus qui s'était répandu sur toute la famille.

Il paraît évidemment, par cette observation, que les eaux minérales de Chateldon ont la propriété de faire connaître l'existence du virus vérolique, lorsque les symptômes, qui servent à le manifester, sont encore équivoques.

APPENDICE.

PARALLÈLE DES EAUX MINÉRALES

DE CHATELDON

Et de celles

DE VICHY, HAUTERIVE, CUSSET, etc.

DIFFÉRENCE DE LEURS PRINCIPES ET DE LEURS PROPRIÉTÉS.

Dans son traité des Eaux de Vichy, publié en 1778, le docteur Desbrest, ancien intendant des eaux minérales de Chateldon, mentionne l'existence de sept sources : le GRAND-PUITS-CARRÉ, la GRANDE-GRILLE, la PETITE-GRILLE ou PUITS-CHOMEL, le GROS-BOULET, aujourd'hui SOURCE DE L'HOPITAL, le PETIT-BOULET, depuis FONTAINE DES ACACIAS, les CÉLESTINS, enfin le PETIT-PUITS-CARRÉ,

désigné par le même auteur sous le nom de FONTAINE-DES-LAVEUSES.

M. Bouquet, dans son ouvrage intitulé : *Histoire chimique des eaux minérales et thermales de Vichy, Cusset, etc.;* en signale seize, savoir : 1° la GRANDE-GRILLE, 2° le PUITS-CHOMEL, 3° le GRAND-PUITS-CARRÉ, 4° la SOURCE LUCAS OU DES ACACIAS, 5° la SOURCE DE L'HOPITAL, 6° CELLE DES CÉLESTINS (ancienne source), 7° la NOUVELLE SOURCE DES CÉLESTINS, 8° le PUITS FORRÉ BROSSON, 9° le PUITS FORRÉ de L'ENCLOS DES CÉLESTINS (source-Lardy), 10° le PUITS FORRÉ DE VAISSE, 11° le PUITS FORRÉ D'HAUTERIVE, 12° les SOURCES NATURELLES DE SAINT-YORRE, 13° le PUITS FORRÉ DE MESDAMES, dont on conduit l'eau à Vichy, et qui jaillit dans un bassin situé à l'extrémité ouest de l'ancienne galerie, à l'endroit même où existait autrefois la FONTAINE DES LAVEUSES; 14° le PUITS FORRÉ DE L'ABATTOIR (à Cusset), 15° le PUITS FORRÉ DE SAINTE-MARIE (à Cusset), 16° le PUITS FORRÉ ELIZABETH OU SOURCE DE L'HOPITAL (à Cusset), et auxquelles nous ajouterons le PUITS FORRÉ sur le COURS DE TRACY (à Cusset), et enfin le PUITS FORRÉ LARBAUD sur la route de Nismes (près Vichy).

Toutes les *sources minérales naturelles de Vichy* ainsi que les PUITS FORRÉS A VICHY, HAUTERIVE, CUSSET, etc. contiennent, à peu de différence près, les mêmes principes minéralisateurs, comme on peut s'en convaincre, en jetant un coup-d'œil sur les tableaux insérés

dans l'ouvrage de M. Bouquet. (1) Dans l'eau de toutes ces sources, dans celles qui sont thermales, comme dans celles qui sont froides, le principe le plus abondant est le *Bi-carbonate de soude,* et c'est à ce sel qu'on attribue les principales propriétés de ces eaux.

La différence de température, de goût et de principes qui minéralisent les EAUX DE CHATELDON ET CELLES DE VICHY, HAUTERIVE, CUSSET, etc., explique la différence qui doit exister dans leurs propriétés médicinales, car, où il n'y a pas identité de principes, il ne doit pas y avoir identité de résultats; et c'est à tort qu'on voudrait les confondre ensemble et les remplacer les unes par les autres, attendu que chaque source minérale, comme on l'a dit avec raison, a son génie particulier.

Les eaux de Vichy, Hauterive, Cusset, etc. ont une température beaucoup plus élevée que celles de Chateldon. Les premières ont une saveur alcaline, lixivielle très-prononcée, et cette saveur est le caractère dominant de toutes ces sources. L'eau de Chateldon au contraire, a un goût piquant, aigrelet, agréable et ferrugineux.

Les eaux de Chateldon, plus riches en gaz acide carbonique libre (2), contiennent, il est vrai, moins de

(1) Histoire chimique des eaux minérales et thermales de Vichy, Cusset, etc.; pages 128 et 199.

(2) Hæ delibatissima illorum pars et quasi anima est, quæ

Bi-carbonate de soude que celles de Vichy, Cusset, Hauterive, etc. Mais bien loin que ce soit un avantage pour ces dernières, je crois que c'est une raison pour préférer les eaux de Chateldon dans beaucoup de maladies où les unes et les autres sont employées. M. Bouchardat, dans son *Formulaire magristal,* lorsqu'il parle de la *soude,* s'exprime ainsi : « Les eaux de Vi-
« chy sont beaucoup plus riches en *alcali* qu'il n'est
« nécessaire. Un gramme de *Bi-carbonate de soude*
« par litre d'eau, c'est bien suffisant. »

Les eaux de Chateldon sont plus ferrugineuses que celles de Vichy, Hauterive, etc., qui sont à peine martiales. Les analyses de MM. Longchamp et O. Henry n'en indiquent que des traces. C'est à la combinaison du fer avec le gaz acide carbonique que les eaux de Chateldon doivent leur supériorité sur celles de Vichy, Hauterive et Cusset, dans les maladies où les ferrugineux conviennent, aussi les emploie-t-on avec beaucoup plus de succès dans les pâles-couleurs (chlorose), les fleurs blanches (leucorrhée), dans le dérangement des règles, leur suppression, les pertes utérines (métrorrhagies passives), l'impuissance virile produite par des débauches ou d'autres causes d'épuisement, à la fin des maladies vénérien-

ipsis virtutem inspirat illam mirabilem et spectatissimam, quam in persanandis multis contumatissimis ac rebellibus morbis exserunt.

Hoff. De Elem. aqua. p. 135 t. 1.

nes, pendant la convalescence des fièvres typhoïdes, et enfin dans toutes les maladies où l'atonie prédomine et où le sang est plus ou moins dépourvu de son principe de coloration.

Elles sont également plus utiles que celles de Vichy, Hauterive, Cusset, etc. dans les diarrhées atoniques, dans l'hystérie, l'hypocondrie et dans toutes les irritations nerveuses de l'estomac et des intestins (gastro-entéralgies), qui sont ordinairement le partage des femmes sensibles et vaporeuses, des gens de lettres et de tous les hommes qui se livrent à la méditation et aux professions sédentaires.

Depuis que le célèbre Darcet a démontré l'influence des eaux de Vichy sur la nature de quelques sécrétions et particulièrement sur celles de l'urine; tous les médecins s'accordent à les regarder comme très-propres à guérir la gravelle et à dissoudre un certain nombre de calculs urinaires, ceux surtout qui sont formés d'*acide urique*.

Cette vertu ne saurait être révoquée en doute : elle vient d'être confirmée de nos jours par les belles recherches de Darcet et par un très-grand nombre d'observations rédigées avec soin par feu le docteur Petit, médecin-adjoint et plus tard médecin-inspecteur de ces eaux minérales.

Quoiqu'il en soit, les eaux de Vichy ne sont pas les seules en France, qui paraissent jouir de cette proprié-

té, puisque Bordeu, dans ses *Lettres ou Essais sur l'histoire des eaux du Béarn et de Bigorre,* reconnaissait aux eaux de Barrèges, de Bonnes, Cauterets, la même vertu.

« Nos Eaux fournissent à mon avis, le dissolvant de « quelque espèce de calcul, car je suis persuadé qu'il y « en a de différentes espèces qu'on ne reconnait pas bien « encore. Qu'on prenne une pierre dans la vessie, qu'on « la plonge dans une certaine quantité d'Eau Bonnes ou « de Barrèges et de Cauterets; qu'on examine avec « exactitude cette pierre, qu'on la pèse avant de la met- « tre dans l'eau. Qu'arrivera-t-il si les eaux sont le dis- « solvant du calcul? Il perdra de son poids et de son « volume, il sera presque réduit à rien; je l'ai vu non « pas une fois, mais trente, et je l'ai vu avec admira- « tion; j'allais examiner chaque jour le calcul plongé « dans l'eau minérale; il était environné d'un nuage « glaireux et comme du blanc d'œuf, pour peu que je « secouasse le vaisseau qui contenait l'eau. Les glaires « se détachaient en lames, en feuillets, et le « calcul diminuait d'autant; je trouvais le même effet « le lendemain, ainsi la pierre disparaissait ou il ne res- « tait qu'un grain qui aurait facilement passé par toutes « les voies. Je ne sais pas si cela arriverait dans toute « sorte de calcul...... Peut-on s'empêcher de tenter ce « remède? Si j'avais à traiter un pierreux, je le ferais « baigner dans nos Eaux, je lui en ferais boire en « abondance, je lui ferais prendre des douches sur les

« parties affectées, et si la pierre était dans la vessie,
« j'y ferais souvent injecter de l'eau minérale. Je join-
« drais à l'usage des Eaux quelques prises de savon et
« de coquilles d'œufs calcinées. Nous avons des obser-
« vations sur cette matière : Celles de Dessault sont
« concluantes. » (1)

Feu le docteur Desbrest, ancien intendant des eaux minérales de Chateldon est le premier qui ait fait connaitre les propriétés physiques et chimiques des Eaux d'Hauterive, et voici comment il s'exprime en parlant de leurs propriétés médicinales.

« Les Eaux minérales d'Hauterive ont, à peu de cho-
« se près, les mêmes propriétés que l'eau de la fontaine
« des Célestins de Vichy : Cependant comme elles sont
« moins chargées d'*alcali minéral*, et qu'elles contien-
« nent de la terre absorbante, qu'on ne retrouve pas dans
« l'eau des Célestins, elles sont un peu moins actives
« que cette dernière : On peut donc les employer dans
« les mêmes cas et les mêmes circonstances (A) et même
« faire précéder l'usage des eaux des Célestins par celui
« des eaux d'Hauterive. Quelques personnes les ont

(1) Lettres et Essais sur les Eaux du Béarn et du Bigorre, (1746), par Bordeu.

(A) Voir le quatrième chapitre de la seconde section du traité des Eaux minérales de Chateldon, de celles de Vichy et Hauterive, par feu le docteur Desbrest.

« employées avec succès dans les maladies des reins,
« pour *briser* et *diviser* les sables, les graviers qui se
« forment souvent dans ces viscères. (2) »

Comme les eaux de Chateldon sont chargées d'une grande quantité d'acide carbonique, qu'elles contiennent des bi-carbonates alcalins, qu'elles passent avec la plus grande facilité par la voie des urines, elles conviennent également bien dans les maladies des voies urinaires, et si ces Eaux agissent avec moins d'énergie que celles de Vichy pour dissoudre certains calculs urinaires, elles ont du moins l'avantage précieux d'être plus diurétiques et de ne pas fatiguer l'estomac des personnes qui ne peuvent supporter les dernières à des doses un peu élevées.

On doit interdire les eaux de Vichy, Hauterive, Cusset, etc. aux malades chez lesquels on peut supposer l'*alcalescence* dans les humeurs, à ceux qui ont la poitrine faible et délicate, des palpitations tenant à une affection organique du cœur et une prédisposition à l'hydropisie. On doit aussi les ordonner avec beaucoup de ménagement aux personnes d'un tempérament vif et sanguin, aux hypocondriaques et aux femmes hystériques très-irritables et auxquelles les adoucissants, les délayants, les bains simples et les Eaux minérales acidules froides et ferrugineuses conviennent beaucoup mieux.

(2) Traité des eaux minérales de Chateldon, de celles de Vichy et Hauterive ; pages 261 et suivantes.

PARALLÈLE DES EAUX

DE CHATELDON ET DE CELLES DE SPA

Par Raulin.

Généralité des Eaux de Spa et de celles de Chateldon.

« Les Eaux de Spa et celles de Chateldon sont imbues « des mêmes principes minéraux; celles-ci sont plus « riches que les autres ; elles en contiennent qui ne se « trouvent pas dans les premières : ces principes, pro- « pres aux eaux de Chateldon, donnent de l'étendue et

« de l'énergie à leurs propriétés ; ce qui établit leur su-
« périorité sur celles de Spa, dans les incommodités et
« les maladies auxquelles les unes et les autres peuvent
« convenir. Les eaux de Spa contiennent plus de subs-
« tance ferrugineuse que celles de Chateldon, qui sont
« également martiales. Bien loin que ce soit un avanta-
« ge pour les premières, c'est au contraire une forte
« raison pour établir la supériorité des eaux de Cha-
« teldon sur celles de Spa. Le célèbre Palissy qui, vers
« le milieu du XVIe siècle, brillait à Paris de tout l'é-
« clat d'une physique qu'il ne devait qu'aux lumières
« de la nature, disait dans ses leçons publiques : que
« si les Eaux de Spa avaient plus de réputation que
« d'autres de la même espèce, ce n'était que parce
« qu'elles avaient été publiées les premières par les ha-
« bitants du lieu.

« Les Eaux de Spa méritent la célébrité qu'elles ont
« acquises ; les étrangers de tous les ordres qui se ren-
« dent à Spa dans la belle saison, fournissent à la pro-
« vince l'agréable et l'utile : l'égalité qui règne parmi
« les personnes de tous les rangs, les agréments d'une
« société libre, le concours et la réunion des plaisirs,
« de l'exercice, des jeux et de tout ce qui est nécessaire
« à une vie délicate et séduisante, y abonde sans ré-
« serve.

« N'est-ce pas à ces avantages que l'on doit la plus
« grande partie des vertus des Eaux de Spa, qui sont

« inférieures à celles de Chateldon. On le verra par le « parallèle de leurs analyses, de leurs principes et de « leurs propriétés. » (1)

(1) Parallèle des eaux minérales d'Allemagne et de France, par Raulin, inspecteur général des Eaux minérales du Royaume. (pages 74 et suivantes).

RÉFLEXIONS.

Les eaux de Chateldon que Raulin, ancien inspecteur-général des Eaux du Royaume a comparé avec celles de Spa et qu'il met au-dessus de ces Eaux étrangères, ont beaucoup d'analogie avec celles de Seltz, de Pyremont et de Spa, mais elles leur sont supérieures en vertus, soit par la différence de combinaison de leurs principes, soit à cause de la plus grande quantité d'acide carbonique libre et de bi-carbonate de soude qu'elles contiennent et qui leur donnent une saveur plus piquante et plus agréable (2); un peu moins ferrugineuses que

(2) Primo omnium autem in disquisitionem nostram veniunt quænam sint bonitatis et salubritatis aquarum notæ. Dicimus itaque, omnium optimas, præstantissimas et quæ efficaciam. In medendo spondent longe exoptatissimam eas esse, quæ æthereo illo tenuissimo elemento copiosus perfusæ, id est, quæ spirituosæ sunt.

Hoff. De Elem. aqua, p. 133, t. 1.

celles de Spa et de Pyremont, elles conviennent beaucoup mieux, lors qu'il s'agit d'exercer une stimulation douce sur la membrane muqueuse des voies digestives ; aussi les emploie-t-on avec plus d'avantage que les dernières dans la dyspepsie, les phlegmasies chroniques (gastro-entérites) et les irritations nerveuses (gastro-entéralgies) de l'estomac et des intestins.

Une considération qui n'est pas sans intérêt et que les médecins et le public ne laisseront pas échapper, c'est que les Eaux de Seltz, de Spa et de Pyremont nous viennent de l'étranger, tandisque celles de Chateldon sont situées au centre de la France. La situation et l'éloignement des premières exige que leur transport soit confié à des étrangers. La proximité des eaux de Chateldon et la fidélité de leur expédition leur donneront aussi un avantage notoire sur celles de Seltz, de Spa et de Pyremont ; et nous saurons, je l'espère, user de nos propres richesses, sans nous rendre tributaires de l'étranger.

L'Eau de Chateldon n'est pas un remède universel, mais on ne doit pas en redouter l'usage ; c'est surtout d'elle qu'on peut dire avec juste raison qu'elle *flatte agréablement le goût, soulage souvent, guérit quelquefois et console toujours.*

ERRATA.

Page 3, ligne 3e, au lieu de *minérales*, lisez *médicinales*.

— 18, — 1re, — *de Vauziron*, — *du Vauziron*.

— 19, — 1re, — *ou Dolmin*, — *Dolmins*.

— 25, — 22e, — *Moulmont*, — *Maulmont*.

— 31, — 19e, — *tertiare*, — *tertiaire*.

— 48, — 1re, — *médécinales*, — *médicinales*.

— 63, — — — *Chapitre* IV, — *Chapitre* III.

— 72, — 9e, — *Pure*, — *Pures*.

— 80, — 18e, — *Gastro-Enterité*, lisez *Gastro-Entérite*.

Page 87, ligne 4e, au lieu de *à l'ananisme*, lisez *à l'onanisme*.

— 90, — 1re et 4e, — *Coudrieux*, — *Condrieux*.

— 96, — 13e, — *Éructation*, — *Éructations*.

— — — 19e, — *Dégagements*, — *Dégagement*.

— 97, — 13e, — *Bileux*. — *Bilieux*.

— 98, — 3e, — *Digesiions*, — *Digestions*.

— 99, — 12e, — *Dyspépesie*, — *Dyspepsie*.

— 101, — 6e, — *Un*, — *Une*.

— 103, — 16e, — *Dyspépesie*, — *Dyspepsie*.

— 109, — 3e, — *Agée*, — *Agé*.

— 112, — 8e, — *néprhétiques*, — *néphrétiques*.

— 114, — 5e, — *Dyspépesie*, — *Dyspepsie*.

— 121, — 16e — *de son mariages*, lisez *de son mariage*.

Page 125, ligne 21e, au lieu de *Dyspépesie*, lisez *Dyspepsie*.

— 138, — 20e, — *Vusculaire*, — *Vasculaire*.

— 167, — 11e, — *de la femme*, — *de sa femme*.

— 173, — 25e, — *hæ*, — *hæc*.

TABLE DES MATIÈRES.



